

# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13531 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine - SAMEDI 30 JUILLET 1988

**SERVICES**

- Abonnements
- Annonces
- Services particuliers
- Services professionnels
- Services publics
- Services universitaires

**TELEMATIQUE**

- Bases de données
- Télématique
- Télématique
- Télématique
- Télématique
- Télématique

fin de la conférence de Bandung sur le Cambodge  
**Le prince Sihanouk et M. Hun Sen se rencontreront en France en octobre**

Le prince Sihanouk et M. Hun Sen se rencontreront en France en octobre. La conférence de Bandung sur le Cambodge a pris fin hier à Paris. Le prince Sihanouk et M. Hun Sen se rencontreront en France en octobre.

**L'insolent des libéraux rouges**  
L'insolent des libéraux rouges. L'insolent des libéraux rouges. L'insolent des libéraux rouges.

**licité**  
Licité. Licité. Licité. Licité. Licité. Licité.

**Le prince Sihanouk et M. Hun Sen se rencontreront en France en octobre**  
Le prince Sihanouk et M. Hun Sen se rencontreront en France en octobre. Le prince Sihanouk et M. Hun Sen se rencontreront en France en octobre.

**Le prince Sihanouk et M. Hun Sen se rencontreront en France en octobre**  
Le prince Sihanouk et M. Hun Sen se rencontreront en France en octobre. Le prince Sihanouk et M. Hun Sen se rencontreront en France en octobre.

**Le prince Sihanouk et M. Hun Sen se rencontreront en France en octobre**  
Le prince Sihanouk et M. Hun Sen se rencontreront en France en octobre. Le prince Sihanouk et M. Hun Sen se rencontreront en France en octobre.

**PELOU D'IDE**  
JOURS  
M 0147 - 0730 0 - 4,50 F  
3798147004500 07300

## Les colères de Mme Thatcher

Invariable Mme Thatcher ! Il y a quelques semaines à peine, au conseil européen de Hanovre, elle avait accédé sans problème la reconduction de M. Jacques Delors à la tête de la Commission de Bruxelles. Et la voilà, mercredi dernier, au mieux de sa forme si l'on peut dire, clouant au pilori, lors d'un entretien accordé à la BBC, ce même Jacques Delors, coupable d'avoir récemment évoqué la nécessité de créer un embryon de gouvernement européen. « Il a tort. Il n'aurait pas dû exposer ces idées tartarées et absurdes », a notamment déclaré le premier ministre britannique avant de faire l'éloge de l'Europe des patries chères à de Gaulle et de se moquer des militants européens qui rêvent pour demain d'Etat-Unis d'Europe, à l'image des Etats-Unis d'Amérique.

La sortie de la Dame de fer n'est pas faite pour surprendre. Depuis longtemps, elle bataille au nom de la protection de l'indépendance britannique, qu'il s'agisse du gouvernement ou des Communes, dont il ne peut pas être question, a-t-elle répété mercredi, de transférer une once de pouvoir au Parlement européen de Strasbourg. La vivacité des réactions de Mme Thatcher a cependant de quel surprendre lorsqu'on relit les propos tenus par M. Delors aussi bien dans le discours qu'il a prononcé le 6 juin à Strasbourg que dans l'entretien qu'il a accordé au « Monde » le 20 juillet dernier.

Tout en se voulant un « provocateur », le président de la Commission avait simplement invité les gouvernements et les parlements des Douze à réfléchir « sur le partage de la tâche législative » entre Parlements nationaux et Parlement européen et à l'idée d'une amorce de gouvernement européen au cours de la prochaine décennie. C'était manifestement encore trop pour Mme Thatcher, qui a profité de l'occasion pour rappeler son opposition à la création d'une banque centrale européenne : ce qui reviendrait, selon elle, à abandonner à d'autres pays « un pouvoir de décision fondamentalement en matière économique ».

On savait que le projet d'union monétaire, évoqué à Hanovre et confié à un comité dont M. Delors assure la présidence, rencontrerait de grandes difficultés. Voilà qui est amplement confirmé. Cela dit, les militants européens auraient tort de commettre aujourd'hui à l'encontre de Mme Thatcher l'erreur qu'ils ont commise autrefois à l'égard du général de Gaulle. D'abord, parce que le processus de construction européenne soulevé par certaines craintes sur la dissolution des identités nationales, qui ne sont pas totalement infondées et dont il serait absurde de laisser l'exploitation aux anti-européens. Ensuite et surtout, parce que Mme Thatcher n'est pas, malgré tout, éternelle et que beaucoup de choses ont changé en Grande-Bretagne de ce point de vue, en particulier chez les décideurs.

C'est peut-être Mme Edith Cresson, ministre des affaires européennes, qui a tiré le mieux, jeudi, les leçons de l'incident en constatant que « nous ne devons être ni découverts ni surpris, car lorsque le train européen est lancé, en général par les Allemands et les Français, Mme Thatcher s'habitue de le prendre en marche ». C'est ce qu'avait coutume de dire des Britanniques Jean Monnet, principal accoucheur de l'idée européenne, dont les certitudes, comme le confirme le « Journal officiel » du 23 juillet, seront prochainement transférées au Parthéon.

## La préparation du budget 1989 M. Rocard donne la priorité à la réduction du déficit

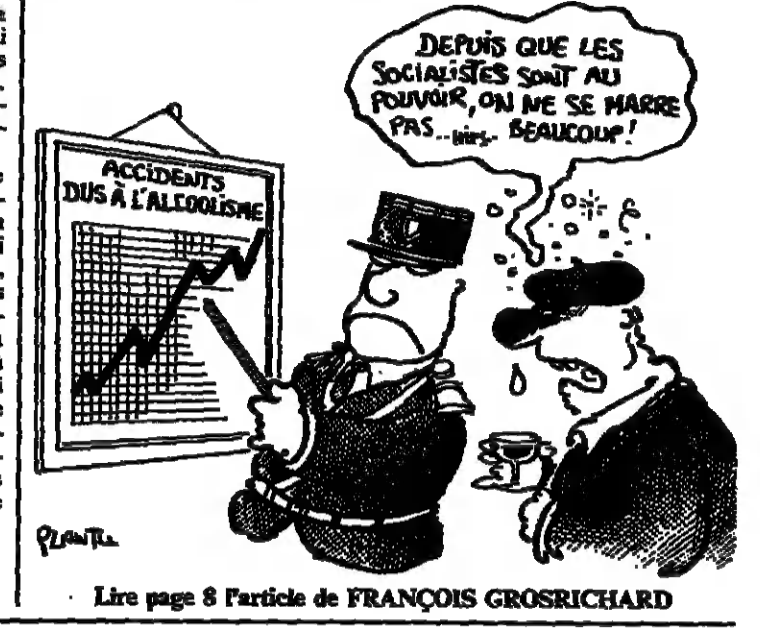
Le gouvernement achève de mettre au point le budget de l'Etat pour 1989. Le 5 août, les ministres recevront leur « lettre-plafond », c'est-à-dire le niveau des dépenses dont ils devront se contenter l'année prochaine. Si l'éducation nationale doit bénéficier de certaines largesses, comme la recherche, l'emploi, la formation et probablement la culture, la plupart des autres dépenses seront réduites ou ne progresseront que faiblement. M. Rocard donne la priorité à la réduction du déficit budgétaire.

La préparation du budget de 1989 n'est pas un exercice facile, comme ce fut le cas pour ceux de 1987 et de 1988. Une bonne raison à cela : les recettes des privatisations ne viendront pas, comme elles l'avaient fait jusqu'ici, financer des dépenses habituellement supportées par le budget, c'est-à-dire par les impôts et les taxes. Est-il sûr qu'aucune recette n'apparaîsse au titre des entreprises publiques en 1989 ? En déclarant qu'il ne voulait plus ni nationalisation ni privatisation, M. François Mitterrand n'a pas dit qu'il s'opposerait à toutes les opérations de capital dans la mesure où celles-ci laisseraient la majorité à l'Etat. Il y a là une possibilité qui se concrétisera peut-être lorsque les sentes profondes du président auront été précitées, un président qui avait vanté il n'y a pas si longtemps toutes les vertus de l'économie mixte.

ALAIN VERHOLES.  
(Lire la suite page 20.)

## Mises en garde renouvelées pour les départs en vacances Le nombre des tués sur la route a augmenté de 16 % en un an

Le nombre des tués sur la route a augmenté, en juin, de 6,4 % par rapport à juin 1987. Pour les six premiers mois de l'année, la progression se situe à + 16 %. Ces chiffres ont été communiqués le vendredi 29 juillet par le secrétaire d'Etat chargé de la sécurité routière, M. Georges Sarre, qui a renouvelé les mises en garde au moment des départs et des retours de vacances. La recrudescence des accidents et des tués sur la route est un phénomène qui touche aussi les autres pays européens.



Lire page 8 l'article de FRANÇOIS GROSCHICHARD

## Les projets du nouveau président de l'Assemblée nationale Le Parthéon de M. Laurent Fabius

Le nouveau président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, nourrit de hautes ambitions pour le Palais-Bourbon. Avec l'arrière-pensée de valoriser encore davantage son propre « perchoir »...

Le meilleur parti de la fonction. Et d'abord, de ne pas se laisser piéger par l'apparat qui constitue, selon un conseiller, « son principal ennemi ». Ainsi, un vendredi matin, sur la route de sa circonscription, il n'hésite pas à faire une halte au bureau en jean et en chemisette, au risque de faire durablement murmurer les buissiers précités. Dans la cour, la 2 CV Charleston de M. Fran-

çois Fabius bronze au soleil, comme un pied de nez aux majestueuses limousines officielles qui l'entourent. Plus profondément, le nouveau président souhaite tenter de crever le mur de scepticisme et d'indifférence qui, explique-t-il, entoure, dans certains secteurs de l'opinion, les travaux parlementaires. Ouvrir l'Assemblée sur la vie pour redresser son image collective d'un club de politiciens agressifs qui ne viennent fréquenter l'hémicycle que pour s'y écrire.

Rude tâche, qui suppose de regagner le terrain abandonné ces dernières années par les hommes politiques aux commissions des sages et autres médiateurs, moins suspects a priori de sectarisme politique.

DANIEL SCHNEIDERMANN.  
(Lire la suite page 6.)

**ETE SEUIL**  
Herbert Lieberman  
**LE TRAIN VERT**

**Le Monde**  
SANS VISA  
■ Espagne : les conquistadores sur leur terre de départ.  
■ La table : août aux fourneaux.  
■ Jeux.  
Pages 11 à 14

## L'« opération Dragon », un raid de Hongkong à Pékin La Chine au-delà d'un capot

L'expédition Citroën, connue sous l'appellation d'« opération Dragon » poursuit sa route vers Pékin.

CHANGSHA de notre envoyé spécial

Partie de Hongkong le 15 juillet, l'expédition est à mi-parcours après avoir successivement traversé Shenzhen - un port flamboyant neuf situé à la limite nord de la colonie britannique - Canton, Chenzou, Changsha et Yueyang ; 2000 kilomètres éparpillent encore la caravane de Beijing (Pékin) où une grande réception doit être organisée le 9 août.

Ceux qui avaient imaginé que l'« opération Dragon », dont l'objectif était de relier Hongkong à Pékin en voiture - en l'occurrence des AX - serait une formalité devant déchanter. Certes, l'expédition n'a pas, pour l'instant, rencontré les difficultés que la Croisière jaune (1) avait, en son temps, éprouvées. Mais d'ores et déjà, elle n'apparaît pas dans les mémoires de ceux qui y participent - cent quarante jeunes entourés de convoyeurs et d'hommes de presse - comme une promenade de santé. Les éléments - chaleur, pluie - et les impératifs de la sécurité routière - convoi de cent trente véhicules

strictement regroupés - ont quel que peu déformé l'image que pouvaient se faire de l'empire du Milieu les moins de trente ans présents dans l'affaire.

Pour autant l'enthousiasme du départ est toujours vivace et la fatigue que peuvent ressentir les équipages, après plusieurs centaines de kilomètres de routes défoncées parcourues chaque jour, n'a pas mis en cause le moral des troupes. Ni l'état des véhicules qui résistent vaillamment aux nids de poule, à la boue, à la poussière et surtout à la température obstinément bloquée à 40 degrés Celsius (à l'ombre, bien sûr, ce qui représente à l'intérieur des voitures 50 degrés). Seules les crevaisons, nombreuses, ralentissent la caravane qui tient néanmoins sa moyenne sans défaillance : 40 km/h.

Une allure qui permet, le long du parcours, d'observer la vie rurale, dans un paysage de Chine traditionnelle où les plantations de thé succèdent aux rizières et, plus au nord, les « champs » de néophasaux aux piscicultures.

CLAUDE LAMOTTE.  
(Lire la suite page 19.)

(1) La croisière Jaune mit deux ans pour rejoindre Pékin par deux itinéraires (1931-1932).



# CHRONIQUE DE 1789 L'ANNÉE SANS PAREILLE

## 20 juin 1789

« Je crois que la nation assemblée ne peut recevoir d'ordres. » C'est en ces termes que le président Bailly aurait commenté la fermeture de la salle de réunion de l'Assemblée, décidée par le roi... Mais qu'importe ! Les députés, bravant l'interdiction, se retrouvent dans la salle du Jeu de paume. Et là, dans ce lieu sans majesté, les députés prêtent le fameux serment : « Nous jurons de ne jamais nous séparer de l'Assemblée nationale et de nous réunir partout où les circonstances l'exigeront, jusqu'à ce que la Constitution du royaume soit établie et affirmée sur des fondements solides » Tous, sauf un : Martin d'Auch, du bailliage de Castelnau-dary.

par MICHEL WINOCK

Le Tiers Etat devenu Assemblée nationale ! Necker est profondément choqué, mais le Genevois se refuse à l'usage de la force. Alors que le secrétaire d'Etat Faytaud fait concentrer des troupes autour de la capitale, lui met ses espoirs dans une intervention du roi ; il s'emploie à en peaufiner le contenu. L'Assemblée, elle, n'a pas siégé le 18 ; la procession du Saint-Sacrement oblige — les députés y ont du reste pris part. La voix qui se retrouve le vendredi 19 juin. Libre ? Oui, point de battonnettes en vue.

Décidés à rattraper le temps perdu, on discute l'organisation de comités destinés à préparer le travail de l'Assemblée. On veut montrer d'emblée à la nation qu'un souci immédiat unit tous les esprits : trouver une solution à la cherté des grains, à la disette, aux misères du peuple, de sorte que le premier des quatre comités qu'on résout de mettre en place est le « comité des subsistances ». Un débat s'engage aussitôt sur les remèdes à inventer, au cours duquel Barbé, député de Toulouse, donne carrière à son éloquence.

Ce discours est exemplaire par le ton, par le style. En quelques semaines, la Révolution en marche a trouvé ses accents. L'immensité de la salle, la difficulté de s'y faire entendre sans forcer la voix, le contexte dramatique des délibérations, les stridences d'un public qui manifeste comme à l'Opéra, la crainte éternelle de l'intervention armée, le sentiment largement partagé qu'on accomplit des actes fondateurs et qu'on œuvre ainsi pour l'humanité entière, tout porte l'orateur à la déclamation et à la recherche des formules choc. L'emphase, qui nous est devenue insupportable aujourd'hui parce que les moyens modernes de communication nous incitent à la mesure, s'impose alors, toute naturelle, à l'homme de la tribune.

Remarquons ainsi l'usage, qui devient habituel, de l'impréatif à la première personne du pluriel : « Mettons-nous dans une infatigable activité... Unissons nos travaux aux vœux de la nation... ». « Montrons-nous dignes... », etc. La force entraînée de la conviction s'allie au souci de la volonté générale. Point de parti, point de sections, point de factions : un « nous » impératif commande à l'œuvre nationale. Et déjà, dans ce discours, pointe la dénonciation du complot auquel se livre la « minorité des ennemis du peuple, des ennemis de l'humanité », qu'il faut frapper. Barbé propose qu'on aille fouiller les couvents, les maisons, les communautés, en vue de la perquisition. Il se rend compte des dangers qu'une telle décision ferait courir à la liberté ; il s'en défend au nom de l'exception : « Cette espèce d'inquisition serait sans doute effrayante si elle était dirigée en loi ; mais il est des moments, il est des crises dans lesquelles il faut, pour le salut public, violer un instant les lois générales... ». La motion présentée par Barbé est renvoyée au comité des subsistances, mais l'avocat de Toulouse avait donné le la.

Pendant ce temps, le roi a mis au pied du mur par la constitution de l'Assemblée nationale, discute son ralliement. Un premier vote ne dégage aucune majorité absolue entre les partisans de la vérification commune et les partisans d'une Chambre de clergé séparée : une troisième motion rassemble, en effet, une douzaine de voix, appartenant à des élus favorables à la première, moyennant la reconnaissance et la distinction préalable des ordres. En se ralliant à cette proposition, les membres du clergé inclinent pour le Tiers, mais finalement en minorité les irréductibles.



149 voix se prononcent pour l'arrêté suivant : « La pluralité du clergé assemblé est à l'avis que la vérification des pouvoirs soit faite dans l'Assemblée générale, sous la réserve de la distinction des ordres, réservés de droit ».

Et la noblesse ? Refusant le fait accompli, malgré une minorité de quatre-vingt membres environ prêts à suivre l'exemple du clergé, elle vote une adresse au roi, exprimant sa protestation et l'encouragement implicite à la résistance. Elle n'a fait, elle, qu'obéir au souverain et aux lois traditionnelles du royaume. Elle continuera à s'en tenir aux mains du roi qu'elle place sous ses espoirs. Au matin du samedi 20 juin, elle commence à la contre-offensive de la Cour : lorsque les députés de l'Assemblée veulent prendre place dans la grande salle, ils se heurtent aux portes closes. Des hérauts d'armes parcourent les rues pour annoncer que, en raison de la séance royale décidée par le souverain pour le lundi suivant, les préparatifs interdiront l'accès aux trois salles de réunion : les assemblées des trois ordres sont suspendues jusqu'à ladite séance. Les bâtiments sont placés sous la protection d'un détachement de gardes-françaises, lorsque vers 9 heures Barbé se présente accompagné des deux secrétaires. L'officier de garde lui signale l'ordre du roi. Barbé proteste. Le militaire l'informe cependant qu'il peut, avec ses adjoints, aller prendre ses papiers s'il le veut. Le président de l'Assemblée et les secrétaires pénètrent donc seuls dans la grande salle, qu'ils découvrent sans dessus dessous, livrés aux ouvriers et aux soldats. Aux portes de l'hôtel des États, une foule grossit autour des députés qui pistent, qui pestent, qui colloquent par groupes sur la décision à prendre, les plus hardis voulant entraîner leurs collègues à Marly, à tenir leur séance « aux pieds mêmes du châteaueu ».

Pendant ce temps, Bailly s'est affaîré. A ses yeux, le roi n'avait pas le droit de suspendre une séance de l'Assemblée décidée par elle-même. Une solution est trouvée : il propose à ses collègues de se rendre à la salle du Jeu de paume, rue du Vercueil (7). On avait donc rejeté le veto royal spontané. On prête au célèbre astronome une de ses maximes appliquées à être gravées dans la pierre et la bronze. A l'officier qui faisait barrage tout à l'heure, il aurait répondu : « Je crois que la nation assemblée ne peut pas recevoir d'ordres ». Une formule directement inspirée du Contrat social. Mais, à coup sûr, il était moins grave pour Bailly de rester près du roi que de se réunir à Paris, comme Sieyès semble l'avoir concilié.

Le lieu d'élection est sans majesté, mais l'événement va transfigurer ses murs sales,

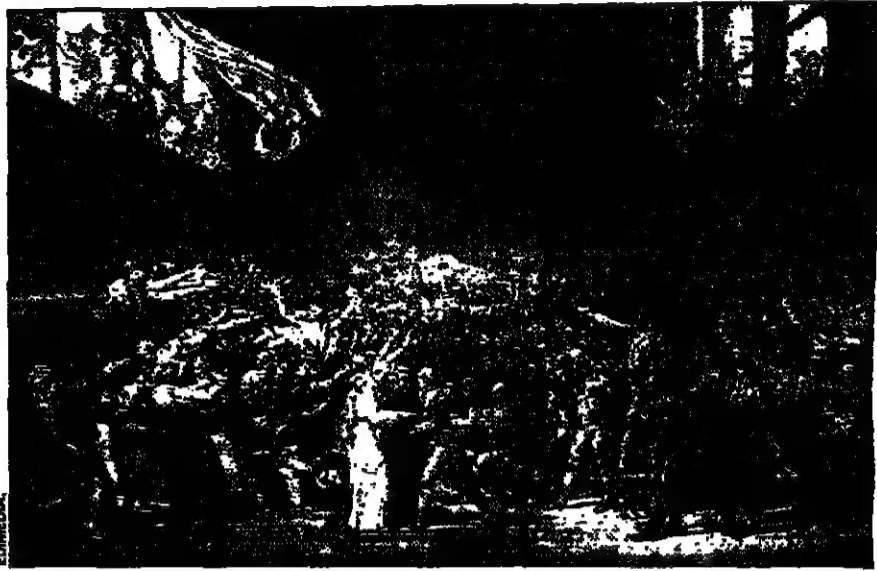
sur lesquels va retentir une parole sacrée et quasi unanime. Mounier, en effet, dès que les députés sont entrés, demande que les représentants de la nation se lient « au salut public et aux intérêts de la patrie par un serment solennel ». La proposition provoque des applaudissements enthousiastes. Le président, reprenant le texte lu par le député du Dauphiné mais ramassé dans une formulation plus concise et plus percutante (Sieyès et Target semblent y avoir collaboré), demande à prêter serment le premier, suivi de ses secrétaires. La salle s'est figée dans le silence. Dans ce gymnase la nation dépourvu de mobilier, on a apporté une table. Bailly y monte, lève la main et fait entendre les mots du pacte solennel : « Nous jurons de ne jamais nous séparer de l'Assemblée nationale, et de nous réunir partout où les circonstances l'exigeront ».

**Cent quarante-neuf membres du clergé majoritaire rejoignent l'Assemblée. « La France, dit le président Bailly, bénira ce jour mémorable... Ce jour est un jour de bonheur pour l'Assemblée nationale ».**

Jusqu'à ce que la Constitution du royaume soit établie et affirmée sur des fondements solides.

A sa suite, tous les membres de l'Assemblée en rébellion viennent prêter serment entre ses mains, à l'appel des bailliages, des Sénéchaussées, des provinces et des villes. Mais voici que, dans ce grand moment, immortalisé par la peinture de David et par tous les manuels scolaires qui en ont fait un acte de fierté légitime pour le peuple français, un incident se produit qui gâte la pompe de la cérémonie improvisée. Quand même on est ému, deux siècles après, du spectacle auguste que les députés de l'État d'Orléans d'eux-mêmes à l'histoire, doit-on dissimuler ce grain de poussière qui nous intéresse ? L'un d'eux, Martin d'Auch, bailliage de Castelnau-dary, que David peindra recroquevillé sur sa chaise, les mains croisées sur la poitrine, signe dans le registre, une fois son tour venu : « opposant ». Armand Camus, député de Paris, en informe aussitôt l'Assemblée, laquelle manifeste son indignation. Bailly demande à l'insoumis ses raisons. Martin explique qu'il ne peut jurer d'écouter des délibérations qui n'ont pas la sanction royale. Le

# 15. Le serment du Jeu de paume



La salle s'est figée dans le silence. L'un des députés présents, Martin d'Auch, bailliage de Castelnau-dary (les mains croisées sur la poitrine) signera dans le registre, quand son tour sera venu : « opposant ».

président échouant à convaincre l'opposant, l'Assemblée finalement s'en félicite : du moins aura-t-il été prouvé que cette prestation de serment s'est déroulée dans la liberté de tous. Mais est-ce tout à fait certain ? Voyons ce qu'en dit dans son journal notre député témoin, l'homme de la majorité silencieuse, Duquesnoy le prudent.

Eh bien ! dans sa relation de la séance « historique », notre chroniqueur est loin de faire le brave. Ce serment ? Un peu vite prêt tout de même ! Et le roi dans tout cela ? Supposons qu'il prenne le parti de la noblesse. Alors le royaume sera « incendié de sang » ! Mais s'il se range à l'avis des Communes, il cessera *ipso facto* d'être le souverain. Qu'advient-il alors ? Duquesnoy est horrifié par le cours des idées, « les propositions incendiaires », le déchaînement des passions. Il dénonce, sans donner de noms, « une dizaine de personnes dévorées par une ambition profonde » qui entraînent le reste à l'abîme. Pourquoi les autres suivent-ils ces « quelques scélérats » ? Humble réponse de Duquesnoy : la timidité ! Il ne dit pas : « la peur », mais il le pense visiblement.

Qui lui fait peur ? Le peuple, pardieu ! qui « maltraite », qui « insulte » ceux qui lui désignent les chefs de parti. Dans un Paris où la fièvre monte un peu plus chaque jour, et qui n'est pas si loin de Versailles, on sent la foule capable des « plus terribles excès ». Aussi, quand ce Martin d'Auch signe son refus, Duquesnoy est atterré. Une « folie » ! A ses yeux, « il valait mieux ne pas signer que signer sans avec protestation dans une assemblée excessivement intolérante, où les opinions ne sont pas libres, où l'on tient note de ceux qui ont eu un avis différent de celui de la majorité pour le diffamer, où la modération est un crime... ». Le député barrois ne se grandit pas en avouant sa coarctation, mais son avis donne à réfléchir.

CERTES, ce genre d'incident peut être grossi démesurément ; on peut le donner comme preuve d'une terreur installée avant la Terreur. Taine, dans ses révolutions épidémiques, monte en épingle cet épisode, évoquant ce Martin d'Auch dénoté, hanté, obligé de se sauver par une porte dérobée pour n'être pas mis en pièces par le public, et préférant ne plus revenir en séance pendant plusieurs jours. Pour lui, Taine, il y a trente membres de l'Assemblée qui tiennent tout en main, font la pluie et le beau temps, de concert avec un public toujours menaçant, n'hésitant pas à interrompre les députés, et même à lever la main sur les récalcitrants à la sortie de la salle. Mais voici comment on écrit l'Histoire : tandis que Taine est incapable de saisir la grandeur du serment prêt au Jeu de paume, Michelet, lui, ignore superbement le détail Martin d'Auch : « Ce jour, écrit-il, il n'y eut plus d'opposant ; l'Assemblée fut une, de pensée et de cœur ». Rien, pas un mot sur le couac.

A l'évidence, Michelet saisit mieux que Taine le sens de la journée, en mettant bien en relief que l'inspiration du serment a été Mounier, un modéré, un monarchiste bon teint, un partisan du bicamérisme. Et ce futur exilé de 1792, repensant plus tard au Jeu de paume, écrit en substance : « Non, rien de rien, je ne regrette rien ». Le serment reflétait bien la majorité. Duquesnoy lui-même, du reste, met sur « la mala-

dresse inconcevable » du ministre tout ce qui arrive. Reste que l'impréatif de l'unanimité, issu de la théorie de la volonté générale et favorisé par la pression publique, tendrait à devenir une règle et l'opposition, l'aveu d'une trahison. Sans doute faut-il se garder d'anticiper : les représentants de la nation sont encore libres, quoi qu'en dise Duquesnoy. Mais, à l'inverse, gardez-vous d'Épinal qui voudrait nous enseigner une histoire de cristal ! A la fin d'un siècle qui fut aussi intolérant et fanatique que le nôtre, nous sommes devenus vigilants...

Le lundi 22 juin, à 8 heures de matin, des hérauts d'armes proclament le renvoi de la séance royale au lendemain. Cet ajournement imprévu va permettre à l'Assemblée nationale de renforcer sa légitimité, en accueillant les membres majoritaires du clergé qui ont décliné la vérification commune de leurs pouvoirs. Cette fois, les députés ont pris place dans un lieu plus confortable, qui dispose de chaises et de bancs ; l'église Saint-Louis, où avait eu lieu la cérémonie d'ouverture des États généraux. On a dû renoncer au Jeu de paume ; le maître de la salle a eu peur des princes ; le comte d'Artois, la veille à Marly, n'avait-il pas déclaré devant la Cour qu'il viendrait y jouer le lendemain ? Vers 2 heures de l'après-midi, les cent quarante-neuf membres du clergé majoritaires prennent place dans le chœur de l'église. A l'appel de leurs noms, on applaudit particulièrement l'archevêque de Bordeaux, l'évêque de Chartres, l'archevêque de Vienne... C'est celui-ci qui va prendre la parole au nom de ses collègues :

« Messieurs, nous venons avec joie exécuter l'ordre du clergé aux États généraux. Cette réunion qui, n'a aujourd'hui pour objet que la vérification commune des pouvoirs, est le signal et, je puis dire, le préluce de l'union constante qu'ils désirent avec tous les ordres, et particulièrement avec celui de messieurs les députés des communes ».

Le président Bailly improvise une réponse en forme : « La France bénira ce jour mémorable... ce jour est un jour de bonheur pour l'Assemblée nationale... ». Target, qui manque rarement l'occasion, d'engorger des phrases, évoque la symbolique des lieux : « La Providence semble avoir voulu rendre [ce jour] plus solennel en convertissant le temple de la religion en temple de la patrie », etc.

ARTHUR YOUNG, visitant la France pour la troisième fois, s'est mêlé à la foule qui avait envahi et entouré Saint-Louis, à Versailles. Il a été frappé par l'émotion visible sur chaque visage. Pour lui, qui connaît l'histoire des révolutions anglaises, l'abcs est mdr. Les Communes, en agissant dans la pleine indépendance, « se sont transformées en Long Parlement de Charles I<sup>er</sup> ». « Il n'est pas nécessaire, ajoute-t-il, d'être très perspicace pour voir que, si leurs déclarations et leurs prétentions ne sont pas réduites à néant, le roi, la noblesse et le clergé seront privés, en France, de toute autorité législative ». Le roi, l'armée, les parlements ne peuvent donc pas laisser faire. Mais la couronne peut-elle encore avoir une « attitude de fermeté tout en adoptant un système perfectionné de liberté, comme c'est absolument nécessaire en ce moment ? » Young est sceptique : « Tout bien considéré, c'est-à-dire connaissant le caractère des gens qui sont au pouvoir, il ne faut espérer ni un plan bien étudié ni une ferme exécution ».

Tout allait donc se jouer dans la séance royale du 23 juin. Pendant plusieurs jours, Louis XVI et ses ministres l'ont préparée. Tout le monde l'attend avec inquiétude. Necker aura-t-il sa conseiller le roi, lui éviter le pire ? Mais, le soir du 22, le bruit court que son plan de conciliation a été rejeté par le monarque. Alors, si le comte d'Artois avait eu le dernier mot, n'allait-on pas vers un coup d'État contre l'Assemblée ? Duquesnoy aurait pu reprendre son antienne : « Mon Dieu ! qu'allons-nous devenir ? ». Mais, ce soir-là, il n'écrit rien, se contentant de trembler, sans doute.

**Prochaine chronique : La contre-offensive royale (23 juin 1789).**

Sur France-Culture, à 19 h 30, du lundi au vendredi, MICHEL WINOCK commente avec un historien chaque épisode de cette chronique de 1789.

Vendredi 29 juillet : « Le serment du Jeu de paume », avec Guy Chaussinand-Nogaret.

Lundi 1<sup>er</sup> août : « La contre-offensive royale », avec François Lebrun.

## Deux mois pour

Le Liban est depuis le 23 juillet en « occupation » pour l'élection d'un successeur au président Amine Gemayel. C'est une épreuve importante dans la longue et pénible route des efforts de ce pays, tiéniement mené, en cette quatorzième année d'une guerre ouverte à

Deux mois pour dire un prêt... (Texte partiellement visible et difficile à lire en raison de la qualité de l'image et de la perspective.)

Le président... (Texte partiellement visible et difficile à lire en raison de la qualité de l'image et de la perspective.)

Le président... (Texte partiellement visible et difficile à lire en raison de la qualité de l'image et de la perspective.)

Le président... (Texte partiellement visible et difficile à lire en raison de la qualité de l'image et de la perspective.)

## A la demande de l'OLP La Jordanie abandonne son plan de développement pour les territoires occupés

La Jordanie a annoncé, jeudi 23 juillet, l'abandon de son plan de développement pour les territoires occupés afin de mettre au terme des tentatives de l'OLP et des pays arabes selon lesquelles elle tentait de négocier par ce biais son retour en Cisjordanie. Cette décision a été prise en conseil des ministres jeudi 23 juillet et a été suivie d'une conférence de presse à Amman.

Le gouvernement d'Amman avait annoncé en novembre 1986 un plan économique et social de la Cisjordanie et de la bande de Gaza pour un montant de 1,3 milliard de dollars. Ce plan n'avait cependant pas reçu le financement arabe et international qu'il espérait. Les États-Unis avaient en effet refusé de verser 18,5 millions de dollars, auxquels 100 millions de dollars avaient été promis par le gouvernement d'Amman.

L'OLP s'était fermement opposé à ce projet, estimant qu'il s'agissait d'une stratégie pour gagner de l'influence parmi les Palestiniens des territoires occupés. Le communiqué annonçant la décision jordanienne affirme que cette dernière vise à lever « toute ambiguïté sur les intentions jordanaises à l'égard des territoires palestiniens occupés et répond au vœu de l'OLP tel qu'énoncé par son chef, Yasser Arafat, lors du sommet d'Algier ».

Le communiqué ajoute que la décision du gouvernement jordanien a été prise « en vertu de la loi » et « en vue de mettre en valeur l'unité palestinienne et de garantir la responsabilité de l'OLP ». Il indique que cette décision s'impose du moment



# Le serment de paume



Le Liban est depuis le 23 juillet en « campagne » pour l'élection d'un successeur au président Amine Gemayel. C'est une étape importante dans la longue et pénible remontée des enfers de ce pays, finiment amorcée en cette quatorzième année d'une guerre soumise à

# Etranger

Le Monde • Samedi 30 juillet 1988 • 3

## LIBAN : la campagne présidentielle Deux mois pour trouver un compromis entre « grands électeurs »

Le Liban est depuis le 23 juillet en « campagne » pour l'élection d'un successeur au président Amine Gemayel. C'est une étape importante dans la longue et pénible remontée des enfers de ce pays, finiment amorcée en cette quatorzième année d'une guerre soumise à

d'incessants rebondissements. Une élection d'autant plus compliquée qu'elle doit tenir compte de multiples éléments aussi bien intérieurs qu'extérieurs. Syrie, Etats-Unis, Israël, pour ne citer que les « grands électeurs » étrangers, sont penchés depuis déjà de longs mois sur

le dossier afin de tenter de trouver un — difficile — accord vivendi. Pour sa part, la France, dont le rôle au Liban n'a cessé de décroître au fil des ans, a exprimé le souhait que cette élection puisse se dérouler « de telle sorte que ce pays puisse affirmer sa volonté de vivre et de se développer ».

l'opérer dans la paix, la justice et l'entente avec ceux qui lui sont proches par les liens de l'histoire et de la culture ». Paris se déclare « résolu à continuer d'offrir aux Libanais, dans le respect de leur choix, le concours qu'ils jugent utile au bien de leur pays ».

BEYROUTH  
de notre correspondant

Deux mois pour être un président en exercice, au Liban plus que partout ailleurs, prend des allures de défi. La Constitution prévoit que le président de la Chambre convoque les députés pour le scrutin deux mois au plus tôt et un mois au plus tard avant la fin du mandat du 23 juillet et le 23 août. A défaut, la Chambre se réunit de plein droit durant les dix derniers jours de l'ultime mois de ce mandat, entre le 13 et le 23 septembre. Sinon, ce sera par défaut et simplement la vacance totale du pouvoir et l'éclatement définitif du pays, les attributions du président étant dévolues au conseil des ministres, qui est complètement paralysé à l'heure actuelle.

Il n'y a guère longtemps, on ne parlait à Beyrouth que de ce risque. Aujourd'hui, presque plus personne n'évoque ce spectre : « Le président sera élu dans les formes et les délais constitutionnels », tel est le credo de tout le monde politique libanais, opposés comme ils le sont, et surcroît, plus personne ne conteste que le président à élire soit un maronite, conformément à la tradition. Toutes les tractations, interventions, spéculations, portent sur des noms de présidents de cette confession, tout ce qui compte dans l'opposition musulmane, celle-là même qui boycotte depuis trois longues années le président Gemayel et le pouvoir maronite, ne cesse de répéter qu'il ne faut pas ajourner ce scrutin prétexté de réformes préalables. L'une des dernières déclarations notables à ce sujet est celle du leader sunnite de Saïda, M. Moustapha Saad : « Les réformes et l'entente ne pourront intervenir qu'après les présidentielles, le temps faisant défaut pour espérer y parvenir avant l'élection ».

M. Nabih Berri (Amal, chiite), longtemps intrinsèquement, a récemment affirmé ses intentions : il a maintenu le « préalable », mais remplacé les « réformes » par « l'entente ». Une entente, par exemple, sur la personne du futur président. Dans l'intervalle, il est vrai, les Syriens avaient fait savoir par plusieurs canaux qu'ils souhaitaient que l'élection présidentielle ait lieu le 23 septembre, en mettant au pas le Hezbollah. Ils ont dispensé l'islam libanais en général et Amal en particulier d'avoir à se livrer à une surenchère interconfessionnelle, face à la théorie extrême d'une république islamique prônée par les intégristes.

Réaliste, le guide du Hezbollah, le cheikh Mohamed Hussein Fadlallah, a admis qu'un président puisse être élu. Ce sera, a-t-il dit, « le fruit d'une décision prise d'un commun accord par tous les pays concernés ; aucun ne voudrait d'une vacance à la tête de l'Etat (...). Certes, ces pays traitent de la crise libanaise par le biais des milices et des partis, mais sous l'ombrelle constitutionnelle d'un président de la République. Quel qu'il soit, un président leur est nécessaire ».

### Les conditions syriennes

M. Walid Joumblatt (PSP druze) enfant terrible en toutes circonstances, a dit, début juillet : « Je ne vois pas de bataille à l'horizon ». Il a fait mieux qu'opiner en présentant un candidat, M. Antoine Achkar, maronite. Quant aux chrétiens, aucun d'entre eux, naturellement, même le plus forcené des opposants, ne souhaiterait autre chose que ce qui se dessine : une présidentielle dans les délais, débarrassée de l'hypothèque des réformes préalables.

L'euphorie ? On est loin d'y aller, car ce pays déçu et déstructuré, le pire est toujours à craindre. Mais on peut raisonnablement penser que, dans moins de deux mois, le nom d'un nouveau président libanais sortira de l'urne d'un Parlement fort vieux puisqu'il en a 1972 et ne comptant plus que vingt-deux députés sur quatre-vingt-neuf, les vingt-trois maronites ayant disparu par mort naturelle (vingt) ou violente (trois).

La Syrie joue le jeu. La rencontre, lors du sommet arabe d'Alger début juin, entre les présidents Assad et Gemayel est pour beaucoup dans l'actuelle détente. Après avoir dit :

« Pas de Beyrouth administratif par élection » (ce qui signifiait : après la mise au pas de tout le camp musulman, le camp chrétien doit, à son tour, céder à l'autorité syrienne), Damas a néanmoins assoupli sa position. Radio-Damas a été on ne peut plus explicite le 7 juillet : « La présidence de la République, ainsi que l'a souligné le président Assad, est un des symboles de l'unité du Liban. C'est pourquoi la Syrie tient tant à sa sauvegarde ». Les mieux avertis de la position syrienne, à commencer par des présidents potentiels, sont aujourd'hui intimement convaincus que la Syrie veut réellement que le 23 septembre prochain, le Liban ait un nouveau chef d'Etat. Les conditions syriennes paraissent raisonnables, dans la

mesure où la Syrie ne chercherait plus tant à avoir un homme à elle que ce poste, qu'un homme qui ne soit pas contre elle, un président qui admette des réformes institutionnelles plus ou moins profondes. Le président Assad a plaidé, devant un auditoire de M. Gemayel, pour « un président qui ne nourrisse de haine envers personne, un président d'entente ».

Le leitmotiv de la Syrie de ses pro-Syriens : « La réforme puis les élections présidentielles », s'est mis en : « Les présidentielles, puis la réforme ». La Syrie semble de bonne volonté, parce que sûre d'elle-même pour avoir consolidé sa position.

Plutôt que de s'attaquer au « gros morceau » chrétien — la seule partie du Liban échappant à son contrôle (qu'elle peut aspirer à mater sans se sentir directement à l'abri), — la Syrie s'emploie à parfaire son empire sur « sa » portion de pays, la plus vaste, puisqu'elle représente les deux tiers du territoire.

Après avoir crevé un vieux abcès en entrant, début juin, dans la banlieue sud, sanctuaire de l'intégrisme chiite (ce qui a accéléré la défaite des « arafatistes » et la chute, en juillet, de deux camps palestiniens de Beyrouth), Damas est en train de mettre au pas le turbulent Walid Joumblatt, dont les ailes sont déjà rognées avec l'installation d'unités syriennes dans « son » fief du Chouf. Le leader druze, qui a l'art de plier lorsqu'il le faut pour ne pas rompre, a déjà soulevé la « bienvenue » aux troupes syriennes « amies ». Ainsi, le chef kiboniste carré, le réducteur chrétien douze, pour l'instant, l'impression d'être aussi irréductible que le village gaulois d'Assiéf; il est entouré de garnisons d'unités ; Damas peut laisser croire à son autonomie. Sans être totalement maître du jeu — l'expérience incite à la retenue, car ils ont, par le passé, trébuché en touchant au but, — les Syriens n'en sont pas moins le premier acteur.

### Droit de veto israélien

Le « grand électeur » le plus influent est le président Hafez El Assad. Il se comporte sans détour, comme tel. A Damas, défilent les protagonistes libanais de tous bords (le camp chrétien y étant admis de M. Joseph Hachem, délégué du président Gemayel), tout comme les intégristes musulmans avec les cheikhs Mohamed Hussein Fadlallah (chiite) et Saïd Chahabane (sun-

nite). A Damas, se rendent aussi des émissaires américains. Les Etats-Unis sont, en effet, le deuxième « grand électeur » et ont été constamment mêlés à l'élection des présidents libanais depuis plus d'un quart de siècle, depuis le débarquement des marines à Beyrouth en 1958. Le troisième pays ayant son mot à dire, ou, plus exactement, capable d'imposer un veto, c'est Israël ; on ne peut le négliger, malgré son récent retrait de Beyrouth. De « petits électeurs » actuels au Liban. Aucun de ces trois grands électeurs, pas même la Syrie, ne peut seul « faire » le président du Liban. Mais chacun, surtout les deux pays voisins, peut l'empêcher. De « petits électeurs » — la France, le Vatican, l'Autriche, les Arabes — sont en mesure d'aider à établir certains contacts, arrondir les angles, faciliter le dialogue en vue de l'élection. Leur rôle n'est peut-être pas essentiel, mais il est utile.

### Piétine de présidentielles

Quant aux grands électeurs libanais, on ne peut les négliger, même si aucun n'est vraiment libre de ses mouvements. Ce sont, chez les chrétiens, le président Amine Gemayel, l'ancien président Soleiman Frangieh, le patriarche maronite Nasrallah Sfeir et les Forces libanaises. Chez les musulmans la donne est plus confuse : l'empire syrien étant plus directe, personne n'a son mot à dire, on se peut. Néanmoins chez les sunnites on peut citer le premier ministre par intérim, M. Sellim Hosni, et le maréchal Cheikh Hassan Khaled. Chez les chiites, le président de la Chambre, M. Hussein Housseini, Cheikh Mohamed Mahdi Chahmédine, vice-président du Conseil supérieur communal, et, malgré ses contre-performance, M. Nabih Berri ; chez les druzes, il n'y a que M. Walid Joumblatt.

Les présidentielles, enfin, sont légion. Tout maronite ayant tâté de la politique ou ayant quelque assise financière se voit candidat en présidence. En passant à la circonscription de nous circulant à Beyrouth et en considérant des critères comme la volonté syrienne, les votes, le lieu d'origine de l'impétrant, ses rapports avec l'armée et les milices, la position parmi les différents mouvements, on ramène ce préliminaire groupe de candidats à un nombre de six. Ils se répartissent en deux lots : les « grands » et les « possibles ». Les candidats les plus vus sont MM. Soleiman Frangieh, Raymond Eddé et le général Michel Aoun. Cependant, pen d'analyses leur donnent les meilleures chances,



peut-être parce que, précisément, chacun représente le danger d'un pouvoir qui ne sied pas à l'un des grands électeurs ou à plusieurs. M. Frangieh, le plus illustre et le plus constant des alliés de Damas, possède à ce titre un atout majeur qui est en même temps son handicap : « Trop Syrien », disent ses détracteurs. Israël, dans la première intervention du genre, fit souffler le 12 juillet, contestant qu'il puisse redevenir président, M. Frangieh sera satisfait d'être réélu par l'ennemi. L'obstacle n'en est pas moins de taille ; ce n'est pas le seul sur sa route. Israël n'apprécie guère non plus M. Raymond Eddé, l'exilé volontaire de Paris. Quel que l'on ait dit sur son flirt avec Damas, les Syriens préfèrent ne pas avoir affaire à lui. Cet homme a des principes trop rigides et il pourrait, par exemple, lui venir à l'idée que le Liban est un vrai pays, réellement souverain.

Quant au général Aoun, il a multiplié les faux pas au cours des derniers mois, sans pour autant que Damas on se mette toujours de tout ce qui est susceptible de redonner force à l'armée libanaise, notamment un général-président. Ces trois hommes se heurtent, de surcroît, pour des raisons différentes, au veto des maîtres du résistat chrétien, en particulier celui des Forces libanaises, exprimé haut et clair.

LUCIEN GEORGE.

### A la demande de l'OLP

## La Jordanie abandonne son plan de développement pour les territoires occupés

La Jordanie a annoncé, jeudi 28 juillet, l'abandon de son plan de développement pour les territoires occupés afin de mettre un terme aux critiques de l'OLP et de pays arabes selon lesquelles elle tentait de renforcer par ce biais son influence en Cisjordanie. Cette décision a été prise en conseil des ministres présidé par le premier ministre, M. Zeid El Rifai et fait suite à une requête de M. Yasser Arafat.

La décision d'Amman avait été annoncée en novembre 1986 un plan quinquennal pour le développement économique et social de la Cisjordanie et de la bande de Gaza pour un montant de 1,3 milliard de dollars. Ce plan n'avait cependant pas reçu le financement arabe et international espéré. Les Etats-Unis avaient été les principaux bailleurs de fonds et avaient versé en 1987 18,5 millions de dollars, auxquels se sont ajoutés tout récemment encore 7 millions de dollars.

L'OLP s'était fermement opposé à ce projet, estimant qu'il s'agissait d'une stratégie pour gagner de l'influence parmi les Palestiniens dans les territoires occupés. Le communiqué annonçant la décision jordanienne affirme que cette dernière vise à lever « toute équivoque sur les intentions jordanaises à l'égard des territoires palestiniens occupés et répond au vœu de l'OLP tel qu'exprimé par son chef, M. Yasser Arafat, lors du sommet d'Alger ».

Le communiqué ajoute que la décision du gouvernement jordanien a été en outre motivée « par le souci d'Amman de mettre en valeur l'unité palestinienne et de permettre à l'OLP d'assumer totalement ses responsabilités ». Il indique que cette décision s'inspire du sommet

arabe de Rabat (1974) qui a consacré l'OLP comme « unique représentant du peuple palestinien », de celui de Fès (1982), qui a appelé à l'établissement d'un Etat palestinien indépendant, et celui d'Alger (juin 1986) qui s'est engagé à soutenir le peuple palestinien « afin qu'il réalise ses objectifs nationaux sous la direction de l'OLP, son représentant unique et légitime ».

La décision d'Amman a été accueillie avec une relative indifférence en Israël où l'on tente de minimiser l'importance de cette mesure « comme toute symbolique ». A Tunis, en revanche, l'OLP a exprimé implicitement sa satisfaction, tout en précisant qu'elle refusait à lier « toute perspective de règlement politique à l'amélioration des conditions de vie des populations palestiniennes ».

« Nous rejetons tout ce qui, en définitive, porte gravement atteinte à la question palestinienne », a déclaré, jeudi 28 juillet, à l'Agence Wafa, M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'OLP. « Le soulèvement se poursuivra et gagnera en ampleur pour accomplir sa mission fondamentale qui consiste à mettre fin à l'occupation, à-t-il ajouté. Le problème n'est donc pas une question de développement, en dépit de l'importance que nous accordons à l'amélioration du niveau de vie de notre peuple et dont nous assurons totalement la responsabilité, avec l'aide arabe ».

Cette position, a rappelé le chef du département politique de l'OLP, « ne signifie nullement que la révolution palestinienne néglige les liens sociaux et politiques avec le peuple jordanien frère ». — (AFP, AP, Reuters, UPL)

## La guerre du Golfe et les perspectives de cessez-le-feu L'insistance de Bagdad sur un « face-à-face » avec Téhéran bloque toujours les efforts de M. de Cuellar

Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a manifesté son intention de reprendre, vendredi 29 juillet, ses conversations avec les ministres des affaires étrangères de l'Iran et de l'Irak après avoir observé une « pause de réflexion » de vingt-cinq heures pour examiner les moyens de sortir de l'impasse les pourparlers indirects de paix qu'il mène avec les deux belligérants.

Cependant, rien n'annonce encore qu'il y parviendra. « Si ces rencontres ont lieu, elles se dérouleront certainement vendredi après-midi », a dit M. Perez de Cuellar en quittant son bureau jeudi 28 juillet dans la soirée. Il a demandé avec force que les négociations soient sur le point d'échouer. « Je rejette absolument l'idée d'un effacement des pourparlers », a-t-il dit à la presse, en ajoutant qu'il avait toujours « l'espoir » d'obtenir des réponses de l'Irak à ses propositions sur la mise en œuvre des négociations de paix.

Dans les milieux diplomatiques, on reconnaît que les travaux entamés depuis mardi par le secrétaire général se trouvent dans une phase particulièrement délicate en raison des positions prises par les deux parties, notamment par le chef de la diplomatie irakienne, M. Tarek Aziz, qui exige que les négociations se déroulent « face à face » avec son homologues iranien, M. Ali Akbar Velayati, ce que rejette pour l'instant Téhéran. M. Tarek Aziz aurait indiqué qu'il ne serait pas en mesure de donner des réponses au secrétaire général tant qu'il n'aurait pas obtenu d'assurance sur l'ouverture de négociations directes.

Tant le secrétaire général que les membres du Conseil de sécurité ont travaillé fébrilement ensemble

jeudi pour tenter de déboucher la situation sur un fin de journée, le président brésilien, Paulo Negreiros, a publié une déclaration extrêmement sibylline affirmant le soutien des quinze membres du Conseil de sécurité pour faire appliquer la résolution 598. Il n'est pas exclu que les membres du Conseil aient ainsi donné leur blanc-seing à certaines initiatives que s'approprient à présent M. de Cuellar. Ce dernier a affirmé, jeudi soir, qu'à un certain stade des discussions directes entre les deux belligérants seront « indispensables ». L'Iran n'a pas totalement rejeté une pareille éventualité si tel est le désir du secrétaire général, mais on déclare au sein de la délégation iranienne qu'au stade actuel « des pourparlers directs ne seraient pas propices à une application rapide de la résolution 598 ».

M. Perez de Cuellar, indique-t-on dans les milieux diplomatiques, a proposé trois formules possibles de dialogue : des discussions face à face, des conversations rapprochées ou une médiation indirecte. C'est pour être la fébrilité d'un compromis. Dans les milieux diplomatiques, on estime qu'en se montrant intrinsèque sur la question de négociations directes, l'Irak cherche à tester la résistance politique de son adversaire, qui, depuis son brutal revirement il y a dix jours sur l'arrêt du conflit, n'a cessé de faire concession sur concession.

Entre-temps, les forces de Téhéran ont repris dans la nuit de jeudi à vendredi les deux villes irakiennes de Kerand et d'Isfahabad et Gharb occupées il y a trois jours par les Irakiens et leurs alliés Moudjahidines.

Ces derniers ont confirmé leur retrait tout en démentant informa-

tions de Téhéran sur une participation des forces de Bagdad à cette opération, bien que la plupart des observateurs estiment que l'essentiel de la bataille est mené par les Irakiens. Rien que pour la journée de jeudi, les avions et les hélicoptères irakiens ont effectué, selon un communiqué officiel de Bagdad, 239 missions réussies dans le secteur du front central.

### Un appel de M. Sandjahi

A New-York, le docteur Sandjahi, le chef du Front national iranien d'opposition réfugié aux Etats-Unis depuis 1981, a lancé un appel à l'ensemble de la population iranienne et aux tribus kurdes du secteur central où se déroulent actuellement les combats. Il a demandé de se mobiliser en vue de repousser les « envahisseurs », ainsi que leurs « agents et collaborateurs ». Chef de la tribu kurde des Sandjahi, il avait formé au début de la révolution islamique une puissante confédération des tribus kurdes du centre de l'Iran. Après avoir été ministre des affaires étrangères du premier gouvernement islamique, il avait été mis à l'écart et avait rejoint l'opposition au régime islamique avant de quitter clandestinement le pays. Dans son appel, M. Sandjahi critique la politique de la République islamique, qui a abouti à l'« isolement diplomatique » du pays et « au gaspillage de ses ressources humaines et matérielles », mais ajoute que l'Iran traverse des heures « les plus sombres de son histoire récente » et est « menacé d'occupation et de démembrement ».

A Londres, l'Independent, qui cite des sources diplomatiques, affirme que la publication d'un rapport de l'ONU accablant l'Irak

dans le conflit avec l'Iran a été retardée sous la pression des Irakiens, qui sont influents au sein du service de traduction arabe de l'ONU. « L'Irak a considérablement augmenté les bombardements chimiques contre les populations civiles iraniennes au cours des dernières semaines », conclut, selon l'Independent, le rapport des Nations Unies, qui devrait être publié lundi prochain. L'impact du rapport, véritable catalogue des « souffrances atroces » des femmes et des enfants iraniens, sera atténué si sa publication est retardée à la semaine prochaine, estime le quotidien britannique, d'autant que le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, aura alors quitté New-York. Les conclusions du rapport, notamment le fait qu'il n'y a pas de preuve que l'Iran ait utilisé des armes chimiques, sont « dangereuses » pour l'Irak, estime l'Independent, au moment où ce pays bloque les négociations de paix en posant de nouvelles conditions.

A Paris, M. Ali Ahani, ambassadeur d'Iran en France, a déclaré jeudi, dans une interview à l'AFP, que la France pouvait devenir « le premier partenaire économique et commercial de l'Iran pour la reconstruction du pays, dans un avenir pas trop éloigné ». Il a également estimé que le rapprochement entre Téhéran et Paris permet d'espérer la levée de l'embargo pétrolier français « dans un délai très proche » et l'échange de visites des ministres des affaires étrangères « avant la fin de l'année ».

M. Ahani a ajouté qu'une demande iranienne de coopération militaire ne pouvait être exclue « après la mise en application de la résolution 598 ». — (AFP)



Europe

GRÈCE : Après la tuerie du City-of-Poros

Le gouvernement pourrait réexaminer sa politique à l'égard des ressortissants arabes

Les conclusions officielles de l'enquête sur la tuerie du City-of-Poros, qui a fait neuf morts, dont trois Français, le 11 juillet dernier, devraient être remises « incessamment » au gouvernement grec. Après la mise en cause du groupe Abou Nidal et la publication de l'identité de six suspects, dont trois seraient morts, on n'en attend toutefois pas de grandes surprises.

Trois semaines après l'attentat, de nombreuses questions restent sans réponse, concernant tout ce qui n'a été, selon les points de vue, maladroits, bavards, conclusions hâtives ou fororées des diverses autorités méliées de près ou de loin dans cette affaire.

Le gouvernement a « converti » ses deux collaborateurs. Leur accusateur n'ont pas présenté de preuves, mais ont simplement invoqué leur passé. Tous les deux ont fait partie de la résistance contre la justice militaire. M. Valyrakis était évadé de prison pour abriter en Albanie, où il avait été de nouveau emprisonné. En 1979, il avait été arrêté par la police des ports qui l'avait accusé de transport d'armes sur un bateau qui venait de l'île de Lesbos en Grèce.

L'affaire n'avait pas eu de suites. Quant à M. Trizmas, il avait été responsable de la section militaire du PAK, mouvement de résistance présidé par M. Andréas Papandréou et ancêtre de son parti actuel, le PASOK. Selon les accusations soulevées par les journaux, M. Trizmas avait passé un temps d'entraînement dans un camp palestinien pendant la période de la dictature militaire en Grèce.

A TRAVERS LE MONDE Arabie saoudite Le roi Fahd veut diversifier ses sources d'armement

Le roi Fahd d'Arabie saoudite a souligné le droit de son pays de diversifier ses sources d'armement, dans un discours prononcé cette semaine à l'occasion de la fin du pèlerinage à La Mecque et diffusé mercredi 27 juillet.

GRANDE-BRETAGNE M. Paddy Ashdown prend la tête des Démocrates sociaux et Libéraux

Les Démocrates sociaux et libéraux (SLD), légataires des espoirs d'une « troisième force » au centre du spectre politique britannique, ont pris un nouveau départ en élitant, jeudi 28 juillet, leur premier leader. M. Paddy Ashdown, un député de quarante-sept ans.

URSS Une commission officielle demande la libération de tous les prisonniers religieux

La commission soviétique (officielle) sur les questions humanitaires et des droits de l'homme a décidé de demander aux autorités de gracier « tous les détenus condamnés en vertu d'articles du code pénal concernant l'accomplissement de rites religieux ».

PERSONNALITÉ RESPECTÉE DE LA GAUCHE L'ancien secrétaire général de Lotta continua est arrêté pour « participation à un homicide » en 1972

Par le rebondissement inattendu d'une enquête, l'opinion italienne s'est retrouvée, le 28 juillet, plongée dans une histoire ancienne, celle du « mouvement de plomb ».

Soudan Mise en garde des « cellules des fedayins arabes »

L'organisation clandestine des « cellules des fedayins arabes » a mis en garde, mercredi 27 juillet, le gouvernement soudanais contre « toute atteinte » à cinq de ses membres jugés à Khartoum pour avoir perpétré, en mai, des attentats ayant fait sept tués, dont cinq Britanniques.

BRÉSIL Crise ministérielle autour d'un projet de Constitution

L'adoption par l'Assemblée constituante d'un projet de Constitution, destinée à remplacer celle promulguée en 1969 par le régime militaire (au pouvoir de 1964 à 1985), a provoqué un vif conflit entre les pouvoirs législatif et exécutif.

PÉROU Le président Garcia annonce le renforcement de la lutte antiterroriste

publiquement l'apologie du terrorisme dans la presse, à la radio ou à la télévision. Le chef de l'État a également souhaité le renforcement des tribunaux spéciaux en dénonçant l'abandon de 90 % des poursuites judiciaires par crainte de représailles.

AMÉRIQUES BRÉSIL Crise ministérielle autour d'un projet de Constitution

Dans un message adressé au Congrès le 28 juillet à l'occasion du tricentenaire de son arrivée au pouvoir, le président péruvien Alan Garcia a mis l'accent sur le renforcement de la lutte contre le terrorisme.

ITALIE : une mise en garde du chef de l'Etat

La Mafia aurait réussi à surmonter la période des « maxi-procès »

Le chef de l'État est publiquement intervenu après qu'un magistrat bien connu, le procureur de Marsala, en Sicile, M. Paolo Borsellino, ancien membre éminent du « pool anti-Mafia » de Palerme, ait lui-même dénoncé l'« abaissement de la garde » de l'État face à la Cosa Nostra, redevenue, a-t-il affirmé, la véritable puissance de référence dans l'île.

PHILIPPINES Marcos a offert milliards de dollars pour rentrer au pays

Le président d'abord en verve lorsqu'il avait dit qu'il accepterait de revenir au pays si les Philippines devenaient une démocratie, a refusé de revenir.

AFGHANISTAN Les Soviétiques surveilleraient la défense de l'aéroport de Kandahar

Les Soviétiques ont pris la responsabilité de la défense de l'aéroport de Kandahar, bombardé le week-end dernier par la résistance.

A l'approche des JO Les méandres du dialogue

Sur un territoire de 100 kilomètres carrés, les Jeux Olympiques de 1992 à Pékin ont été l'occasion d'un dialogue entre les deux superpuissances.

L'assassinat de Pyongyang

Un assassinat commis à Pyongyang, capitale du Nord, a suscité l'attention internationale.

MOSCOU La délégation de l'URSS

Une délégation de l'URSS pour la conférence de Genghis Khan a été envoyée en Mongolie.

CAMBODGE L'URSS veut un rôle actif

L'URSS veut un rôle actif dans le dialogue pour la défense de l'aéroport de Kandahar.





# Afrique

## TUNISIE : le « congrès du salut »

### Le parti gouvernemental est invité à se rénover en vue des futures échéances électorales

TUNIS  
de nos envoyés spéciaux

Le parti socialiste destitué, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD) tient à Tunis, du vendredi 29 au dimanche 31 juillet, son premier congrès depuis la destitution de M. Bourguiba. Quelque deux mille cinq cents délégués du parti gouvernemental, qui revendique un million cinq cents mille adhérents, devraient assister au congrès d'ouverture du président Ben Ali, en présence d'un grand nombre d'invités étrangers. Le programme officiel présente ces assises comme le « congrès du salut ». Cette formule a été choisie, nous a expliqué le premier ministre et secrétaire général du RCD, M. Hédi Baccouche, pour bien montrer qu'il s'agit de prolonger le sursis national qui a permis d'arrêter les dégâts, le 7 novembre 1987.

Le congrès ne l'avait pas retenu en Tunisie ce jour-là.

Ici, on célèbre le changement de sept novembre. On parle même de « sept novembre » pour désigner les partisans les plus actifs du chef de l'Etat, mais, à aucun moment, on n'a utilisé la logomachie martiale et « progressiste » qui, dans tant de pays, a accompagné le remplacement d'un président civil par un général. Emportés par leur lyrisme, des éditeurs locaux ont cru pouvoir évoquer l'avènement de la « deuxième République », avant la promulgation du récent amendement constitutionnel. En fait, rappelle-t-on dans les milieux officiels, il s'agit de la Loi fondamentale, entrée en vigueur avec l'indépendance, il y a trente et un ans, avec quelques articles nouveaux, dont certains ne font que rétablir une situation ancienne, notamment en ce qui concerne la désignation du détenteur de la magistrature suprême en cas de vacance de la fonction.

Parvenu au pouvoir en vertu d'un article aujourd'hui aboli, qui faisait du premier ministre le successeur automatique du chef de l'Etat si celui-ci n'était plus en mesure de remplir sa mission, le président Ben Ali aurait pu choisir d'obtenir une nouvelle légitimité en se faisant confirmer rapidement par le suffrage universel. Pour le moment, il a préféré laisser les choses en l'état.

#### Service public

La volonté de procéder par étapes se retrouve aussi dans le calendrier des législatives. C'est, paradoxalement, une Chambre de députés élue en 1986, dans des conditions frauduleuses, aujourd'hui reconnue et entièrement occupée par le parti gouvernemental, qui est appelée à ratifier les décisions novatrices de l'« artisan du 7 novembre » et de ses principaux ministres. Des scrutins partiels, portant sur une vingtaine de sièges, surviendront, dans les mois à venir, de préférence et de tests à des élections générales, dont la date demeure incertaine.

Le Rassemblement constitutionnel démocratique est invité à la fois à se rénover, en vue des grandes échéances électorales futures et à renouer ses pratiques qui avaient souffert de la dérive autoritaire de ces dernières années. L'opposition ne saurait plus se résigner dans le contexte nouveau. La fraude caractéristique n'était pas toujours nécessaire. Le clientélisme, cultivé par les élus locaux, la tenue des listes électorales par des fonctionnaires militants, suffisaient souvent à assurer des victoires sans risque.

L'opposition souhaite que cesse la confusion entre l'Etat et un parti qui, sous des noms suggestifs divers, a toujours soutenu que son histoire se confondait avec celle de la nation, en raison de son rôle lors des luttes pour l'indépendance. A l'évidence, le président Ben Ali veut en finir avec cette confusion à l'échelon

régional. Les fonctionnaires seront invités à se comporter en membres du service public et non en agents électoraux.

Mais le chef de l'Etat restera le président du RCD et son premier ministre demeurera très probablement le numéro deux du parti gouvernemental, même si son titre de secrétaire général change de nom. Sur ce point, les plus hauts responsables font la sourde oreille au vu de l'opposition quant à un « président-arbitre », arguant que cette notion n'a guère cours, même dans les grandes démocraties occidentales.

En revanche, on paraît ouvert à l'idée d'une « majorité présidentielle » dépassant le seul RCD. « Pourquoi pas ? nous a dit M. Baccouche, mais seulement après les élections et après qu'on se sera mis d'accord sur les grandes lignes du pacte national. » Ce pacte, à conclure avant les élections, sera un code de bonne conduite entre le pouvoir, les partis, les syndicats et les associations représentatives.

#### Etat de grâce

« L'Etat de grâce » existant encore pour le président Ben Ali, neuf mois après son avènement, l'opposition légale ou tolérée se déclare disposée à la continuation du dialogue qui a précédé les grandes discussions du président de la République : suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, lois sur les partis et associations, code de la presse, amnistie, réunification des syndicats.

Non reconnu officiellement, mais jouissant toujours d'une audience dans le pays, le Mouvement de la tendance islamique pourrait, lui aussi, participer aux débats sur le pacte national. M. Baccouche nous a précisé que quatre de ses dirigeants en exil peuvent rentrer librement en Tunisie, à condition de faire opposition aux jugements qui les avaient condamnés par contumace en septembre 1987. Il s'agit de M.M. Hamadi Jebali (condamné à mort), Habib Elouaz et Mohamed Hamou (tous deux vingt ans de travaux forcés), et Abdel-Fatah Mourou (dix ans). Le premier ministre a communiqué lui-même cette information à M. Hamadi Jebali, qui l'avait appelé au téléphone pour lui exprimer ses vœux, lors de la fête du mouton (Aïd), la semaine dernière.

L'Aïd a été l'occasion d'un autre échange d'amabilités isolées. Le président Ben Ali a envoyé un message à M. Bourguiba, toujours relégué dans la résidence du Mourag, à une quinzaine de kilomètres de Tunis. Le chef de l'Etat, qui ne prononce jamais le nom de son prédécesseur dans ses discours, agit avec circonspection à son égard. La famille du « Père de la nation » est, seule autorisée à le voir. Son état de santé ne paraît pas s'être dégradé depuis le choc du 7 novembre. Il a émis le désir de passer l'Aïd à Monastir, sa ville natale, mais sans obtenir satisfaction dans l'immédiat. « On verra ça après le congrès », nous a dit M. Baccouche.

JEAN DE LA GUÉRIÈRE ET MICHEL DEURÉ.

## AFRIQUE DU SUD

### Le mystérieux incendie de la maison de Winnie Mandela

Un incendie a complètement détruit, le jeudi 28 juillet, à Orlando West, un quartier de Soweto, près de Johannesburg, la maison où vivait Winnie Mandela, épouse du dirigeant nationaliste. Selon les voisins et le police, cet acte criminel n'aurait pas été commis par des lycéens noirs. D'aucuns ont affirmé qu'il s'agissait de la dernière épisode d'un conflit qui opposait les élèves d'un établissement secondaire à l'équipe de football « Mandela ». Président du mouvement interdit « Campagne pour

la libération de Mandela », Aubrey Mokoena y a vu le main d'œuvre du mai et des syndicats.

Déjà, en 1985, un incendie avait détruit une clinique administrée par Winnie Mandela, à Brandfont, dans l'Etat Libre d'Orange, où elle avait vécu pendant une dizaine d'années. En 1987, l'épouse du chef nationaliste avait fait construire une nouvelle maison à Soweto mais elle ne s'y était pas encore installée. — (Reuters.)

● SOMALIE : échange de prisonniers avec l'Éthiopie. — La Somalie et l'Éthiopie se sont communiquées, le jeudi 28 juillet, les listes des prisonniers de guerre qu'ils détiennent respectivement depuis le conflit de l'Opagan qui les avait opposés en 1977-1978. Le vice-ministre somalien de l'Éthiopie a annoncé que son pays détenait trois mille cinq cent sept prisonniers éthiopiens et un soldat cubain. L'Éthiopie a présenté une liste de deux cent vingt-neuf prisonniers somaliens. L'échange devrait avoir lieu, le 23 août, dans la ville éthiopienne de Dire-Dawa. (AFP.)

● ANGOLA : Conversations soviéto-américaines. — Le secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires africaines, M. Chester Crocker, rencontrera, le dimanche 31 juillet et le lundi 1<sup>er</sup> août, à Genève, le vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Anatoly Adamtchikine,

et annoncé le département d'Etat. Leurs conversations porteront sur les efforts de paix en Afrique australe et sur la situation dans le corne de l'Afrique, à l'instar de la porte-parole du département d'Etat. Ces entretiens précéderont la reprise, le 2 août à Genève, des négociations entre les délégations sud-africaines, angolaises, cubaines et américaines sur l'indépendance de la Namibie et le retrait des forces étrangères d'Angola. — (AFP.)

● ETHIOPIE : le sort des otages soviétiques. — Moscou a accepté d'engager des pourparlers directs avec le Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE) sur le sort des trois Soviétiques — deux colonels et un lieutenant — détenus par les insurgés, vient d'annoncer un porte-parole des coms. Il a précisé que les deux parties se rencontreraient, en août, dans un pays arabe. — (Reuters.)

# Asie

## A l'approche des J.O. de Séoul

### Les méandres du dialogue inter-coréen

TOKYO  
de notre correspondant

A l'approche des Jeux olympiques de Séoul, le dialogue entre les deux Corées est-il sur le point de reprendre après deux ans et demi d'inter-réception ? C'est ce que donnent à penser les initiatives prises de part et d'autre depuis une semaine et qui ont revêtu les spéculations sur la possibilité d'une participation de Pyongyang aux Olympiades. « La porte est toujours ouverte à une participation de la Corée du Nord », a déclaré, mardi 28 juillet à Langue, M. Samaranch, président du Comité olympique international. « Bien que les chances d'un changement dans la position de Pyongyang soient très minces, nous ne voulons négliger aucune possibilité pour créer une atmosphère de détente dans la péninsule », déclarait, jeudi 28 juillet à Tokyo, M. Choi Chang Yoon, ancien conseiller politique de l'ex-président Chun Doo Whan et actuellement chef du Comité de planification du parti pour la justice et la démocratie.

Vendredi, les chefs des quatre partis politiques sud-coréens devaient convenir de la réponse formelle à la proposition nord-coréenne d'organiser une réunion parlementaire bilatérale à Pyongyang. Cette réponse sera transmise lundi prochain aux membres de la délégation nord-coréenne de la commission d'armistice à Panmunjom.

Si le fait que les Coréens du Nord aient répondu à la lettre du 20 juillet que leur ont adressée les parlementaires du Sud leur demandant de participer aux Jeux olympiques a été interprété à Séoul comme une évolution positive (c'était la première fois que Pyongyang acceptait un message de Séoul depuis le 16 octobre dernier), le dialogue entre les deux Corées s'engage sur des bases pour le moins incertaines.

Dans son message, le 22 juillet, le Nord ne répondait pas directement à la lettre des députés du Sud mais proposait d'organiser en août à Pyongyang une rencontre entre parlementaires pour négocier un pacte de non-agression. Séoul déclarait le même jour accepter le principe d'une telle rencontre (le Monde du 23 juillet). Dans une seconde lettre, adressée mardi 26 juillet au président de l'Assemblée de

la succession d'initiatives de Séoul depuis la déclaration d'ouverture en direction de Pyongyang faite le 7 juillet par le président Roh Tae Woo. Isolée au sein de la communauté internationale depuis l'attentat de décembre dernier dont fut victime un appareil de Koréens Aïlines, mais aussi parmi ses alliés du camp socialiste (la Chine et l'URSS ayant décidé de participer aux Jeux de Séoul), la Corée du Nord cherche visiblement à ne pas être de reste alors que le Sud voit croître son prestige international. Les dirigeants de Pyongyang peuvent aussi espérer exploiter les divergences entre le gouvernement du Sud et son opposition parlementaire, le mécontentement des étudiants et l'évident déclin en faveur d'une reprise du dialogue Nord-Sud qui prévaut à Séoul.

Le Sud, de son côté, entend être logique avec lui-même. La politique d'ouverture en direction de Pyongyang conjuguée à l'amélioration des relations avec Moscou et Pékin fait apparaître à Séoul comme un champion de la détente.

#### L'assouplissement de Pyongyang

Selon Radio-Pyongyang, M. Ho Dam, ancien ministre des affaires étrangères du Nord et membre du bureau politique, a déclaré, mercredi, qu'une telle réunion préparatoire était inutile, arguant de l'échec des deux réunions qui ont eu lieu dans le passé (la dernière en date remontant à juillet 1985). A Séoul, on a pris acte de cette déclaration, mais les parlementaires se proposent de revoir sur la table d'une réunion préparatoire, à leurs yeux indispensables, sous une autre forme : une rencontre entre hauts représentants du Nord et du Sud afin de fixer l'ordre du jour. On se demande si Pyongyang acceptera ce subterfuge.

Selon M. Choi Chang Yoon, « il est trop tard pour que la Corée du Nord change de position sur les JO ». Un scepticisme qui semble partagé dans les milieux diplomatiques à Tokyo. D'une manière générale, on s'interroge sur les chances d'une reprise du dialogue et sur la volonté réelle des deux parties d'y parvenir.

L'assouplissement soudain de la position du Nord a pour arrière-plan

« Nous devons montrer notre souplesse afin aussi de dissuader Pyongyang de perturber les JO par la violence », ajoute un diplomate sud-coréen en poste à Tokyo. C'est pourquoi Séoul a accepté, en principe, une réunion entre parlementaires sur le thème d'un pacte de non-agression (qui comporte entre autres le retrait des troupes américaines du Sud et la réduction des armements) ainsi qu'une telle proposition est difficilement acceptable dans sa présentation actuelle », ne cache pas M. Choi Chang Yoon. « Un tel pacte ne pourrait se matérialiser qu'après une progression graduelle dans le dialogue et non pas comme prémisse à la reprise de celui-ci », ajoute-t-il. Plus profondément, on peut se demander si Séoul, qui tire tout avantage pour l'instant de ses bonnes intentions affichées, a véritablement intérêt à voir le Nord sortir de son immobilisme vindicatif.

Entre les arrière-pensées et les doubles jeux de part et d'autre, il semble difficile que le dialogue entre les deux Corées progresse substantiellement, à moins d'un coup de théâtre qui devrait avoir pour origine Pyongyang.

PHILIPPE PONS.

# Diplomatie

## Les Soviétiques souhaitent minimiser la portée de la visite de la mission israélienne

MOSCOU  
de notre correspondant

Une délégation de diplomates israéliens, la première à se rendre en URSS depuis vingt et un ans, est arrivée, jeudi soir 28 juillet, à l'aéroport Chermetiev de Moscou, où elle a été accueillie par deux membres de l'ambassade des Pays-Bas, chargés des intérêts d'Israël à Moscou, et de nombreux journalistes occidentaux. En revanche, aucun responsable de la diplomatie soviétique n'était présent pour saluer leurs premiers homologues israéliens à fouler le sol soviétique depuis la rupture de 1967.

L'URSS veut en effet minimiser la portée de cette visite, qualifiée à Moscou de « technique », sans liens avec la question d'un rétablissement des relations diplomatiques que les Soviétiques subordonnent toujours à un accord sur le processus de règlement au Proche-Orient. Un porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Vadim Pavlov, l'a encore répété lors d'une conférence de presse quelques heures avant l'arrivée de la délégation.

● CAMBODGE : les divergences ont prévalu à Bogor, selon Chine nouvelle. — L'agence Chine nouvelle a annoncé, jeudi 28 juillet, la fin des premiers pourparlers de paix entre factions cambodgiennes en Indonésie en affirmant que « les divergences ont prévalu » et sans mentionner une seule fois les Khmers rouges, alliés de Pékin, dont la réunion intercampesne aura souligné l'isolement diplomatique. Par ailleurs, les Etats-Unis ont estimé encourageants. Unis ont estimé encourageants. Cette première rencontre : « Elle n'a pas résolu la question cambodgienne, mais à l'évidence personne ne s'attendait qu'elle le fasse », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Radman. — (AFP.)

En revanche, à Jérusalem, le premier ministre Itzhak Shamir, qualifiant cette visite d'« historique », avait exprimé le souhait qu'elle soit « le début du processus de normalisation des relations entre les deux pays ».

Une formule reprise à son arrivée par M. Miron Gordon, conseiller à l'ambassade d'Israël à Rome et chef de la délégation israélienne.

« Nous sommes finalement arrivés », a-t-il lancé d'emblée devant la presse, allusion au fait que Moscou avait repoussé cette visite de mois en mois depuis le début du soulèvement palestinien dans les territoires occupés en automne dernier, dans un souci de ne pas accentuer les inquiétudes de certains pays arabes devant cette nouvelle concentration du degré de ses relations avec l'Etat hébreu depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev.

Cette visite a été réclamée par les Israéliens depuis l'arrivée à Tel-Aviv, en juillet 1987, de diplomates soviétiques chargés officiellement d'inverser les biens de l'Union soviétique en Terre sainte et d'autres questions consulaires. Ils s'y trouvent toujours, leurs visas ayant

été prolongés contre la promesse d'une visite en retour de diplomates israéliens à Moscou. Ceux-ci ont exprimé leur arrivée dans la capitale soviétique l'espoir que leurs visas soviétiques de deux mois, délivrés à La Haye, où ils ont fait escorte, seraient prolongés et que le processus de rapprochement, mené par eux ou par d'autres collègues, ne serait pas interrompu.

Leur mandat accepté par les Soviétiques se limite pourtant à deux points : une « familiarisation » avec le travail de la section d'intérêt israélienne à l'ambassade des Pays-Bas et une inspection du bâtiment qui abritait leur représentation nationale à Moscou jusqu'en 1967. Ce dernier point ne figurait pas dans la définition de la mission israélienne exposée en janvier dernier par les responsables soviétiques, qui ne ligament alors que, Israël ne possédait pas de biens en Union soviétique, aucun parallèle ne pouvait être tracé entre la délégation attachée à Moscou et le séjour à Tel-Aviv des diplomates soviétiques.

Israël souhaite que sa délégation puisse avoir des contacts élargis avec la communauté juive soviétique, dont soixante-troize représentants ont pu former, ce mois-ci, une société d'amitié avec Israël, lors d'une réunion dans un appartement moscovite, ce que les autorités n'ont pas cherché à empêcher. Interrogé sur les contacts qu'il compte avoir aussi bien avec les responsables soviétiques qu'avec la communauté juive et les refuzniks, M. Gordon a affirmé ignorer ce que seront ces contacts et comment ils se dérouleront. Logés à l'hôtel Oukraïnes à Moscou, la délégation travaillera à l'ambassade des Pays-Bas. Vendredi soir elle comptait se rendre à la synagogue de Moscou.

M. Gordon est né à Kazan en Lituanie et a quitté l'URSS à l'âge de neuf ans. Il parle parfaitement le russe, tout comme les trois autres membres de la délégation ont un Union soviétique, dont M. Yakov Kedim, un ancien refuznik qui émigra en Israël en 1968, à l'âge de vingt et un ans. — (Interim.)

# ITALIE : une mise en garde du chef de l'Etat

## Mafia aurait réussi à surmonter la période des « maxi-procès »

TORINO  
de notre correspondant

« La Mafia a réussi à surmonter la période des « maxi-procès » », a déclaré le chef de l'Etat italien, le 28 juillet, lors d'une réception à la présidence de la République. Le chef de l'Etat a souligné que la Mafia a réussi à surmonter la période des « maxi-procès » et a déclaré que la Mafia a réussi à surmonter la période des « maxi-procès ».

Le chef de l'Etat a souligné que la Mafia a réussi à surmonter la période des « maxi-procès » et a déclaré que la Mafia a réussi à surmonter la période des « maxi-procès ».

Le chef de l'Etat a souligné que la Mafia a réussi à surmonter la période des « maxi-procès » et a déclaré que la Mafia a réussi à surmonter la période des « maxi-procès ».

Le chef de l'Etat a souligné que la Mafia a réussi à surmonter la période des « maxi-procès » et a déclaré que la Mafia a réussi à surmonter la période des « maxi-procès ».

Le chef de l'Etat a souligné que la Mafia a réussi à surmonter la période des « maxi-procès » et a déclaré que la Mafia a réussi à surmonter la période des « maxi-procès ».

Le chef de l'Etat a souligné que la Mafia a réussi à surmonter la période des « maxi-procès » et a déclaré que la Mafia a réussi à surmonter la période des « maxi-procès ».

Le chef de l'Etat a souligné que la Mafia a réussi à surmonter la période des « maxi-procès » et a déclaré que la Mafia a réussi à surmonter la période des « maxi-procès ».

Le chef de l'Etat a souligné que la Mafia a réussi à surmonter la période des « maxi-procès » et a déclaré que la Mafia a réussi à surmonter la période des « maxi-procès ».

Le chef de l'Etat a souligné que la Mafia a réussi à surmonter la période des « maxi-procès » et a déclaré que la Mafia a réussi à surmonter la période des « maxi-procès ».

Le chef de l'Etat a souligné que la Mafia a réussi à surmonter la période des « maxi-procès » et a déclaré que la Mafia a réussi à surmonter la période des « maxi-procès ».

Le chef de l'Etat a souligné que la Mafia a réussi à surmonter la période des « maxi-procès » et a déclaré que la Mafia a réussi à surmonter la période des « maxi-procès ».

Le chef de l'Etat a souligné que la Mafia a réussi à surmonter la période des « maxi-procès » et a déclaré que la Mafia a réussi à surmonter la période des « maxi-procès ».

Le chef de l'Etat a souligné que la Mafia a réussi à surmonter la période des « maxi-procès » et a déclaré que la Mafia a réussi à surmonter la période des « maxi-procès ».

## PHILIPPINES

### M. Marcos a offert 5 milliards de dollars pour rentrer au pays

« Qu'il paie d'abord, on verra ensuite », avait dit M. Aquino. L'offre de l'ancien dictateur Ferdinand Marcos pour rentrer au pays a été confirmée, le jeudi 28 juillet, par le secrétaire général de la présidence philippine, un milliard de dollars — plus de 30 milliards de francs, — soit le moitié de ce que Manille l'accuse d'avoir dérobé lorsqu'il était au pouvoir.

Les Marcos, exilés à Hawaii depuis leur fuite en février 1986, commencent à avoir mille à parer avec la justice américaine. L'ancien président risque même d'être poursuivi pour fraude aux Etats-Unis. Le mal du pays n'empêche donc pas tout et, à Manille, on accueille donc son offre surtout comme une menace pour échapper à la justice américaine. Proposition rejetée, donc. D'un haussement d'épaules.

## AFGHANISTAN

### Les Soviétiques assureraient la défense de l'aéroport de Kaboul

Les Soviétiques ont pris la responsabilité de la défense de l'aéroport de Kaboul, bombardé le week-end dernier par la résistance, a-t-on affirmé jeudi 28 juillet de source diplomatique à Islamabad (Pakistan). Selon les mêmes sources, quatre avions — de type non précis — ont été détruits dimanche sur l'aéroport lors des tirs de roquettes. D'autre part, la résistance a affirmé avoir détruit deux avions soviétiques lors d'une attaque, lundi, contre l'aéroport de Kandahar.

Entretemps, en visite à Washington, M. Yacoub Khan, ministre pakistanais des affaires étrangères, est revenu jeudi sur la position d'Islamabad en déclarant que « les Soviétiques se retirent comme prévu ». Après avoir rencontré M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain, M. Yacoub Khan a déclaré : « Cette impression vient d'être dissipée. Notre point de vue et celui des Etats-Unis sont exactement les mêmes. » Enfin, à Moscou, dans une mise au point inhabituelle, le ministre soviétique des affaires étrangères a fait savoir que les déclarations du général Tagelovov, qui avait critiqué les divisions entre communistes afghans (le Monde du 26 juillet), n'engageaient que lui. — (AFP.)



# Politique

## Les projets du nouveau président de l'Assemblée nationale Le Parthénon de M. Laurent Fabius

(Suite de la première page.)  
« Indépendamment du fait, pourquoi les travaux de la commission du code de la nationalité n'auraient-ils pas pu être organisés sous l'égide de l'Assemblée nationale ? », se demande M. Fabius. Les députés français ne peuvent pas entendre tous les experts qui se sont exprimés, à charge pour eux de trancher ensuite.

Pour tenter de fournir un socle théorique à cette offensive, on entend poindre dans l'équipe fabiusienne une interrogation sur les sources de la légitimité en démocratie. « En quoi une commission composée d'un franc-maçon, d'un catholique et d'un protestant est-elle plus compétente pour traiter le dossier calédonien qu'un groupe d'étus de la nation ? », interrogent certains, sans crainte d'égratigner légèrement le premier ministre.

A l'avenir, la préparation de 1993, par exemple, pourrait être une occasion de montrer que le Parlement sait aussi pescher sur la vie quotidienne des Français. Plus généralement, on devrait voir se multiplier colloques et réunions, à l'image de ce qui se passe au Sénat. « Le Sénat a senti passer le vent du boulet lors du référendum de 1969 qui précipita sa suppression, explique M. Joseph Daniel, chargé de la communication dans l'équipe Fabius. Ils ont aujourd'hui une politique de relations publiques beaucoup plus active que l'Assemblée. Nous devons, comme eux, attirer les manifestations. »

de loi et où s'effectue le véritable travail législatif. Ainsi les Français se rendront-ils compte que l'Assemblée n'est pas seulement un endroit où l'on s'invoque, espèrent les fabusiens. Il y a cependant un risque réel : l'intrusion des caméras ne va-t-elle pas altérer le sérieux des travaux des commissions et replacer les élus dans leur rôle « théâtral » du mercredi ?

Autant d'innovations que M. Fabius entend faire adopter par consensus de tous les partis



représentés à l'Assemblée. Par question d'imposant, quel que ce soit, assure-t-il. Je souhaite essentiellement exercer ici une influence. » Un écho paru dans la presse, selon lequel il entendrait encourager vivement, désormais, les députés à parler sans notes (comme l'usage le voulait sous la III<sup>e</sup> République) l'a fait sourire : « Pourquoi pas aussi souffler ce qu'ils doivent dire ? »

Consensus, patient... Autant de qualités que l'on n'était guère habitué jusqu'à aujourd'hui à accoler à son nom. A quelque chose, malheur est bon. C'est peu dire que M. Laurent Fabius n'a pas considéré avec un enthousiasme débordant la perspective de venir occuper le « perchoir ». Quinze jours durant, il a hésité

entre cette solution et la mise en réserve de la République. Mais « n'est pas Cincinnati qui veut », dit-il. Et après tout, ce stage forcé dans les dardes de l'hôtel de Lassay peut l'aider aussi à corriger son image personnelle. Le « perchoir » n'est peut-être pas le meilleur tremplin vers l'Elysée, mais possède au moins une vertu : enseigner à son occupant l'art de la patience. Quelle meilleure occasion pour se défaire de l'image du « trop jeune, trop doué » ? « Depuis son échec devant Mauroy, il a définitivement intégré l'idée de la durée », assurent ses proches à l'unisson.

### Une troupe imposante

Il ne fallait donc pas moins de trois personnes pour se charger de la « communication » du nouveau président. Outre M. Joseph Daniel, ancien patron du Service d'information et de diffusion (SID), dépendant du premier ministre, et fabiusien de longue date, M. Laurent Fabius a embauché M<sup>me</sup> Anne-Sylvie Schneider, ex-collaboratrice de M. Lionel Jospin, et M. Henri Maurel, ancien du cabinet de M<sup>me</sup> Yvette Roudy, fondateur de l'association des Gays pour les libertés, organisateur d'une mémorable vente de préservatifs dans les couloirs du dernier congrès socialiste, en guise de participation à la lutte contre le SIDA.

Pour le reste, le cabinet Fabius représente un remarquable brassage de générations, de profils et de sensibilités. Du directeur de cabinet, M. Jean-Claude Colliard, mitterrandiste de la première heure, ancien directeur du cabinet du chef de l'Etat avant d'être battu aux élections législatives dans les Bouches-du-Rhône, jusqu'à M. Henri Weber, conseiller technique, ex-dirigeant trotskiste qui, aujourd'hui installé dans un petit bureau qui donne directement sur le jardin, se souvient non sans émotion de ses manifs de 68, lorsqu'il passait devant ce même bâtiment qu'il occupe aujourd'hui sans même songer à s'y arrêter. « Pour nous,

à l'époque, il représentait une sorte de Parthénon. »

L'équipe compte aussi trois anciens membres du gouvernement, MM. Georges Fillioud, ancien secrétaire d'Etat à la communication, René Souchon, ancien ministre délégué à l'agriculture et à la forêt, et Christian Nucci, que M. Laurent Fabius n'a pas voulu abandonner dans le malheur. Ce dernier nom ne figure pas dans l'organigramme officiel, mais l'ancien ministre de la coopération disposera d'un bureau et d'un traitement qui devraient lui permettre de préparer sa défense devant la Haute Cour dans des conditions « humaines ».

Une troupe certes imposante, mais « à budget constant » par rapport aux équipes précédentes, soulignent les fabusiens, laissant entendre que les précédents cabinets comportaient bon nombre d'« officieux ». En tout état de cause, une troupe indispensable à celui qui entend être, — et on peut lui faire confiance — « président actif ». Les lustres de l'hôtel de Lassay n'ont pas fini de tinter.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

### La composition du cabinet

Voici la liste des membres du cabinet de M. Fabius : directeur de cabinet : Jean-Claude Colliard ; conseiller auprès du président : Georges Fillioud ; chargés de mission auprès du président : Daniel Bernard, Pierre Castagnon, Joseph Daniel, Bernard Faivre d'Arzier, Françoise Seligman, René Souchon ; conseillers techniques : Jean-Marcel Bichat, Jacques Klein, Christian Larigue, Christian Laurissergues, Noël Ravassard, Henri Weber ; chargés de mission : Willy Dapont, Saadine Filippi, Jean-Michel Groz, Henri Maurel, Philippe Mazuel, Odile Rey-Chamberan, Laurence Rossignol ; chargée de presse : Anne-Sylvie Schneider ; chef de cabinet : Thierry Lajolle ; chef du secrétariat particulier : Solange Semetey.

### Une élection sénatoriale partielle en Tarn-et-Garonne

#### Le MRG dans un fauteuil ?

MONTAUBAN de notre correspondant  
Le dimanche 31 juillet, les grands électeurs de Tarn-et-Garonne voteront pour désigner un sénateur, en remplacement de M. Jean-Michel Baylet, élu député au premier tour des élections législatives et depuis lors secrétaire d'Etat aux collectivités territoriales auprès du ministre de l'Intérieur.  
Cinq cent quatre-vingt-sept notables auront ainsi à choisir entre quatre candidats : M. Yvon Collin (Union des démocrates), ancien adjoint du maire de Montauban, directeur de cabinet du président du conseil général de Tarn-et-Garonne, Marcel Guiche (PC), adjoint du maire de Castelsarrasin, André Garrigues, conseiller municipal de Montauban, vice-président (UDF) du conseil général, et M<sup>me</sup> Danièle Macia (opp. libérale).

On ne saurait dire que la campagne ait vraiment passionné les Tarn-et-Garonnais, dont l'esprit était déjà en vacances.  
En revanche on peut dire sans se tromper beaucoup qu'un candidat se détache nettement des autres : M. Collin, qui a été investi le 2 juillet par le MRG et qui a battu la campagne avec soin en visitant tous les cantons du département pour rencontrer les élus locaux qu'il connaît, d'autant plus que c'est lui qui instruit les dossiers au conseil général, depuis trois ans, en qualité de directeur de cabinet du président. Il y a peu, un maire qui avait besoin de ses services lui envoyait même un dossier se dressant sur l'enveloppe à M. le sénateur Collin. « Le lapsus était révélateur, peut-être prémonitoire. A tel point que d'aucuns président déjà que, en cas de succès, M. Collin serait bien placé pour briguer la présidence du MRG avec l'appui, bien entendu de M. Baylet. »

### PROPOS ET DÉBATS

#### M. Bérégovoy

Sans passeport  
M. Pierre Bérégovoy s'est exprimé, jeudi 28 juillet sur RTL, après la rencontre avec MM. Chirac et Giscard d'Estaing, si « l'union la plus large » promise par le RPR et l'UDF s'inclut ou non le Front national. « Réverse-t-on à l'échelle de la France ce qui s'est passé à Marseille » lors des élections législatives entre la droite et l'extrême-droite ? a demandé le ministre de l'économie.

#### M. Dumas

Secte  
Dans un article publié le vendredi 28 juillet par le Journal de la Corse, M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, écrit notamment, à propos de la controverse provoquée par le remplacement de

#### M. Sarre

Recomposition politique  
M. Georges Sarre, dans la lettre de son club « Maintenant et demain » datée du 27 juillet, estime que la seule reconstitution politique actuelle est « celle qui voit se resserrer, s'approfondir et se généraliser l'alliance entre la droite et l'extrême droite ».

### POINT DE VUE

#### Vers une majorité authentique

par Pierre Uri

PEUT-ON hasarder un pari ? Demain ou après-demain, François Mitterrand rassemblera la majorité qu'il souhaite.  
N'en déplaise aux commentateurs, l'ouverture n'est pas bloquée. Le président dit seulement : qui refuse la main tendue risque de glisser en chute libre.  
Dès, au soir du deuxième tour, alors que paraissait le sondage appelé aux plus larges alliances, la langue de bois reprenait le dessus : faute de pouvoir crier victoire, chacun clamait la défaite de l'autre. Aujourd'hui, la perspective des municipales semble souder ceux que tout sépare. La machine électoral des partis tendra-t-elle longtemps contre les aspirations du pays, les hommes d'appareil contre les hommes de pensée ?

Pouvait-on gouverner sans dissoudre ? Une ancienne majorité, s'attendant à perdre les législatives, offrait de ne pas censurer le futur gouvernement, et même de voter certaines mesures qui lui paraissent acceptables. Entendez : c'est le président qui se réveille, c'est l'ancien président qui décide.  
Faire travailler ensemble les deux montés du pays, la belle formule ! Mais un demi-gouvernement à la coalition qu'il avait suscitée, l'autre aux socialistes, était-ce autre chose que le moyen d'une mainmise personnelle sur le jeu politique ? Déjà les contradictions s'accumulent. Renouveler à la tête du groupe parlementaire l'homme qui a fait l'accord de Marseille sans l'accord de la majorité, c'est se condamner à ce qui abhorrent cette extrême droite de l'exclusion et du racisme ! Ce geste n'est d'égale que le choix à la tête du groupe RPR de l'homme qui a réaboli le style colonial en Nouvelle-Calédonie.

Il n'y a de centre que chez ceux qui reconnaissent qu'on ne peut indéfiniment mêler ceux qui sont prêts à quérir les voix de la xénophobie et ceux qui sont attachés aux valeurs de la République.

C'est à la formation la plus importante qu'incombe la tâche de rassembler. Le Parti socialiste aurait pu sans doute obtenir une majorité plus large s'il avait tenu le langage neutre qu'annonçait l'introduction à ses propositions : « Un discours clair sur les objectifs et les méthodes tardera aux uns de dire qu'on ne change rien, aux autres qu'on bouleverse tout. » Alors le mouvement d'ouverture qui semblait aller vers le centre ne serait pas apparu contradictoire avec un certain accord à gauche au nom de la discipline républicaine, et l'électorat n'aurait pas été déçu.  
Qu'on rappelle d'abord qu'il y a d'autres moyens de lutter contre l'inflation que de lui opposer la déflation : des succès dans le passé en France, et aujourd'hui dans d'autres pays, montrent que, en mettant tous les éléments de la situation sur la table, on peut réussir ou maintenir l'équilibre sans noyer la hausse des prix dans la montée du chômage. Et les expériences les plus opposées, celles qui se disent libérales comme celles de gouvernements socialistes, ont en commun que la croissance ne redémarré que si les salaires montent en même temps que les profits, c'est-à-dire offrir des débouchés sans lesquels les profits ne sont pas inventés. Et la compétitivité n'est pas la pression sur les salaires mais l'organisation, l'effort commercial, l'adaptation des produits. Voilà un discours dont les communistes ne peuvent pas dire que ce soit bonnet blanc et blanc bonnet avec ce que le gouvernement de la droite a fait, mais qui pourrait convaincre tout ce qui n'est pas réactionnaire.

Il n'est pas jusqu'à l'idée d'une imposition du capital qui ne puisse être présentée comme souhaitable pour le bon fonctionnement de l'économie. Au sans progrès, elle ne devrait être considérée comme telle que si elle ne peut être payée qu'en amputant la fortune : c'est seulement le cas des droits de succession. Autrement, ce n'est qu'un mode de calcul pour différencier les salaires et les autres revenus. Celui qui se pratique en France, un abattement pour les salariés, n'est qu'un trompe-l'œil : ils sont les cinq sixièmes des contribuables, leur barème est la vraie référence, l'avantage apparent qui leur est donné se tourne en une surtaxe progressive sur les revenus de l'investissement productif. Unifier l'impôt sur le revenu, introduire comme la Suisse, l'Allemagne de l'Ouest, l'Amérique même au niveau des Etats, et pas seulement les Pays-Bas ou les pays scandinaves, une taxe complémentaire sur le capital, c'est du sur-mesure en fonction de sa contribution au revenu, c'est la possibilité de donner des encouragements à l'épargne nette en place des faveurs contre-dictes à tous les types de placements, même s'ils sont payés par la vente d'un autre actif, c'est le moyen de recouper pour éviter la fraude.

De bonnes techniques pour de bonnes politiques, le rassemblement prend tout son sens. Mais il a aussi des limites. D'où l'exigence de dissiper le mythe du libéralisme. Où le voit-on, dans les expulsions sous licence absolue d'étrangers innocents ensuite dans leur pays, dans les matriages de manifestations pacifiques, dans les interventions dans le déroulement de la justice ? Ou le voit-on dans le choix arbitraire par un ministre des pertes non admis dans les privatisées, dans le blocage des prix des services publics ou, ce que l'Amérique elle-même ne tolérerait pas, dans la concentration de la presse et des médias aux mains d'un homme qui soutient le pouvoir en place ?

### Un choix clair

Il faut donc dire que le beau nom du libéralisme couvre tout autre chose : une politique délibérément attachée à privilégier les privilégiés. Déjà, de 1958 à 1977, il y avait les mots et les choses : les faveurs fiscales aux héritiers, aux rentiers, aux clientèles électorales étaient distribuées au détriment des créateurs, des travailleurs et même de l'industrie. Ce centre-là était clairement le droit. De 1986 à 1988, baisse massive des impôts des riches, retour à des déductions sur le revenu et des prélèvements libéraux dans l'épargne-traité, abaissement à des cadences d'impôt d'abord plus larges que le contribuable se situe dans une tranche plus élevée ; mythe de l'actionnariat populaire, c'est-à-dire la dispersion du capital qui permet aux puissants d'acquiescer le contrôle des entreprises à moindre coût ; et en Calédonie tout pour les calédoches, tout à l'encontre des Canaques.

Alors, le choix offert est clair. L'injustice, qui est aussi la stagnation. Ou l'effort pour répondre aux besoins, ceux de la recherche, qui commande l'avenir, de la culture, qui donne leur sens aux loisirs, de l'aide qui atténue la souffrance et qui est d'autant plus favorable à la reprise que la consommation qu'elle permet est celle qui fait le moins appel à l'importation. Plus que pour répartir mieux et, à force de répartir mieux, ouvrir la voie de la croissance et de l'emploi.

C'est aussi le sens de l'Europe, qui est le défi et la chance de l'avenir. Ici encore, le choix ne passe pas même entre les partis, mais à l'intérieur de chaque camp. Il n'y a pas de rassemblement sans scissions. C'est de la sorte que la majorité présidentielle a des chances de s'étendre aux dimensions de l'immense majorité européenne qui se dégage dans ce pays. Encore faut-il écarter le discours naïf, ou de flatterie envers une clientèle, où il suffirait de supprimer toute règle et les moyens de la puissance publique pour que tous les chefs d'entreprise fassent merveille dans la concurrence. Le traité de Rome, dont l'acte unique, massivement ratifié, reprend l'inspiration, ne se ramène pas à l'élimination de barrières, encore moins à l'alignement sur les impôts les plus bas ou les plus faibles. L'harmonisation, c'est aussi la concertation. La capacité d'accompagner le changement par la reconversion, de corriger la politique agricole en soutien des revenus et en sauvegarde de l'environnement, de mener ensemble les technologies modernes, de faire communiquer, de synthétiser, de faire passer, telle est la synthèse neuve entre le jeu du marché dans un espace élargi et les politiques appliquées à assurer la stabilité dans la croissance.

La France unie sera l'artisan de l'Europe unie.

#### Les pieds-noirs satisfaits.

Le mouvement du RECOURS (Rassemblement et coordination des initiatives des rapatriés et spolies d'outre-mer) s'est déclaré satisfait, jeudi 28 juillet, par la nomination de M. Maurice Benassy aux fonctions de député aux rapatriés. « Notre conseil national a décidé de renouer les fils du dialogue avec le gouvernement après ces nouvelles dispositions », a indiqué le porte-parole de cette organisation, M. Jacques Rousseau, qui avait soutenu M. Chirac au cours de la campagne présidentielle.

#### M. Nallet.

M. Henri Nallet, ministre de l'Agriculture, qui était le trésorier de la campagne électorale de M. François Mitterrand, s'est déclaré, jeudi 28 juillet, en accord avec le Conseil constitutionnel pour juger « insuffisante » la loi sur la transparence financière de la vie politique. « J'ai lu avec beaucoup d'attention les remarques du Conseil constitutionnel, a-t-il souligné. Une seule pourrait concerner les dépenses de François Mitterrand : il s'agit de l'inscription des dépenses des agents bénévoles occasionnés par le prêt demandé avant le versement du forfait public.

### JUSTICE

#### Revendiquant le bénéfice de la loi

#### Mouloud Aïssou, membre du conseil d'Etat, observe une grève de la faim depuis

de la loi et assignés à résidence. Mouloud Aïssou, membre du conseil d'Etat, observe une grève de la faim depuis le 25 juillet. Il revendique le bénéfice de la loi sur la transparence financière de la vie politique. M. Aïssou, qui est un ancien ministre, a déclaré qu'il ne voulait pas être considéré comme un simple fonctionnaire. Il a également souligné que la loi sur la transparence financière de la vie politique était une loi de confiance et qu'il avait le droit de bénéficier de cette loi. M. Aïssou a également déclaré qu'il avait l'intention de continuer sa grève de la faim jusqu'à ce qu'il obtienne satisfaction.

#### Un appel de presse

A l'instar de son collègue Mouloud Aïssou, un autre ancien ministre, M. Jacques Chirac, a également appelé à la transparence financière de la vie politique. M. Chirac a déclaré qu'il était prêt à accepter la loi sur la transparence financière de la vie politique et qu'il avait l'intention de continuer sa campagne électorale.

### JOURNAL D'UN AM

#### Le journal d'un ami

Le journal d'un ami, M. Jacques Chirac, a déclaré qu'il était prêt à accepter la loi sur la transparence financière de la vie politique et qu'il avait l'intention de continuer sa campagne électorale. M. Chirac a également souligné que la loi sur la transparence financière de la vie politique était une loi de confiance et qu'il avait le droit de bénéficier de cette loi.

#### Le journal d'un ami

Le journal d'un ami, M. Jacques Chirac, a déclaré qu'il était prêt à accepter la loi sur la transparence financière de la vie politique et qu'il avait l'intention de continuer sa campagne électorale. M. Chirac a également souligné que la loi sur la transparence financière de la vie politique était une loi de confiance et qu'il avait le droit de bénéficier de cette loi.

#### Le journal d'un ami

Le journal d'un ami, M. Jacques Chirac, a déclaré qu'il était prêt à accepter la loi sur la transparence financière de la vie politique et qu'il avait l'intention de continuer sa campagne électorale. M. Chirac a également souligné que la loi sur la transparence financière de la vie politique était une loi de confiance et qu'il avait le droit de bénéficier de cette loi.

#### Le journal d'un ami

Le journal d'un ami, M. Jacques Chirac, a déclaré qu'il était prêt à accepter la loi sur la transparence financière de la vie politique et qu'il avait l'intention de continuer sa campagne électorale. M. Chirac a également souligné que la loi sur la transparence financière de la vie politique était une loi de confiance et qu'il avait le droit de bénéficier de cette loi.



JUSTICE

Revendiquant le bénéfice de la loi d'amnistie de 1981

Mouloud Aïssou, membre présumé d'Action directe, observe une grève de la faim depuis le 21 juin à la prison de Lyon

LYON de notre bureau régional

Depuis le 21 juin dernier, M. Mouloud Aïssou, trente et un ans, membre présumé de la branche lyonnaise d'Action directe, observe une grève de la faim dans sa cellule de la prison Saint-Joseph à Lyon, où il est incarcéré sous l'inculpation de vols avec port d'arme, notifiée le 11 juillet 1987. La demande de libération par son avocat, M. Thierry Lévy, ayant été rejetée une première fois par M. Marcel Lemonde, premier juge d'instruction à Lyon, chargé du dossier Action directe puis, en appel, par un arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon rendu le 5 juillet, une nouvelle demande devrait être examinée, mardi 2 août, par cette même juridiction.

Tout en niant farouchement les faits qui lui sont reprochés, comme son appartenance au groupe Action directe, M. Aïssou demande néanmoins à bénéficier de la loi d'amnistie du 4 août 1981 s'appliquant, dans son article 2 alinéa 5, aux « infractions (commises avant le 22 mai 1981) en relation avec des entreprises tendant à entraver l'exercice de l'autorité de l'État, à condition que ces infractions n'aient pas entraîné la mort ou des blessures ».

Les deux mémoires adressés en ce sens les 21 décembre 1987 et 17 mars 1988 par M. Lévy à M. Lemonde, sont restés sans effet, le magistrat instructeur considérant que les attaques à main armée, commises les 24 mars 1980 et 30 mars 1981 contre des agences bancaires

de Lyon et auxquelles M. Aïssou est soupçonné d'avoir participé, relèvent du droit commun et non pas d'une action d'inspiration politique. En regard à leur connexité, ces deux délits ont été joints à la procédure d'association de malfaiteurs qui sera vraisemblablement examinée par une cour d'assises spéciale exclusivement composée de magistrats, selon les dispositions de la loi antiterroriste du 9 septembre 1986.

M. Mouloud Aïssou admet avoir connu le chef du groupe lyonnais, André Olivier, dont il fut l'élève au lycée lyonnais des Tchécoslovaques, mais affirme avoir rompu depuis des années toutes relations avec les membres du groupe terroriste. Placé en garde à vue puis relâché faute de preuves durant l'été 1986, M. Aïssou, mis en cause par les « carnets-confessions » de Max Frérot, puis par les dépositions d'un prévenu, avait été arrêté le 22 juillet 1987 par le SRPJ de Lyon. Avant son arrestation, M. Aïssou, qui est de nationalité algérienne, militait activement mais pacifiquement dans des mouvements d'aide à la population immigrée.

Un appel de personnalités

A l'initiative des proches de Mouloud Aïssou, une cinquantaine de personnalités ont signé un appel demandant la libération du prévenu. Parmi les signataires, on relève les noms du Père Christian Delorme, de Mgr Jacques Caillot, évêque d'Évroux, du Père Jean Cardonnel, de Tahar Ben Jelloun, écrivain, Claude Bourdet, journaliste, Francis

Teigen, avocat, Bruno Boëglin, metteur en scène, Michel Bernard, auteur-compositeur, Azouz Begag, écrivain, Smaïn, comédien, Lilla Sebbar, écrivain, Michel Bataillon, dramaturge, du groupe Carte de séjour et du pasteur Jean Costal.

Voici l'essentiel de cet appel : « En détention préventive et à l'isolement (régime DPS) depuis bientôt un an, Mouloud Aïssou poursuit la grève de la faim, commencée le 21 juin, pour obtenir sa remise en liberté. »

« Inculpé en 1987 dans le cadre de l'enquête sur la branche lyonnaise d'Action directe pour une participation, il y a huit ans, à des faits attribués au groupe, Mouloud a toujours nié ces accusations en affirmant en même temps sa non-appartenance à Action directe. »

« D'autre part, il est apparu à M. Thierry Lévy, son défenseur, que les faits reprochés, datant respectivement du 24 mars 1980 et du 30 mars 1981, en plus de l'innocence de son client, sont, en raison de leur nature et conformément à la loi n° 81-736 du 4 août 1981, aujourd'hui couverts par l'amnistie (...). »

« Très affaibli depuis qu'il a cessé de s'alimenter, Mouloud Aïssou, père d'une épouse de trois ans, est néanmoins décidé à aller jusqu'au bout de son choix pour obtenir sa libération. Mouloud est atteint d'une malformation rénale, ce qui aggrave les risques qu'il encourt (...). »

« Nous demandons donc l'application de la loi d'amnistie de 1981, et la remise en liberté de Mouloud Aïssou. »

Au tribunal de Lyon

Trois à cinq ans de prison pour les auteurs principaux de détournements au préjudice de l'ASSEDIC

La cinquième chambre du tribunal correctionnel de Lyon, présidée par M. Grégoire Finidori, a rendu, le jeudi 28 juillet, son jugement dans l'affaire de l'ASSEDIC de Lyon, dont le procès s'était déroulé du 21 au 24 juin (le Monde du 23 aux 26-27 juin). Pour les dix-sept personnes accusées d'avoir participé à des détournements de fonds dans les caisses de l'ASSEDIC

(Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) de Lyon et celles de Groupement inter-ASSEDIC (GIA), pour un montant global évalué à 15 millions de francs, le tribunal a très largement suivi les réquisitions de M. Bernard Rabatel, premier substitut, en condamnant notamment les quatre principaux auteurs des malversations à des peines échelonnées de trois à cinq ans de prison.

LYON de notre bureau régional

Malgré sa complexité, le dossier judiciaire ouvert en novembre 1987 par M. Philippe Courroye, juge d'instruction à Lyon, a été bouclé dans un délai record. C'est par le biais de contrats de formation fantaisistes destinés aux chômeurs et de contrats de location-vente d'ordinateurs surévalués ou de logiciels fantômes que MM. Daniel Dumontier, quarante-cinq ans, directeur de l'ASSEDIC, en poste à Lyon depuis 1975, Vincent Accdi, cinquante-trois ans, directeur du GIA, plusieurs de leurs proches collaborateurs et des responsables d'organismes de formation, de sociétés informatiques ou de sociétés financières-écran, avaient pu détourner des sommes importantes au préjudice d'organismes sociaux dont le rôle essentiel est l'indemnisation des chômeurs.

Cette circonstance aggravante a sûrement pesé dans les décisions répressives du tribunal, qui a condamné MM. Dumontier et Accdi à quatre années de détention comme l'avaient réclamé le ministère public. Le plus lourdement sanctionné est toutefois M. Hervé Gallion,

quarante-quatre ans, directeur de la Société interrégionale de formation (SIF) qui se voit infliger la peine maximale de cinq années de prison. M. Thierry Pinasa, gérant de fait de la société financière SOCOFI, devra, quant à lui, purger trois années de détention. Les peines prononcées à l'encontre des autres accusés s'échelonnent ainsi, dans l'ordre décroissant de gravité : deux ans de prison, dont six mois avec sursis pour M. Kim Hadang, PDG de la SOFIPAR; dix-huit mois, dont douze avec sursis pour M. Nathaniel Tedguy, PDG d'International Rent Computer; seize mois, dont quinze avec sursis, pour M. Juliette Gallion et pour sa fille Sandrine; deux ans avec sursis et 20 000 F d'amende pour M. André Pascal, responsable de l'ORRFAC (absent du prétoire lors de l'audience); six mois avec sursis

et 15 000 F d'amende pour M. Gérard Francon, et 10 000 F d'amende pour M. Danièle Hadang.

Le tribunal a en outre relaxé cinq prévenus parmi lesquels les épouses de quatre condamnés. Les parties civiles constituées par les syndicats CFDT, CGT et Force ouvrière ayant été reconnues recevables, chacun d'eux recevra un franc symbolique de dommages et intérêts et une indemnisation pour les frais de justice. Enfin, au titre de l'action civile, le tribunal a accordé à l'ASSEDIC et au GIA des dommages et intérêts s'élevant à 10 millions de francs (6 165 000 francs correspondant aux opérations frauduleuses réalisées en matière d'informatique et 3,5 millions de francs correspondant aux pseudo-prestations de formation).

ROBERT BELLERET.

Révoqués par M. Albin Chalandon

Quatre surveillants de la maison d'arrêt de Metz réintégré dans leurs fonctions par M. Pierre Arpailange

M. Pierre Arpailange, ministre de la justice, vient d'ordonner la réintégration de quatre surveillants de la maison d'arrêt de Metz qui avaient été, après décision unanime du conseil de discipline, révoqués par M. Albin Chalandon au mois de février 1987. Les quatre gardiens, Jacques Carramusca, Christian Junker, Jean-Pierre Moreau et Janvier Moreno furent accusés par un surveillant-chef de la maison d'arrêt de Metz-Barré d'avoir quitté leur poste au cours de la nuit du 6 janvier et d'avoir, en particulier, déserté un mirador. Ils avaient été suspendus — alors qu'ils observaient une grève de la faim pour protester de leur innocence — par l'administration pénitentiaire, le 9 janvier.

Les quatre gardiens, qui appartenaient à la CFDT, syndicat minoritaire, avaient ensuite été traduits devant le conseil de discipline et ce conseil, où la CFDT n'était pas représentée, avait décidé à l'unanimité la révocation des quatre surveillants. M. Chalandon avait entériné la décision du conseil de discipline (le Monde du 28 février 1987).

C'est sur cette décision que le nouveau ministre de la justice, M. Pierre Arpailange, est revenu. M. Pierre Arpailange, dans un communiqué, remercie le ministre « qui (...) a su mettre fin au scandale que représentait pour nous ces révocations » et espère « que cette décision fera dorénavant obstacle à l'arbitraire en matière disciplinaire dans l'administration pénitentiaire ».

« Trois militants présumés de l'ex-FNLC remis en liberté. — Trois militants nationalistes corse présumés, Bernard et Christian Magdeleine et Roch Rogiano, ont été remis en liberté, sous contrôle judiciaire, le 28 juillet par M. Gilles Rivière, juge d'instruction à Paris. Ces trois hommes avaient été interpellés le 12 avril dernier et placés sous mandat de dépôt quatre jours plus tard sous les inculpations d'association de malfaiteurs, reconstruction de liège dissout, infraction à la législation sur les armes et les explosifs, recel d'objets volés (le Monde daté 17-18 avril).

FAITS DIVERS

Le hold-up à l'arbalète

Un hold-up à l'arbalète a échoué mercredi 27 juillet dans une agence bancaire de Meaux (Seine-et-Marne). L'assailant, passablement amoché, a en effet tiré une flèche dans le plafond avant de se laisser interpellé sans résistance. Une fois la flèche plantée, l'homme, dépourvu de munitions, a réclamé la caisse. Mais le personnel de l'agence s'est vite aperçu de son état d'ébriété. La police a été discrètement alertée et l'homme à l'arbalète s'est laissé interpellé sans résistance.

et sans avoir volé le moindre argent. L'identité du tireur n'a pas été révélée. On sait toutefois qu'il venait d'être licencié d'une entreprise de la zone industrielle et avait tenté de voler son salaire en passant de longues heures devant un compteur, puis devant un jeu de fiches. Se souvenant alors d'une arbalète offerte par son frère quelques années plus tôt, l'individu lui avait venu de s'en servir à des fins plus protestataires que véritablement criminelles.

« Trafic international de stupéfiants : les démentis de « Marco Polo ». — Un notaire britannique, M. James Maurice Newton, soupçonné d'être impliqué dans le plus grand réseau de trafic de haschisch et de marijuana découvert en Espagne le lundi 25 juillet (le Monde du 28 juillet), a été arrêté le jeudi 28 juillet à Londres. Les autorités américaines, qui ont demandé son extradition, l'accusent d'avoir participé à l'entrée de grandes quantités de drogue aux États-Unis et d'avoir fourni des faux passeports à lord Anthony Moyalman, informateur de la police qui a permis la découverte de ce réseau. Le Britannique Dennis Howard Marks, appelé « le Marco Polo de la drogue », a démenti, le mercredi 27 juillet lors d'une conférence de presse donnée de sa cellule de Palma de Majorque, être le cerveau de ce réseau. Son arrestation lui semble « une folie, une comédie d'Hollywood absurde ». « J'ai observé le trafic de drogue depuis 1973 », a-t-il précisé. Selon lui, lord Moyalman l'a dénoncé uniquement pour « sauver sa peau, de nombreux chefs d'accusation pesant sur lui depuis vingt ans ».

« Un enfant ébouillanté par un gardien. — Une jeune femme de vingt-trois ans, Patricia Lurette, a avoué le mercredi 27 juillet, à Périgueux, avoir ébouillanté un petit garçon de deux ans, Johnny, pour « faire de la peine » à la mère de l'enfant, M. Gisèle Vignolles, qui lui avait confié son fils, lui avait fait des reproches car elle avait négligé de changer l'enfant après sa sieste.

Patricia Lurette, qui va subir une expertise mentale, a été inculpée de meurtre et de coups. Une dizaine d'habitants de cette cité HLM située à Boulazac (Dordogne) ont été entendus, le jeudi 28 juillet, une grève de la faim devant le palais de justice de Périgueux pour demander la libération de la jeune femme, qu'ils affirment innocente.

« PRÉCISION. — A la suite des articles intitulés « Hyères, ses caméras et ses flics » et « Comme si la ville était anéantie... » parus dans nos numéros des 16 et 20 juillet 1988, nous précisons que « Mobylette » est une marque déposée, appartenant à MBK Industrie. Société produisant ces seuls cyclomoteurs, et non l'ensemble des cyclomoteurs.

JOURNAL D'UN AMATEUR, par Philippe Boucher

PARTIR en vacances sur un rectificatif alors qu'il est tellement plus agréable de partir sur un coup de tête, c'est vraiment la honte, comme diraient les jeunes gens. Mais comme ne pas rectifier serait encore plus honteux, à plus forte raison si l'excuse a échappé à la plupart, il faut, tel Henri IV allant se jeter aux pieds de Grégoire VII, mais heureusement par un temps plus clément, implorer le pardon d'avoir ajouté un superflu zéro aux dépenses (officielles) des cinq meilleurs candidats à la dernière élection présidentielle. Selon la formule consacrée, il ne fallait pas lire dans le dernier « Amateur » (le Prix), 3,3 milliards de francs, mais 330 millions. Excusez du peu.

C'est François (un autre...) qui a téléphoné l'effreuse nouvelle. Non sans embarras. D'autant que, prétextant la prochaine arrivée de sa fille Capucine, pas encore née mais déjà identifiée, qui l'obligait à veiller la mère dont tardait la gésine, il « s'échappa » de la deuxième rallye-cartons de la maison de la mère.

Parallèle nouvelle tombait d'aucun plus mal qu'il ne viendrait à aucun être civilisé l'idée sauvage de troubler le déroulement d'un rallye-cartons.

saient des religieuses qui faisaient du nettoyage par le vide. Dément décapé et réarmé, il devrait être une assez belle armure-vitrine.

Mais le garde-manger en question, tout de même massif, mesurait trois mètres dix de long, un mètre soixante dix de haut, d'un seul tenant et, de ce fait, était to-ta-lement in-dé-mor-ta-ble.

Malgré cela, en deux heures de temps et en s'y mettant à sept, y compris le cuisinier des bonnes sœurs et sans oublier la sœur Elisabeth ni quelques jurons peu chrétiens, le bête avait quitté la cuisine qu'elle habitait depuis un bon siècle. battu le record du monde de saut en hauteur sans élan des garde-mangers en franchissant une rambarde de 1,50 m du sol, gravé deux petites volées de marches (faciles...) et laissé sans regret Paris pour la campagne.

Rectificatif

P OUR le deuxième rallye, le « menuisier » était un billet de cuisine de même provenance céleste qui aurait fait « craquer » n'importe qui passant le plus clair de ses loisirs à épilucher, parer, cuire et mijoter. Dans les 2,20 m de long ; 30 cm de large et 20 cm d'épaisseur : le tout en chêne massif, cela va sans dire. Trois cent cinquante kilos ou à peine plus. INTRANSPORTABLE.

Les cinq intellectuels baptisés démentés n'étaient tout de même pas des bras cassés (à l'exception de l'organisateur de ces réjouissances qui, à sa bonne habitude, dépensait beaucoup d'énergie à commenter ce que faisaient les autres). Ils avaient réussi à traîner-pousser l'indispensable billot jusqu'au pied de l'échafaud qui les séparait encore de la camionnette. Mais là, bêtiquerie, il y avait vingt-cinq marches à avaler et que celles fussent droites n'était d'aucun secours.

Pourtant, grâce à Jean (qui est géographe), à Jean-François (qui est voyageur), à Yves (qui observait un texte propre à convaincre le rebelle), à un autre (qui se proposa courageusement pour aller acquiescer les objets nécessaires), à Agnès (qui s'inquiétait de devoir soigner les deux malinés), le billot fut partiellement démonté, réduit à un plateau dont le poids ne devait pas excéder les 250 kilos et (prestation serait trop dire) casé dans la camionnette.

Deux heures plus tard, au village, le billot était déchargé grâce à l'aide décisive de Joël, courtoisement convenue à donner un coup de main, et enfin remonté sous le préau afin d'y connaître un nettoyage à fond qui ne serait pas du luxe.

C'est à cet instant, alors que le rez-de-chaussée disparaissait sous les mètres cubes extirpés du camion, que François avait téléphoné la nouvelle du zéro en trop.

PROFITANT du désarroi ainsi créé, lequel j'ai suggéré que le finir serait une circonstance parfaite pour causer de la conduite à tenir face à l'événement. La proposition n'avait même pas été débattue que l'un était déjà parti cueillir des haricots verts, un autre des fraises, un troisième radis et carottes et que le quatrième s'occupait de mettre la table.

Passé les hors-d'œuvre, c'est l'auteur du désastre qui posa la question : « Que faire ? » Agnès suggéra que le dîner était certainement passé inaperçu et que, de toute manière, les Français s'emballent les pieds entre les armoires et les nouveaux francs où qu'on dépassait dix mille.

Elle ajouta : « C'est resté râléux, on ne va pas en faire un plat pour un zéro. »

Tu défilais. Avec un tel principe, pour quoi ne pas écrire que Mitterrand a été réélu avec 540 % des voix alors qu'il se présentait à 720 ans pour la quarantième fois ? Trois cent trente millions, cela n'a rien à voir avec 3,3 milliards.

Jean ne disait mot, pour la bonne raison qu'il était resté à Paris où le retenait son propre rallye-cartons.

« Somme toute, murmura Jean-François en découvrant son antécédent qui était un brin trop cuit, un président, c'était hors de prix la semaine dernière et maintenant c'est pour rien. »

Devant le regard de son vis-à-vis courroucé que l'on peut plaisanter avec la République, il se versa un troisième verre de volnay-santenots, « il est vraiment parfait », dit-il comme pour détourner l'orage.

Voyant que cet orage n'éclatait pas, Jean-François voulut reprendre l'avantage par une question odieuse :

« Mais alors, le chiffre cité pour Chirc, lui aussi il est faux ? »

« Non, les chiffres particuliers étaient justes. C'est dans l'addition qu'a été commise cette erreur indigne d'un élève de neuvième. »

Alors c'est que vous êtes fatigué et que vous devriez prendre des vacances. — C'est bien mon intention si je n'avais pas un bol de ciguit avant. à moins que je ne dissimule un aspect dans le plateau de fruits ou que je ne jette sur mon épée.

Il y a des solutions moins radicales », remarqua Yves après qu'on eut chanté Happy birthday to you pour les quarante ans d'Agnès et alors que la table, histoire de se remettre, hésitait entre une poire 1976 et une prune 1972.

« La solution, ce serait de faire, de ce rectificatif, le sujet de votre prochain « vendredi ». Vous écrieriez ainsi les accusations de réciprocité en catimini. Vous pourriez même en profiter pour raconter comment vous transformez régulièrement en portefeuille des amis chers qui ne vous ont jamais causé de tort. Ce serait une juste réparation... — C'est bien vrai, glissa hypocritement Agnès. — Oui, reprit Yves, qui avait eu à cette interruption un prémoniteur frisson d'effroi, si vous savez vous y prendre (ultime perfidie) cela pourrait donner un acceptable papier pour période croisée avant de partir l'âme en paix. »

Le murmure des autres signifia qu'il fallait déterrer à l'instant.

PS. — Horrible soupçon : le Conseil constitutionnel, per ses critiques sur la sincérité des dépenses électorales, ne vient-il pas de rectifier ce rectificatif ?

POINT DE VUE

Vers une majorité authentique

Le 21 juin 1988, M. Mouloud Aïssou, trente et un ans, membre présumé de la branche lyonnaise d'Action directe, observe une grève de la faim dans sa cellule de la prison Saint-Joseph à Lyon, où il est incarcéré sous l'inculpation de vols avec port d'arme, notifiée le 11 juillet 1987. La demande de libération par son avocat, M. Thierry Lévy, ayant été rejetée une première fois par M. Marcel Lemonde, premier juge d'instruction à Lyon, chargé du dossier Action directe puis, en appel, par un arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon rendu le 5 juillet, une nouvelle demande devrait être examinée, mardi 2 août, par cette même juridiction.

Le 21 juin 1988, M. Mouloud Aïssou, trente et un ans, membre présumé de la branche lyonnaise d'Action directe, observe une grève de la faim dans sa cellule de la prison Saint-Joseph à Lyon, où il est incarcéré sous l'inculpation de vols avec port d'arme, notifiée le 11 juillet 1987. La demande de libération par son avocat, M. Thierry Lévy, ayant été rejetée une première fois par M. Marcel Lemonde, premier juge d'instruction à Lyon, chargé du dossier Action directe puis, en appel, par un arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon rendu le 5 juillet, une nouvelle demande devrait être examinée, mardi 2 août, par cette même juridiction.



Société

POLICE

Une visite dans le Val-de-Marne M. Joxe et les ombres

M. Pierre Joxe n'aurait pas dû lire l'Humanité. Sinon lui-même, du moins par l'intermédiaire de ces grands lecteurs de journaux qu'apprécient les renseignements généraux. C'était donc en page trois du quotidien communiste, jeudi 28 juillet, « Car après-midi, dès 14 h 30, devant la mairie d'Orly, les travailleurs du Val-de-Marne sont appelés par l'union départementale CGT à se rassembler pour manifester à l'occasion de la venue du ministre de l'Intérieur, Pierre Joxe... »

L'ombre de la CGT réussit ainsi à troubler un déplacement au départ fort original. En compagnie de M. Michel Cernat-Dupart, animateur, avec M. Roland Castro, de Benlieux 89 et créateur de l'association Fides et forte, et de M. Yves Dauge, nouveau délégué interministériel à la ville et au développement social urbain, M. Joxe voulait illustrer sa nouvelle démarche pour son second séjour place Beauvau : la sécurité n'est pas seulement affaire de modernisation de la police elle-même, l'action de celle-ci doit s'inscrire dans une rénovation globale de la ville et y trouver un écho renouvelé à ses propres efforts de transformation.

Faute d'Orly, il ne restait plus que deux étapes pour tenter la démonstration : Suresne et le fort de Chempigny-sur-Marne. A Suresne, civilisés cohabitants avec la dynamique maire LDF, ancien porte-parole de M. Valéry Giscard d'Estaing, M. Jean-Marie Poirier. L'ombre de la famille vient, à son tour, troubler quelque peu ce qui devait être une visite de travail : la mairie n'est-elle pas installée dans l'ancienne demeure familiale des Haevev, famille maternelle de M. Joxe ? On admirait donc le portrait de « tante Florence », épouse d'Elie Haevev, on s'efforçait de soumettre l'arbre généalogique au ministre, qui y décala quelques erreurs, et l'on visita aussi quelques unes des réalisations de la municipalité qui veille à ne pas créer de ruptures entre un grand ensemble social - la Cité verte - et la marée pavillonnaire qu'il entoure.

RELIGIONS

En voyage à Strasbourg, Metz et Nancy en octobre

Le pape visitera les institutions européennes et les diocèses de l'Est

Les diocèses de Strasbourg et de Metz se préparent activement à la prochaine visite du pape du 8 au 11 octobre. Le programme - très serré - de Jean-Paul II prévoit des rencontres avec les institutions européennes, et un itinéraire par Strasbourg, Nancy, Metz et Mulhouse.

Dimanche 9, le programme prévoit notamment une visite d'un centre pour sourds-muets et aveugles, avant une célébration eucharistique au stade de la Meinau à Strasbourg; Jean-Paul II prendra ensuite le bateau sur le Rhin avec les bateliers et les ouvriers portuaires. L'après-midi est consacré à des rencontres avec les communautés protestante et juive d'Alsace.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Nette recrudescence des accidents de la circulation

Trois jeunes par jour tués sur la route

Au risque de passer pour un ciseau de mauvais augure, un moralisateur et un donneur de leçons on a rabâché, il faut une nouvelle fois et solennellement sonner l'alarme: la fin de cette semaine va, à moins d'un miracle, plonger des centaines de familles dans le deuil et la souffrance. Dans le grand chassé-croisé des vacances de juillet qui rentrent et de ceux qui partent, les souvenirs ensoleillés et ludiques prendront, pour beaucoup, beaucoup trop, le goût des larmes. Comme d'habitude...

On l'a compris, la sécurité routière, au cœur des vacances et à l'occasion d'un week-end particulièrement redoutable, est sur la sellette. Chaque automobiliste, pour lui-même, ses passagers et ceux des autres véhicules, doit se sentir interpellé par sa conscience. En cinq jours, 12,7 millions de personnes emprunteront les routes et autoroutes de l'Hexagone.

Prudence, vigilance, sobriété, appels de Bizon futé, étalé des départs, repos périodiques, réglementation de la circulation des poids lourds et des autobus, contrôle des véhicules: tous ces conseils et ces pratiques de bon sens ont déjà été cent reprises dit et redit, amplifiés, à tel point que le sens du message se banalise. Mais les égarements ou les redondances de trop de chauffeurs continuent de l'emporter, à moins que ce ne soit le souci impérieux de ne pas perdre une heure des vacances qu'on a bien méritées.

Les statistiques nous apprennent, dans la sécheresse de leurs moyennes, que, chaque jour, trois jeunes de moins de vingt ans perdent la vie dans l'hécatombe routière. Et, tous les samedis soir, alors que les flonflons du bal empiètent encore les camps, quinze à vingt jeunes gens et jeunes filles finissent leurs jours dans une carcasse de tôle tordue. Ces monstrueux rappels et le spectre de dizaines de familles anéanties conduisent à tenter une comparaison qui fera tressaillir: les 56 morts et les blessés de la gare de Lyon fin juin furent, à juste titre, qualifiés de victimes d'une catastrophe. Mais s'agit-il d'un tel bilan, qui sont, durant sept jours, les rôles du ciel, de la piscine et des circuits. Un ballet placé, sous la férule des militaires du colonel André Chaperon.

En attendant l'uniformisation des limitations de vitesse en 1993, les autoroutes européennes offrent encore une belle palette de critères de sécurité ou d'interdiction. Ainsi, relève le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA), si la vitesse maximale est de 130 km/h est seulement recommandée en RFA, il est interdit de dépasser 120 km/h dans certains pays (Belgique, Espagne, Luxembourg, Portugal) et 100 km/h dans d'autres pays (Danemark, Pays-Bas). En Italie, le gouvernement a décidé, il y a quelques jours, d'abaisser la vitesse maximale autorisée sur autoroute à 110 km/h pendant les vacances pour les voitures de plus de 600 centimètres cubes et à 90 km/h pour les cylindrées inférieures.

En RFA, il y a eu, en février dernier, 18 % de plus de tués que l'année d'avant. Selon les statistiques des Nations unies, si l'on compte en France 5,3 tués pour 100 000 véhicules, le chiffre est le même en Espagne et en Belgique. Il est supérieur en Autriche (6), en Grèce (9,8), et au Portugal (20). Le ruban bien appartenant au Royaume-Uni (2,7) et aux Pays-Bas (3).

psychiatres (aux sont complexes les rapports entre les chauffeurs et leur voiture) a une part de responsabilité pour faire reculer par des mesures consensuelles cette amputation régulière et presque entrée dans les mœurs du patrimoine démographique du pays. Autre certitude qu'il n'est pas inutile de rabâcher haut et fort: parmi les causes des accidents, l'alcool au volant reste la plus fréquente et la plus grave.

Vient ensuite la vitesse excessive, l'oubli d'attacher sa ceinture, notamment en ville, et le mauvais état du véhicule.

Les procureurs vont brandir les foudres de la justice, comme vient de l'établir un rapport de l'Association française des automobilistes-club, les constructeurs améliorer les châssis et les habitacles des voitures, les gendarmes vont placer davantage de radars, les ingénieurs s'efforceront encore des points noirs, les SAMU arriveront plus vite sur le lieu des accidents, les parlementaires proposeront d'autres textes et les ministres déclameront de nouvelles mises en garde à la télévision. Tout cela est bien, très bien.

Mais les ordinateurs continueront à dérouler leurs séries glaciales de statistiques macabres. Que faire? Rien de plus - hors des actions classiques et connues - que de répéter incessamment, et si possible de convaincre dans une sorte de chaîne de solidarité, que le risque et le pire sont l'affaire de chacun, non des autres.

FRANÇOIS GROSCHARD.

En Europe

A chacun sa vitesse

En attendant l'uniformisation des limitations de vitesse en 1993, les autoroutes européennes offrent encore une belle palette de critères de sécurité ou d'interdiction. Ainsi, relève le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA), si la vitesse maximale est de 130 km/h est seulement recommandée en RFA, il est interdit de dépasser 120 km/h dans certains pays (Belgique, Espagne, Luxembourg, Portugal) et 100 km/h dans d'autres pays (Danemark, Pays-Bas).

important réseau autoroutier: 8 350 kilomètres, soit 33,6 km pour 1 000 kilomètres carrés. Mais, compte tenu de la superficie des différents territoires, la Belgique arrive en tête du classement avec 1 533 kilomètres, soit 50,3 km pour 1 000 kilomètres carrés de superficie. La France dispose d'un réseau autoroutier de 6 265 kilomètres, soit 11,4 km pour 1 000 kilomètres carrés de superficie.

MÉDECINE

Une première en France

Des chirurgiens bordelais parviennent à greffer les deux jambes d'un blessé

Un groupe de chirurgiens bordelais, dirigé par le professeur Jacques Baudet (hôpital Saint-André, CHU de Bordeaux), a tenté, le mardi 26 juillet, un double greffe de jambes sur un homme de trente ans, victime d'un accident du travail. Cette intervention sans précédent en France a pu être menée avec succès, mais une quinzaine de jours seront nécessaires pour que les chirurgiens puissent se prononcer de manière définitive sur les possibilités de récupération du malade.

nous avons dû réduire de 4 centimètres la longueur de la jambe. Pour le professeur Baudet, dont l'équipe fait partie de la Confédération européenne des services d'urgence de la main, on tente beaucoup moins de greffes au niveau des jambes qu'au niveau des mains et des bras, à cause notamment de la meilleure qualité des prothèses des membres inférieurs. Je ne crois pas qu'une telle intervention ait encore été tentée en France, explique le spécialiste bordelais, ni peut-être en Europe. Il y a quelques années déjà, nous avions réussi à greffer avec succès un marin norvégien qui s'était fait couper la jambe par un filin.

Grâce à une parfaite organisation des secours, le blessé a pu être hospitalisé dans le service du professeur Baudet, quatre heures seulement après son accident, son entourage ayant pris soin de conserver - comme il convient - par réfrigération les deux extrémités des membres amputés (1).

Don réciproque de moelle osseuse en Grande-Bretagne. - En 1980, un père britannique âgé de trente-cinq ans donne une partie de sa moelle osseuse afin qu'elle puisse être injectée à son fils Stuart, alors âgé de onze ans, atteint d'une leucémie. Stuart vient de payer en retour son père, qui souffre à son tour d'une leucémie; il a, lui aussi, accepté des prélèvements de sa moelle osseuse pour qu'ils soient injectés à son père. Ces dons ont eu lieu à l'hôpital royal Marsden, au sud de Londres.

SCIENCES

Au Festival international de la télécommande

Les applications scientifiques du modélisme

Pour la troisième année consécutive, le Festival international de la télécommande (FITEM) a ouvert ses portes. Une semaine durant, du 24 au 31 juillet, il occupe le site accueillant des stations de sports d'hiver du Carlier et de la Toussière, dans la vallée de la Maurienne. Quatre-vingt l'an passé, les modélistes sont près de cent quatre-vingt cette année. Ils présentent deux mille modèles réduits de tous types, du plus classique volleur à l'extravagant à réaction volant, qui sont, durant sept jours, les rôles du ciel, de la piscine et des circuits.

Un groupe de chirurgiens bordelais, dirigé par le professeur Jacques Baudet (hôpital Saint-André, CHU de Bordeaux), a tenté, le mardi 26 juillet, un double greffe de jambes sur un homme de trente ans, victime d'un accident du travail. Cette intervention sans précédent en France a pu être menée avec succès, mais une quinzaine de jours seront nécessaires pour que les chirurgiens puissent se prononcer de manière définitive sur les possibilités de récupération du malade.

Modélisme passionné, mais professeur avant tout, M. Gérard Bouvier voit dans le modélisme « un loisir qui peut permettre une première mise en contact du grand public avec l'électronique ou l'informatique ». Les spectateurs sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à suivre, de FITEM en FITEM les évolutions des maquettes volantes.

Le pape passera successivement, le lundi 10 octobre, par Metz, avec une célébration à la cathédrale, et par Nancy, où il doit faire un bref discours devant les membres laïcs du synode diocésain. Mardi 11, enfin, Jean-Paul II ira au mont Sainte-Odile, dans les Vosges, pour rencontrer des religieux. En fin de matinée, il doit retourner au Palais de l'Europe à Strasbourg pour inter-

BILLET

Les fastes du prince de Lignac

Pour son soixante-dixième anniversaire, le 22 juillet dernier, le prince néerlandais Léon de Lignac, ministre plénipotentiaire en France de la maison royale d'Esté-Beville, voulait une fête fastueuse. N'ayant pu obtenir le cadre de Saint-Tropez pour organiser son « Bal à Versailles » - la cité du bal est trop encombrée en haute saison - le prince de Lignac se rabat sur la plage privée du Coco-Beach de Ramatuelle, la commune voisine, où il fit édifier par un décorateur italien, une réplique du Grand Trianon.

peinant un peu dans le sable fin mais les souverains d'un soir purent tout de même gagner leurs trônes, recouverts d'un tapis bleu à fleurs de lys, et contempler de là leurs deux cents invités sur la piste de dance recouverte de tapis rouge et entourée de loggias. On transpira beaucoup sous les perruques poudrées, mais la fête fut fort réussie.

ALPINE... Cinq... Une expédition... Le Monde... 7, rue de Valenciennes, 75001 PARIS CEDEX 01



lents de la circulation tués sur la route

Les accidents de circulation sont en augmentation... les victimes sont souvent des personnes âgées...

Chacun sa vitesse

Les automobilistes sont de plus en plus âgés... les conducteurs âgés ont des réflexes plus lents...

ECHEC

chirurgiens bordelais parviennent greffer les deux jambes d'un blessé

Un blessé a subi une double greffe de jambes... les chirurgiens bordelais ont réussi l'opération...

ALPINISME : Annapurna face sud Cinq hommes sur un toit

Une expédition internationale conduite par l'alpiniste français Benoît Chamoux a gagné, le mardi 10 mai, le sommet de l'Annapurna par sa face sud...

Après ce défi de printemps, Benoît Chamoux et ses compagnons se préparent à prendre l'Everest...



« Un projet d'équipe qui doit nous mener tous ensemble au sommet. »

alpinistes n'ont pu progresser. Une paroi rocheuse, très abrupte et balayée par d'incessantes avalanches de neige fraîche...

L'Annapurna, encore appelée « déesse de l'abondance », dixième plus haute montagne du monde avec ses 8 091 mètres...

Un spectacle magnifique

Par -20 degrés, les six hommes atteignent le camp n°3 le dimanche 8 mai. Les conditions climatiques sont toujours détestables...

Benoît Chamoux et ses camarades ont opté pour ce chemin. Ils ont lu et relu l'ouvrage de Bonington « Annapurna face sud »...

pour éviter les gelures, mais la nuit demeurait belle... raconte le chef de l'expédition après son exploit.

Le souffle coupé, le cœur battant à un rythme trop rapide, les cinq alpinistes ont juste le temps de prendre des photos...

SAINT-ETIENNE de notre envoyé spécial

Il y a soixante jeunes gens, entre dix-sept et vingt ans, à avoir choisi l'aviation pour passion.

Pierre Eichen, PDG d'Air Inter, en visite lors de la journée de repos à Fréjus, le mardi 26 juillet, confiait d'ailleurs : « Si les soixante pilotes de cette compétition souhaitent entrer dans notre effectif... »

Grégoire Malmézat, des Altes aérospatiales, vainqueur de l'étape Fréjus-Saint-Etienne, n'a pas, lui, l'intention de devenir pilote de ligne.

« La descente est souvent le plus dangereux », commente Steve Boyer, faisant référence à la fatigue et au manque de concentration...

« Ce fut une réussite à l'arraché car nous avons pris la décision ultime au bon moment », assure Benoît Chamoux...

« Annapurna première », le reportage sur l'expédition, sera diffusé le samedi 30 juillet à 13 h 15 sur TF 1.

AÉRONAUTISME : Tour de France Jeunesse ailée

Le trente-sixième Tour de France aérien des jeunes pilotes, parti de Meaux-Esbly le 19 juillet, s'achève le samedi 30 juillet après-midi à Deauville.

« Nous n'avons pu nous arrêter au camp n°3 qui était endommagé par une coulée de neige », explique Benoît Chamoux, enfin réfugié à 6 100 mètres après avoir marché dans un mètre de neige.

« Dans la descente, il est très difficile de rester en équilibre », assure Benoît Chamoux, satisfait d'avoir ajouté un cinquième sommet de plus de 8 000 mètres à sa collection.

« Si on connaît son avion, si on se connaît soi-même, on ne s'écrase pas », réchérit Marie-Françoise Ferrer. Encore faut-il pour cela passer suffisamment d'heures dans les airs.

« Si on connaît son avion, si on se connaît soi-même, on ne s'écrase pas », réchérit Marie-Françoise Ferrer. Encore faut-il pour cela passer suffisamment d'heures dans les airs.

« Si on connaît son avion, si on se connaît soi-même, on ne s'écrase pas », réchérit Marie-Françoise Ferrer.

« Si on connaît son avion, si on se connaît soi-même, on ne s'écrase pas », réchérit Marie-Françoise Ferrer.

« Si on connaît son avion, si on se connaît soi-même, on ne s'écrase pas », réchérit Marie-Françoise Ferrer.

« Si on connaît son avion, si on se connaît soi-même, on ne s'écrase pas », réchérit Marie-Françoise Ferrer.

« Si on connaît son avion, si on se connaît soi-même, on ne s'écrase pas », réchérit Marie-Françoise Ferrer.

« Si on connaît son avion, si on se connaît soi-même, on ne s'écrase pas », réchérit Marie-Françoise Ferrer.

« Si on connaît son avion, si on se connaît soi-même, on ne s'écrase pas », réchérit Marie-Françoise Ferrer.

« Si on connaît son avion, si on se connaît soi-même, on ne s'écrase pas », réchérit Marie-Françoise Ferrer.

« Si on connaît son avion, si on se connaît soi-même, on ne s'écrase pas », réchérit Marie-Françoise Ferrer.

« Si on connaît son avion, si on se connaît soi-même, on ne s'écrase pas », réchérit Marie-Françoise Ferrer.

« Si on connaît son avion, si on se connaît soi-même, on ne s'écrase pas », réchérit Marie-Françoise Ferrer.

« Si on connaît son avion, si on se connaît soi-même, on ne s'écrase pas », réchérit Marie-Françoise Ferrer.

« Si on connaît son avion, si on se connaît soi-même, on ne s'écrase pas », réchérit Marie-Françoise Ferrer.

Advertisement for Le Monde magazine, including subscription rates for various countries and contact information for the publisher.

Advertisement for sports events, including tennis, boxing, and skiing, with details on dates and locations.



# Radio-télévision

## Dimanche 31 juillet

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi dit dimanche-midi. Signification des symboles: ▶ Signifié dans le monde radio-télévision; ◻ Film à éviter; ○ ou point noir; ■ Ne pas manquer; ■■ Chef-d'œuvre ou classique.

### Vendredi 29 juillet

**TF 1**  
 20.35 Jeux: Intervilles. 22.30 Magazine: Ushuaïa. Le magazine de l'extrême, présenté par Nicolas Hulot. Sommaire: Balade sur une motonavigatrice dans la région de Chibougamau (Québec); Joseph Armand Bombardier, inventeur de la première motonavigatrice; Défi au Ténéré; Gil Delamarre; Lewis Colow; Mory Boogie; Souverain des mers; Pyramides dans le ciel.  
 23.30 Journal et la Bonne. 23.40 Têtu: film: Au bonheur d'Edouard Molinaro (2<sup>e</sup> partie). 1.15 Magazine: Miam! sport. 2.15 Feuilleton: Les Mousquetaires et les Pisons. 2.40 Documentaire: Histoire de la vie. 3.30 Feuilleton: Les Mousquetaires et les Pisons. 3.50 L'équipe Constant en Amazonie. 4.40 Musique. 5.10 Documentaire: Histoire naturelle. 6.05 Feuilleton: Les Mousquetaires et les Pisons. 6.30 Documentaire: Histoire naturelle.

### TF 1

avec Jacques Denis, Maïa Simon (2<sup>e</sup> épisode). Chronique ironique et tendre sur le monde du travail dans les années 70. Plus vrai que nature! 23.25 Musique, musique. Klavierstück n°9, de Stockhausen, par Pierre Laurent Aimard, de Stockhausen.

### M 6

20.30 Série: Le Salut. La route de l'évasion. 21.20 Feuilleton: La clinique de la Forêt-Noire. Carola l'ambitieuse. 22.15 Magazine: Club 6. L'actualité des films de la semaine. 22.30 Cinéma: la Tour des maîtres. Film américain de Larry Yust (1975). Par ce qu'on se démolit la maison où elles comptent finir leurs jours, six respectables personnes de troisième âge se transforment en assassins. Film américain de Terrence Rea, comédie macabre. L'homme noir l'emporte. Autre titre: les Poussot-Combe. 0.05 Six minutes d'informations. 0.15 Magazine: Chances (rediff.). 0.45 Téléfilm: Histoires vraies ou le bonheur dans le crime. De Jean Prat, avec Mireille Darce, Michel Piccoli. Des amours diaboliques. 2.10 Musique. 4.10 2.30 Magazine: Carabine FM. 4.14 Téléfilm: Histoires vraies ou le bonheur dans le crime (rediff.).

### FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Le poète et sa folie, de Jean-Pierre Colas. 21.30 Musique: Black and blue. Table ronde des journalistes. Avec Gilles Anquetil et Jean-Robert Masson. 22.40 Nuits magiques. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique: Coda. Billie Holiday: Lady Day by night (10).

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 Le site des Deux de monde. Espagnole. Scarlati, Grandos, Kjalomud, Marco. 22.00 Concert (en direct de la cour Jacques-Cœur): Suite pour orchestre en fa, op. 23, de Rameau; Concerto en ré majeur pour la main gauche, de Ravel; Ma mère l'oye, de Ravel; Amériques, de Varèse, par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. Théodor Guschlik; sol: Augustin Dumay, violon. 0.15 Jazz, par Xavier Prévost. Le guitariste Christian Escoudé et son quartet.

### LA 5

20.30 Téléfilm: L'affaire Peter Reilly. De Tony Richardson, avec Stefania Powers, Paul Clifton, Tom Atkins. Un meurtre étrange. Une jeune journaliste enquête... 22.45 Série: La loi de Los Angeles. 23.45 Série: La loi de Los Angeles. Donald et les trois cambules. Au pays de la berceuse, Elmer l'éléphant. 18.00 Feuilleton: Les Mousquetaires et les Pisons. 19.00 Le 19-20 de l'information. 20.10 à 19.30, le journal de la région. 19.55 Dessin animé: Jouer la carte. 20.01 Jeu: La classe. Présenté par Fabrice. 20.30 Disney Channel. Présenté par Vincent Perrot. Dessins animés: La bande à Pico. Trois ans amis de l'école. Donald pécheur et, à 21.05, un épisode de la série Super-Héros. 21.45 Journal et météo. 22.10 Magazine: Le show d'Hiccup. Chapitre. Invitée: Silvia Mounfort. 22.30 Musicales. Emission d'Alain Duault. Franz Schubert. Sonate pour piano et violoncelle par Misha Malkin, violoncelle, Dana Horova, piano. Messe en sol, par l'Orchestre symphonique de l'ORTF et le chœur de l'église Lichthaus. 23.30 Magazine: Sports 3. Rétrospective de Roland-Garros. Les moments forts des Internationaux de France: la victoire de Max Wilander, l'élimination de Yannick Noah, la victoire de Steffi Graf, la révélation: André Agassi.

### LA 5

13.30 Série: La loi de Los Angeles (rediff.). 14.25 Série: La grande vallée. 15.20 Mission impossible. 16.10 Série: Star Trek. 17.15 Série: Shérif, fais-moi peur. 18.05 Dessin animé: Bob Morane (rediff.). 4.15 Vive la vie (rediff.). 4.45 Top suggesto (rediff.).

### M 6

13.30 Série: Feuilleton de fer et séduction. 14.00 Téléfilm: Histoires vraies ou le bonheur dans le crime (rediff.). 15.25 Jeu: Zap. 6. 16.10 Variétés: Skydance. 16.40 Hit, hit, hit, bouh! 16.50 Téléfilm: La mort à disparu (rediff.). 18.00 Journal et météo. 18.15 Téléfilm: Le clan des Socketti. De Robert Totten, avec Jeff Osterhage, Sam Elliot (2<sup>e</sup> partie). 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série: Clinica chez soi. 20.30 Téléfilm: Le monde d'aujourd'hui. De Michael Miller, avec Valérie Berthelin, John Savage. Une jeune femme décide de témoigner contre son beau-frère coupable d'un vol. 22.05 Téléfilm: Tass qui y aura des hommes. De Ron Saulo, avec Nathalie Wood, William Devane, Kim Basinger (3<sup>e</sup> partie). 23.35 Six minutes d'informations. 23.45 Sexy clip. 0.15 Magazine: Turbo. Spécial Jaguar. 0.45 Téléfilm: Le juge et son bourreau. De Daniel Le Comte, avec Charles Vanel, Gilles Segal, Michel Vitold. A Bern, un inspecteur de police est assassiné. 2.30 Magazine: Chances (rediff.). 3.00 Musique: Boulevard des clips. 3.45 Magazine: Carabine FM. 4.10 Téléfilm: Le juge et son bourreau (rediff.).

### FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Les faucons à la saison des amours, de Rozvany. 22.35 Musique: Opus. Spécial Festival d'Avignon: Les singuliers du Centre Académis. 0.05 Clair de nuit.

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 Avant-concert. 21.30 Concert (donné le 26 juillet 1988 à la cour Jacques-Cœur): Don Giovanni ou le convaincu di pietra, opéra en acte de Mozart, par l'Orchestre de chambre di Padova et de Venete, et le chœur de l'Opéra de Montpellier, dir. Philippe Herreweghe. 0.15 Jazz.

### FR 3

13.00 Magazine: Sports loisirs vacances. 13.00 Les vacances de M. Bobo. 13.15 Hippisme. 13.30 Les vacances de M. Bobo (suite):

avec Jacques Denis, Maïa Simon (2<sup>e</sup> épisode). Chronique ironique et tendre sur le monde du travail dans les années 70. Plus vrai que nature! 23.25 Musique, musique. Klavierstück n°9, de Stockhausen, par Pierre Laurent Aimard, de Stockhausen.

### M 6

20.30 Série: Le Salut. La route de l'évasion. 21.20 Feuilleton: La clinique de la Forêt-Noire. Carola l'ambitieuse. 22.15 Magazine: Club 6. L'actualité des films de la semaine. 22.30 Cinéma: la Tour des maîtres. Film américain de Larry Yust (1975). Par ce qu'on se démolit la maison où elles comptent finir leurs jours, six respectables personnes de troisième âge se transforment en assassins. Film américain de Terrence Rea, comédie macabre. L'homme noir l'emporte. Autre titre: les Poussot-Combe. 0.05 Six minutes d'informations. 0.15 Magazine: Chances (rediff.). 0.45 Téléfilm: Histoires vraies ou le bonheur dans le crime. De Jean Prat, avec Mireille Darce, Michel Piccoli. Des amours diaboliques. 2.10 Musique. 4.10 2.30 Magazine: Carabine FM. 4.14 Téléfilm: Histoires vraies ou le bonheur dans le crime (rediff.).

### FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Le poète et sa folie, de Jean-Pierre Colas. 21.30 Musique: Black and blue. Table ronde des journalistes. Avec Gilles Anquetil et Jean-Robert Masson. 22.40 Nuits magiques. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique: Coda. Billie Holiday: Lady Day by night (10).

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 Le site des Deux de monde. Espagnole. Scarlati, Grandos, Kjalomud, Marco. 22.00 Concert (en direct de la cour Jacques-Cœur): Suite pour orchestre en fa, op. 23, de Rameau; Concerto en ré majeur pour la main gauche, de Ravel; Ma mère l'oye, de Ravel; Amériques, de Varèse, par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. Théodor Guschlik; sol: Augustin Dumay, violon. 0.15 Jazz, par Xavier Prévost. Le guitariste Christian Escoudé et son quartet.

### LA 5

20.30 Téléfilm: L'affaire Peter Reilly. De Tony Richardson, avec Stefania Powers, Paul Clifton, Tom Atkins. Un meurtre étrange. Une jeune journaliste enquête... 22.45 Série: La loi de Los Angeles. 23.45 Série: La loi de Los Angeles. Donald et les trois cambules. Au pays de la berceuse, Elmer l'éléphant. 18.00 Feuilleton: Les Mousquetaires et les Pisons. 19.00 Le 19-20 de l'information. 20.10 à 19.30, le journal de la région. 19.55 Dessin animé: Jouer la carte. 20.01 Jeu: La classe. Présenté par Fabrice. 20.30 Disney Channel. Présenté par Vincent Perrot. Dessins animés: La bande à Pico. Trois ans amis de l'école. Donald pécheur et, à 21.05, un épisode de la série Super-Héros. 21.45 Journal et météo. 22.10 Magazine: Le show d'Hiccup. Chapitre. Invitée: Silvia Mounfort. 22.30 Musicales. Emission d'Alain Duault. Franz Schubert. Sonate pour piano et violoncelle par Misha Malkin, violoncelle, Dana Horova, piano. Messe en sol, par l'Orchestre symphonique de l'ORTF et le chœur de l'église Lichthaus. 23.30 Magazine: Sports 3. Rétrospective de Roland-Garros. Les moments forts des Internationaux de France: la victoire de Max Wilander, l'élimination de Yannick Noah, la victoire de Steffi Graf, la révélation: André Agassi.

### LA 5

13.30 Série: La loi de Los Angeles (rediff.). 14.25 Série: La grande vallée. 15.20 Mission impossible. 16.10 Série: Star Trek. 17.15 Série: Shérif, fais-moi peur. 18.05 Dessin animé: Bob Morane (rediff.). 4.15 Vive la vie (rediff.). 4.45 Top suggesto (rediff.).

### M 6

13.30 Série: Feuilleton de fer et séduction. 14.00 Téléfilm: Histoires vraies ou le bonheur dans le crime (rediff.). 15.25 Jeu: Zap. 6. 16.10 Variétés: Skydance. 16.40 Hit, hit, hit, bouh! 16.50 Téléfilm: La mort à disparu (rediff.). 18.00 Journal et météo. 18.15 Téléfilm: Le clan des Socketti. De Robert Totten, avec Jeff Osterhage, Sam Elliot (2<sup>e</sup> partie). 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série: Clinica chez soi. 20.30 Téléfilm: Le monde d'aujourd'hui. De Michael Miller, avec Valérie Berthelin, John Savage. Une jeune femme décide de témoigner contre son beau-frère coupable d'un vol. 22.05 Téléfilm: Tass qui y aura des hommes. De Ron Saulo, avec Nathalie Wood, William Devane, Kim Basinger (3<sup>e</sup> partie). 23.35 Six minutes d'informations. 23.45 Sexy clip. 0.15 Magazine: Turbo. Spécial Jaguar. 0.45 Téléfilm: Le juge et son bourreau. De Daniel Le Comte, avec Charles Vanel, Gilles Segal, Michel Vitold. A Bern, un inspecteur de police est assassiné. 2.30 Magazine: Chances (rediff.). 3.00 Musique: Boulevard des clips. 3.45 Magazine: Carabine FM. 4.10 Téléfilm: Le juge et son bourreau (rediff.).

### FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Les faucons à la saison des amours, de Rozvany. 22.35 Musique: Opus. Spécial Festival d'Avignon: Les singuliers du Centre Académis. 0.05 Clair de nuit.

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 Avant-concert. 21.30 Concert (donné le 26 juillet 1988 à la cour Jacques-Cœur): Don Giovanni ou le convaincu di pietra, opéra en acte de Mozart, par l'Orchestre de chambre di Padova et de Venete, et le chœur de l'Opéra de Montpellier, dir. Philippe Herreweghe. 0.15 Jazz.

### FR 3

13.00 Magazine: Sports loisirs vacances. 13.00 Les vacances de M. Bobo. 13.15 Hippisme. 13.30 Les vacances de M. Bobo (suite):

avec Jacques Denis, Maïa Simon (2<sup>e</sup> épisode). Chronique ironique et tendre sur le monde du travail dans les années 70. Plus vrai que nature! 23.25 Musique, musique. Klavierstück n°9, de Stockhausen, par Pierre Laurent Aimard, de Stockhausen.

### M 6

20.30 Série: Le Salut. La route de l'évasion. 21.20 Feuilleton: La clinique de la Forêt-Noire. Carola l'ambitieuse. 22.15 Magazine: Club 6. L'actualité des films de la semaine. 22.30 Cinéma: la Tour des maîtres. Film américain de Larry Yust (1975). Par ce qu'on se démolit la maison où elles comptent finir leurs jours, six respectables personnes de troisième âge se transforment en assassins. Film américain de Terrence Rea, comédie macabre. L'homme noir l'emporte. Autre titre: les Poussot-Combe. 0.05 Six minutes d'informations. 0.15 Magazine: Chances (rediff.). 0.45 Téléfilm: Histoires vraies ou le bonheur dans le crime. De Jean Prat, avec Mireille Darce, Michel Piccoli. Des amours diaboliques. 2.10 Musique. 4.10 2.30 Magazine: Carabine FM. 4.14 Téléfilm: Histoires vraies ou le bonheur dans le crime (rediff.).

### FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Le poète et sa folie, de Jean-Pierre Colas. 21.30 Musique: Black and blue. Table ronde des journalistes. Avec Gilles Anquetil et Jean-Robert Masson. 22.40 Nuits magiques. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique: Coda. Billie Holiday: Lady Day by night (10).

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 Le site des Deux de monde. Espagnole. Scarlati, Grandos, Kjalomud, Marco. 22.00 Concert (en direct de la cour Jacques-Cœur): Suite pour orchestre en fa, op. 23, de Rameau; Concerto en ré majeur pour la main gauche, de Ravel; Ma mère l'oye, de Ravel; Amériques, de Varèse, par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. Théodor Guschlik; sol: Augustin Dumay, violon. 0.15 Jazz, par Xavier Prévost. Le guitariste Christian Escoudé et son quartet.

### LA 5

20.30 Téléfilm: L'affaire Peter Reilly. De Tony Richardson, avec Stefania Powers, Paul Clifton, Tom Atkins. Un meurtre étrange. Une jeune journaliste enquête... 22.45 Série: La loi de Los Angeles. 23.45 Série: La loi de Los Angeles. Donald et les trois cambules. Au pays de la berceuse, Elmer l'éléphant. 18.00 Feuilleton: Les Mousquetaires et les Pisons. 19.00 Le 19-20 de l'information. 20.10 à 19.30, le journal de la région. 19.55 Dessin animé: Jouer la carte. 20.01 Jeu: La classe. Présenté par Fabrice. 20.30 Disney Channel. Présenté par Vincent Perrot. Dessins animés: La bande à Pico. Trois ans amis de l'école. Donald pécheur et, à 21.05, un épisode de la série Super-Héros. 21.45 Journal et météo. 22.10 Magazine: Le show d'Hiccup. Chapitre. Invitée: Silvia Mounfort. 22.30 Musicales. Emission d'Alain Duault. Franz Schubert. Sonate pour piano et violoncelle par Misha Malkin, violoncelle, Dana Horova, piano. Messe en sol, par l'Orchestre symphonique de l'ORTF et le chœur de l'église Lichthaus. 23.30 Magazine: Sports 3. Rétrospective de Roland-Garros. Les moments forts des Internationaux de France: la victoire de Max Wilander, l'élimination de Yannick Noah, la victoire de Steffi Graf, la révélation: André Agassi.

### LA 5

13.30 Série: La loi de Los Angeles (rediff.). 14.25 Série: La grande vallée. 15.20 Mission impossible. 16.10 Série: Star Trek. 17.15 Série: Shérif, fais-moi peur. 18.05 Dessin animé: Bob Morane (rediff.). 4.15 Vive la vie (rediff.). 4.45 Top suggesto (rediff.).

### M 6

13.30 Série: Feuilleton de fer et séduction. 14.00 Téléfilm: Histoires vraies ou le bonheur dans le crime (rediff.). 15.25 Jeu: Zap. 6. 16.10 Variétés: Skydance. 16.40 Hit, hit, hit, bouh! 16.50 Téléfilm: La mort à disparu (rediff.). 18.00 Journal et météo. 18.15 Téléfilm: Le clan des Socketti. De Robert Totten, avec Jeff Osterhage, Sam Elliot (2<sup>e</sup> partie). 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série: Clinica chez soi. 20.30 Téléfilm: Le monde d'aujourd'hui. De Michael Miller, avec Valérie Berthelin, John Savage. Une jeune femme décide de témoigner contre son beau-frère coupable d'un vol. 22.05 Téléfilm: Tass qui y aura des hommes. De Ron Saulo, avec Nathalie Wood, William Devane, Kim Basinger (3<sup>e</sup> partie). 23.35 Six minutes d'informations. 23.45 Sexy clip. 0.15 Magazine: Turbo. Spécial Jaguar. 0.45 Téléfilm: Le juge et son bourreau. De Daniel Le Comte, avec Charles Vanel, Gilles Segal, Michel Vitold. A Bern, un inspecteur de police est assassiné. 2.30 Magazine: Chances (rediff.). 3.00 Musique: Boulevard des clips. 3.45 Magazine: Carabine FM. 4.10 Téléfilm: Le juge et son bourreau (rediff.).

### FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Les faucons à la saison des amours, de Rozvany. 22.35 Musique: Opus. Spécial Festival d'Avignon: Les singuliers du Centre Académis. 0.05 Clair de nuit.

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 Avant-concert. 21.30 Concert (donné le 26 juillet 1988 à la cour Jacques-Cœur): Don Giovanni ou le convaincu di pietra, opéra en acte de Mozart, par l'Orchestre de chambre di Padova et de Venete, et le chœur de l'Opéra de Montpellier, dir. Philippe Herreweghe. 0.15 Jazz.

### FR 3

13.00 Magazine: Sports loisirs vacances. 13.00 Les vacances de M. Bobo. 13.15 Hippisme. 13.30 Les vacances de M. Bobo (suite):

avec Jacques Denis, Maïa Simon (2<sup>e</sup> épisode). Chronique ironique et tendre sur le monde du travail dans les années 70. Plus vrai que nature! 23.25 Musique, musique. Klavierstück n°9, de Stockhausen, par Pierre Laurent Aimard, de Stockhausen.

### M 6

20.30 Série: Le Salut. La route de l'évasion. 21.20 Feuilleton: La clinique de la Forêt-Noire. Carola l'ambitieuse. 22.15 Magazine: Club 6. L'actualité des films de la semaine. 22.30 Cinéma: la Tour des maîtres. Film américain de Larry Yust (1975). Par ce qu'on se démolit la maison où elles comptent finir leurs jours, six respectables personnes de troisième âge se transforment en assassins. Film américain de Terrence Rea, comédie macabre. L'homme noir l'emporte. Autre titre: les Poussot-Combe. 0.05 Six minutes d'informations. 0.15 Magazine: Chances (rediff.). 0.45 Téléfilm: Histoires vraies ou le bonheur dans le crime. De Jean Prat, avec Mireille Darce, Michel Piccoli. Des amours diaboliques. 2.10 Musique. 4.10 2.30 Magazine: Carabine FM. 4.14 Téléfilm: Histoires vraies ou le bonheur dans le crime (rediff.).

### FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Le poète et sa folie, de Jean-Pierre Colas. 21.30 Musique: Black and blue. Table ronde des journalistes. Avec Gilles Anquetil et Jean-Robert Masson. 22.40 Nuits magiques. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique: Coda. Billie Holiday: Lady Day by night (10).

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 Le site des Deux de monde. Espagnole. Scarlati, Grandos, Kjalomud, Marco. 22.00 Concert (en direct de la cour Jacques-Cœur): Suite pour orchestre en fa, op. 23, de Rameau; Concerto en ré majeur pour la main gauche, de Ravel; Ma mère l'oye, de Ravel; Amériques, de Varèse, par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. Théodor Guschlik; sol: Augustin Dumay, violon. 0.15 Jazz, par Xavier Prévost. Le guitariste Christian Escoudé et son quartet.

### LA 5

20.30 Téléfilm: L'affaire Peter Reilly. De Tony Richardson, avec Stefania Powers, Paul Clifton, Tom Atkins. Un meurtre étrange. Une jeune journaliste enquête... 22.45 Série: La loi de Los Angeles. 23.45 Série: La loi de Los Angeles. Donald et les trois cambules. Au pays de la berceuse, Elmer l'éléphant. 18.00 Feuilleton: Les Mousquetaires et les Pisons. 19.00 Le 19-20 de l'information. 20.10 à 19.30, le journal de la région. 19.55 Dessin animé: Jouer la carte. 20.01 Jeu: La classe. Présenté par Fabrice. 20.30 Disney Channel. Présenté par Vincent Perrot. Dessins animés: La bande à Pico. Trois ans amis de l'école. Donald pécheur et, à 21.05, un épisode de la série Super-Héros. 21.45 Journal et météo. 22.10 Magazine: Le show d'Hiccup. Chapitre. Invitée: Silvia Mounfort. 22.30 Musicales. Emission d'Alain Duault. Franz Schubert. Sonate pour piano et violoncelle par Misha Malkin, violoncelle, Dana Horova, piano. Messe en sol, par l'Orchestre symphonique de l'ORTF et le chœur de l'église Lichthaus. 23.30 Magazine: Sports 3. Rétrospective de Roland-Garros. Les moments forts des Internationaux de France: la victoire de Max Wilander, l'élimination de Yannick Noah, la victoire de Steffi Graf, la révélation: André Agassi.

### LA 5

13.30 Série: La loi de Los Angeles (rediff.). 14.25 Série: La grande vallée. 15.20 Mission impossible. 16.10 Série: Star Trek. 17.15 Série: Shérif, fais-moi peur. 18.05 Dessin animé: Bob Morane (rediff.). 4.15 Vive la vie (rediff.). 4.45 Top suggesto (rediff.).

### M 6

13.30 Série: Feuilleton de fer et séduction. 14.00 Téléfilm: Histoires vraies ou le bonheur dans le crime (rediff.). 15.25 Jeu: Zap. 6. 16.10 Variétés: Skydance. 16.40 Hit, hit, hit, bouh! 16.50 Téléfilm: La mort à disparu (rediff.). 18.00 Journal et météo. 18.15 Téléfilm: Le clan des Socketti. De Robert Totten, avec Jeff Osterhage, Sam Elliot (2<sup>e</sup> partie). 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série: Clinica chez soi. 20.30 Téléfilm: Le monde d'aujourd'hui. De Michael Miller, avec Valérie Berthelin, John Savage. Une jeune femme décide de témoigner contre son beau-frère coupable d'un vol. 22.05 Téléfilm: Tass qui y aura des hommes. De Ron Saulo, avec Nathalie Wood, William Devane, Kim Basinger (3<sup>e</sup> partie). 23.35 Six minutes d'informations. 23.45 Sexy clip. 0.15 Magazine: Turbo. Spécial Jaguar. 0.45 Téléfilm: Le juge et son bourreau. De Daniel Le Comte, avec Charles Vanel, Gilles Segal, Michel Vitold. A Bern, un inspecteur de police est assassiné. 2.30 Magazine: Chances (rediff.). 3.00 Musique: Boulevard des clips. 3.45 Magazine: Carabine FM. 4.10 Téléfilm: Le juge et son bourreau (rediff.).

### FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Les faucons à la saison des amours, de Rozvany. 22.35 Musique: Opus. Spécial Festival d'Avignon: Les singuliers du Centre Académis. 0.05 Clair de nuit.

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 Avant-concert. 21.30 Concert (donné le 26 juillet 1988 à la cour Jacques-Cœur): Don Giovanni ou le convaincu di pietra, opéra en acte de Mozart, par l'Orchestre de chambre di Padova et de Venete, et le chœur de l'Opéra de Montpellier, dir. Philippe Herreweghe. 0.15 Jazz.

### FR 3

13.00 Magazine: Sports loisirs vacances. 13.00 Les vacances de M. Bobo. 13.15 Hippisme. 13.30 Les vacances de M. Bobo (suite):

avec Jacques Denis, Maïa Simon (2<sup>e</sup> épisode). Chronique ironique et tendre sur le monde du travail dans les années 70. Plus vrai que nature! 23.25 Musique, musique. Klavierstück n°9, de Stockhausen, par Pierre Laurent Aimard, de Stockhausen.

### M 6

20.30 Série: Le Salut. La route de l'évasion. 21.20 Feuilleton: La clinique de la Forêt-Noire. Carola l'ambitieuse. 22.15 Magazine: Club 6. L'actualité des films de la semaine. 22.30 Cinéma: la Tour des maîtres. Film américain de Larry Yust (1975). Par ce qu'on se démolit la maison où elles comptent finir leurs jours, six respectables personnes de troisième âge se transforment en assassins. Film américain de Terrence Rea, comédie macabre. L'homme noir l'emporte. Autre titre: les Poussot-Combe. 0.05 Six minutes d'informations. 0.15 Magazine: Chances (rediff.). 0.45 Téléfilm: Histoires vraies ou le bonheur dans le crime. De Jean Prat, avec Mireille Darce, Michel Piccoli. Des amours diaboliques. 2.10 Musique. 4.10 2.30 Magazine: Carabine FM. 4.14 Téléfilm: Histoires vraies ou le bonheur dans le crime (rediff.).

### FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Le poète et sa folie, de Jean-Pierre Colas. 21.30 Musique: Black and blue. Table ronde des journalistes. Avec Gilles Anquetil et Jean-Robert Masson. 22.40 Nuits magiques. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique: Coda. Billie Holiday: Lady Day by night (10).

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 Le site des Deux de monde. Espagnole. Scarlati, Grandos, Kjalomud, Marco. 22.00 Concert (en direct de la cour Jacques-Cœur): Suite pour orchestre en fa, op. 23, de Rameau; Concerto en ré majeur pour la main gauche, de Ravel; Ma mère l'oye, de Ravel; Amériques, de Varèse, par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. Théodor Guschlik; sol: Augustin Dumay, violon. 0.15 Jazz, par Xavier Prévost. Le guitariste Christian Escoudé et son quartet.

### LA 5

20.30 Téléfilm: L'affaire Peter Reilly. De Tony Richardson, avec Stefania Powers, Paul Clifton, Tom Atkins. Un meurtre étrange. Une jeune journaliste enquête... 22.45 Série: La loi de Los Angeles. 23.45 Série: La loi de Los Angeles. Donald et les trois cambules. Au pays de la berceuse, Elmer l'éléphant. 18.00 Feuilleton: Les Mousquetaires et les Pisons. 19.00 Le 19-20 de l'information. 20.10 à 19.30, le journal de la région. 19.55 Dessin animé: Jouer la carte. 20.01 Jeu: La classe. Présenté par Fabrice. 20.30 Disney Channel. Présenté par Vincent Perrot. Dessins animés: La bande à Pico. Trois ans amis de l'école. Donald pécheur et, à 21.05, un épisode de la série Super-Héros. 21.45 Journal et météo. 22.10 Magazine: Le show d'Hiccup. Chapitre. Invitée: Silvia Mounfort. 22.30 Musicales. Emission d'Alain Duault. Franz Schubert. Sonate pour piano et violoncelle par Misha Malkin, violoncelle, Dana Horova, piano. Messe en sol, par l'Orchestre symphonique de l'ORTF et le chœur de l'église Lichthaus. 23.30 Magazine: Sports 3. Rétrospective de Roland-Garros. Les moments forts des Internationaux de France: la victoire de Max Wilander, l'élimination de Yannick Noah, la victoire de Steffi Graf, la révélation: André Agassi.

### LA 5

13.30 Série: La loi de Los Angeles (rediff.). 14.25 Série: La grande vallée. 15.20 Mission impossible. 16.10 Série: Star Trek. 17.15 Série: Shérif, fais-moi peur. 18.05 Dessin animé: Bob Morane (rediff.). 4.15 Vive la vie (rediff.). 4.45 Top suggesto (rediff.).

### M 6

13.30 Série: Feuilleton de fer et séduction. 14.00 Téléfilm: Histoires vraies ou le bonheur dans le crime (rediff.). 15.25 Jeu: Zap. 6. 16.10 Variétés: Skydance. 16.40 Hit, hit, hit, bouh! 16.50 Téléfilm: La mort à disparu (rediff.). 18.00 Journal et météo. 18.15 Téléfilm: Le clan des Socketti. De Robert Totten, avec Jeff Osterhage, Sam Elliot (2<sup>e</sup> partie). 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série: Clinica chez soi. 20.30 Téléfilm: Le monde d'aujourd'hui. De Michael Miller, avec Valérie Berthelin, John Savage. Une jeune femme décide de témoigner contre son beau-frère coupable d'un vol. 22.05 Téléfilm: Tass qui y aura des hommes. De Ron Saulo, avec Nathalie Wood, William Devane, Kim Basinger (3<sup>e</sup> partie). 23.

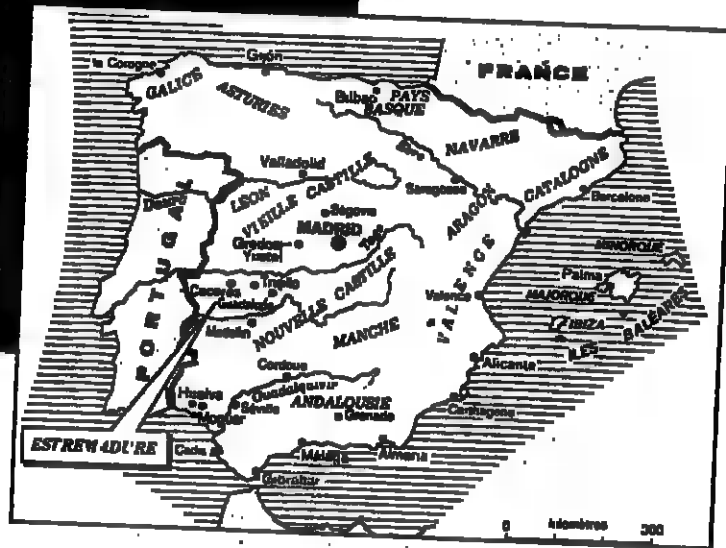


# Le Monde SANS VISA

Cortès, Pizarro et beaucoup de leurs compagnons sont nés en Estrémadure, cette région d'Espagne dont les vastes horizons ont aiguisé le rêve des Amériques, sous la haute protection de la vierge de Guadalupe.



Statue équestre de Pizarro à Trujillo, en Estrémadure. L'autre est à Lima, capitale du Pérou, qu'il fonda en 1535.



## Les conquistadores sur leur terre de départ

par Luc Girard

«**M**adre! Inca! Il au beau milieu du cercle de chapeaux noirs en concubine, là sur le pré à l'entrée du village, qui fait office de foirail les jours de feria aux bestiaux. Et il tourne les talons, laissant son monde le regarder s'éloigner sur le chemin sans ombre, qui descend parmi les lopins bordés de pierres sèches. Cependant, dans son pas, il a avait quelque chose de trop appuyé qui ne pouvait échapper aux hommes qui, déjà, le rappelaient: «Ignacio! Ignacio!» Il ralentit légèrement sur son aire, mais il faudra le prier copieusement pour qu'il s'immobilise et daigne rejoindre la palétole initiale.

«Alors, ton onasse?»  
Le chapeau noir interpellé se gratta, pour toute réponse, la nuque. Ne pas se méprendre, ce genre d'affaires se conduit au doigt autant qu'à l'œil à Arroyomolinos de la Vera, et les tactiques tues et les laconismes s'y savourent comme des passes.

«**L'Espagne sans idées reçues**  
L'Espagne «est devenue le pays du monde le mieux fait pour nous égarer des idées reçues». Elle change tant et si vite «que l'étranger se sent dépaycé à chaque nouveau voyage». C'est dire l'utilité de cette nouvelle édition, remaniée et actualisée, de l'Espagne de Jean-Pierre Améric, historien spécialiste de ce pays, qui vient de paraître en Points-Planète, aux Editions du Seuil.  
L'auteur dénoue l'écheveau des civilisations qui ont fait la

personnalité multiforme de l'Espagne, décrit les identités régionales fortes, les villes et leurs rivalités. Les conseils prodigués au voyageur accompagnent un rappel rapide et clair de l'histoire et une enquête approfondie sur divers aspects de la vie quotidienne, sur les mentalités, les comportements des Espagnols aujourd'hui.  
\* ESPAGNE, Points-Planète, Seuil, 42 F.

«**Todo un gran espectáculo!**» pour reprendre le slogan polychrome des affiches de corrida, qui se sont mises à fleurir dans toute la province. Caceres s'apprête à honorer son Jorge, le patron de la ville, avec six «toros».

L'Estrémadure n'a cessé d'être une terre de paysans, un pays lent et pauvre, enclavé le long de la frontière portugaise, sans accès à la mer, en marge du large. L'histoire, et ce n'est pas un hasard, en fit une pépinière de conquistadores avides de barouds et d'or, razzieurs patentés par la papauté et la couronne d'Espagne, pourfendeurs d'empires intacts et inca, aztèques...

Au départ, quelques poignées d'hidalgos sans fortune ni culture - Cortès fut bien le seul à avoir fréquenté l'université de Salamanca, Pizarro était illettré, - des chefs de bande plutôt, qui jetèrent leur avenir, fermé par l'horizon immobile des chênes verts, dans la mêlée barbare de la Conquista. Chargés de l'inventaire du monde, ils firent la folle et amère conquête de l'espace américain.

La solitude s'est bien conservée dans le paysage immense qui s'incline vers le Guadalupe, la rivière aux loupes. Ça et là, quelques touffes dans la forêt découvrent des champs de chênes et d'oliviers. Une tache pourtant, à main droite et légèrement à l'écart du village; elle est bleue: une piscine. Les vues plongeantes exposent à l'indiscrétion.  
Volubile et franciscain, le frère tourier, fraile Tomas, m'entraîne par un escalier de jaspe rouge assorti à la pompe cardinalice vers le saint des saints, la salle du Trône, un sanctuaire roccoco sous une coupole, et me montre au passage quelques splendides, les huit *mujeres fuertes* de la Bible: Ruth, Judith, Sarah... chefs-d'œuvre de sculpture anonyme, une vaste table en pierre florentine.  
Au fond, le trône pivotant, qui donne d'un côté sur l'église, tout en haut du chœur, de l'autre sur la *Camaria*, la chapelle où nous nous trouvons. Avec un doigt d'unction, il lui imprime un léger mouvement, et le panneau d'émaux récents, qui illustrent l'histoire de la dévotion à la vierge de Guadalupe, se met lentement à tourner, cédant soudain la place à la petite statue romane de bois de cèdre au visage noir, parée de richissimes atours de brocarts rehaussés de fils d'argent.

C'est à l'ermitage del Humilladero, sur la route CC7 13 en provenance de Navalmoral de la Mata, que le regard tombe sur le monastère fortifié de Guadalupe, où les cohortes venues du Moyen Age se prosternaient, touchant enfin des yeux au but de leur voyage. L'austère cirque vierge, qui se déploie à flanc de sierra, n'a sans doute pas beaucoup bougé depuis les venues en dévotion d'Isabelle la très Catholique, dans la pompe de toute la cour de Castille.  
La solitude s'est bien conservée dans le paysage immense qui s'incline vers le Guadalupe, la rivière aux loupes. Ça et là, quelques touffes dans la forêt découvrent des champs de chênes et d'oliviers. Une tache pourtant, à main droite et légèrement à l'écart du village; elle est bleue: une piscine. Les vues plongeantes exposent à l'indiscrétion.

«**Le baptême des «Indiens»**  
Devant nous, à portée de main, la vierge miraculeuse, apparue à un berger du début du quatorzième, après avoir été enterrée dans cette vallée perdue pour échapper aux Maures, et devenue la patronne de l'Estrémadure, puis le symbole de la conquête du Nouveau Monde. Le fraile roussoune un pan de la cape: la vierge porte des dessous en argent massif.  
Monastère des trésors accumulés, au cœur d'un paysage de dénuement. En face, sur la place de Guadalupe, bordée d'arcades, un homme a poussé son maigre étalage à l'ombre, deux paniers de figes sèches, de thym et d'origan, pour aller se désaltérer à la fontaine gothique, celle-là même où Christophe Colomb aurait fait baptiser deux de ses «Indiens» entre deux de ses voyages, en 1496. La légende a sans doute submergé la réalité, à un demi-millénaire de distance. Puis il regagne ses paniers d'un pas distrait.

A quoi bon se hâter pour une poignée de figes? Il a bien essayé de venir travailler en France mais s'est fait rapidement reconduire à la frontière, faute de papiers. Alors, selon la saison, il va aux asperges sauvages dans la montagne, aux figes, aux herbes, glaner son brin de pain.  
A l'autre bout de la place, devant la très active *Administración de Lotería*, deux ânes en formation de courte caravane attendent l'achat d'un billet.  
Ruelles basses, maisons sur pilotis miraculeuses du Moyen Age, Guadalupe, un village d'Estrémadure, une île caraïbe aussi, baptisée, elle, sans conteste, par Colomb lors de son second voyage de 1493 consacré à l'exploration de la côte sud de Cuba, qu'il prit pour une péninsule du continent chinois, persuadé - et il le restera jusqu'à sa mort - d'avoir atteint l'Asie. Cinq ans plus tard, découvrant la côte du Venezuela, il comprit qu'il était là en présence d'un continent et crut que c'était le Paradis terrestre. La Guadalupe naquit donc ille chinoise voisine du Paradis!  
Passé l'anfractuosité inconcommodante du Guadalupejo, la route grimpe en direction de Trujillo dans un maquis de cistes. Le printemps en Estrémadure a une odeur de miel proche de l'encens. Puis le paysage s'amplifie et gagne en luminosité, épousant à l'approche de Cañamero la géométrie mameluc des cultures.  
Le village, construit de brique et de broc, brille dans toute l'Estrémadure par son *vino turbio*, un vin trouble, au tirage qui flotte au-dessus de 17 degrés, vendu, lettres noires à la typographie tauro-machique, sous une étiquette rose bonbon et une appellation sans fioritures: «*Vino selecto de Cañamero*». Du rouge seulement, et quel vin! Servi au comp-

toir du café-bar avec deux ans d'âge au minimum et un demi-cuif dur pour 20 pesetas!

La région est belle à découvrir les racourcis et, pour rejoindre Trujillo, le plus court chemin n'est pas celui des côtes, qui franchissent la sierra Guadalupe. A perte de vue, les chênes - verts, rouvres, lièges, - la peau coallée de l'Estrémadure.

De loin en loin, les éclats blancs des rares *deshesas* (grandes exploitations) signalent leur solitude de phare. La place de Conquista-de-la-Sierra, démesurée, fait penser à celle d'un village mexicain découvert par trop de soleil. Francisco Pizarro, devenu le maître du Pérou, y serait né. L'endroit s'appellait alors Zarza, la ronce. Mais l'absence de certitudes sur son état civil le fait aussi naître à Trujillo.

Les cigognes, qui colonisent le moindre clocher de la ville, s'affairent en grand chambard dans leurs couloirs aériens. Au sol, Trujillo vaque à ses messes dominicales; enfants lustrés par les familles, collerettes et chaussures vernies, hommes passant et repassant entre la statue équestre du prédateur de l'empire inca et le palais de la Conquista. L'or du Pérou est venu se transformer ici en palais Renaissance. Derrière son balcon d'angle armorié, celui de la Conquista, construit par l'un des frères Pizarro, est aujourd'hui vide. Resteraient sept descendants du palais, et une procédure d'expropriation en cours.

A la terrasse du bar La Victoria, un garçon gitano met en jeu son bouquet d'asperges de montagne en vendant des cartes, tirées ensuite au sort. Même les oranges de la place sentent les dimanches matins. La messe en l'église San-Martin a commencé dans un roulement de cloches, que les cigognes ont laissés passer sans s'émouvoir des décibels.

(Lire la suite page 12.)







# LA TABLE

## Août aux fourneaux

Paris, au mois d'août, il y a de plus en plus de Parisiens. Et puis, il y a des touristes. Et les affaires qui n'ont pas été brillantes en avril, mai, juin ! Tout cela incite nombre de restaurateurs à rester ouverts. En voici une liste, incomplète et sujette à changements. C'est pourquoi je ne saurais trop répéter qu'il convient de téléphoner pour s'assurer que la maison est bien ouverte... et qu'il y aura de la place !

### Grands classiques

**La Tour d'Argent** (avec son nouveau et excellent chef), le Jules Verne (Paris vu de la tour Eiffel est une attraction), l'Hotel Bristol (modèle des palaces), les restaurants-pâtis du Ritz, du Plaza Athénée, du George V, du Royal Monceau. Maxim's évidemment, avec aussi le grill et la terrasse du Fouquet's élyséen.

### Paris par arrondissement

**1<sup>er</sup> :** Le Carré des Feuillants (14, rue de Castiglione. Tél. : 42-82-82). Gérard Besson (à découvrir si vous ne connaissez pas, au 5, de la rue Coq-Héron. Tél. : 42-33-14-74). Le Mercure Galant (15, rue des Petites-Champs. Tél. : 42-97-53-85). La Pied de Cochon (ce classique des Halles d'autrefois, toujours actuel, 6, rue Coquillière. Tél. : 42-36-11-75). Le Cochon d'Or des Halles (un bistrot de bonnes viandes, 31, rue du Jour. Tél. : 42-36-38-31). Pharmaron (le royaume des tripes et des pommes soufflées, 24, rue de la Grande-Tranquière. Tél. : 42-33-06-72).

### 2<sup>e</sup> :

Drouant (la « maison » de Goncourt rénovée, place Gaillon. Tél. : 42-65-15-16). La Corbeille (elle aussi transformée et la cuisine remarquable de Carlo, 154, rue Montmartre. Tél. : 40-26-50-87). L'Auberge Perraudin (164, rue Montmartre. Tél. : 42-36-71-09).

### 3<sup>e</sup> :

L'Ambassade d'Auvergne (ms « vrais » ambassade de la soupe aux choux, de l'ailigot et autres merveilles, 22, rue du Grand-Saint-Lazare. Tél. : 42-73-21-22). L'Guilande de Julia (25, place des Vosges. Tél. : 48-87-94-07).

### 4<sup>e</sup> :

Coccons (2 bis, place des Vosges. Tél. : 42-78-58-16). La Pactole (dans son nouveau décor, 44, bd. Saint-Germain. Tél. : 46-33-31-31, et qui mérite une visite). L'Auberge des Deux Signes (46, rue Calandine. Tél. : 43-25-46-56). La Bûcherie (41, rue de la Bûcherie. Tél. : 43-54-78-06).

### 5<sup>e</sup> :

Tante Madeleine (mal connu mais « sympa », et bon ! 11, rue Dupin. Tél. : 42-22-64-56).

### 7<sup>e</sup> :

Le Bourdonnais (sa nouvelle carte, son nouveau chef et son toujours bon accueil, 113, av. de la Bourdonnais. Tél. : 47-05-

47-96). Le Récamière et sa calme terrasse, (4, rue Récamière. Tél. : 45-48-86-58). Le Bistrot de Paris, de Michel Oliver, (33, rue de Lille. Tél. : 42-61-16-83). La Solenne (8, rue de Bellechasse. Tél. : 47-05-98-66, à midi seulement). Le Petit Laurent (38, rue de Varenne. Tél. : 45-48-79-64).

### 8<sup>e</sup> :

Alain Rayé (49, rue du Colisée. Tél. : 42-25-66-76). Le Pfister (8, rue de Miromesnil. Tél. : 42-65-20-39). La Maison d'Alsace (39, av. des Champs-Élysées. Tél. : 43-59-44-24). La Ferme Marbeuf 1900 (5, rue Marbeuf. Tél. : 47-20-63-53). Le Bœuf sur le Toit (34, rue du Colisée. Tél. : 43-59-83-80). Jean-Charles et ses Amis (7, rue de la Trémolle. Tél. : 47-23-88-18).

### 9<sup>e</sup> :

L'Espèce (rendez-vous du show biz, 1, av. Gabriel. Tél. : 42-66-11-70). La Ferme des Mathurins (17, rue Vignon. Tél. : 42-66-46-39, jusqu'au août). La Ferme Saint-Hubert (non seulement pour acheter mais pour manger fromage, 21, rue Vignon. Tél. : 47-42-79-20).

### 10<sup>e</sup> :

Charles, Roi des Coquillages (12, place de Clichy. Tél. : 48-74-49-4). Grand Café Capucines (4, bd. des Capucines. Tél. : 47-42-75-77). Les Cox (33, rue Saint-Georges. Tél. : 48-78-42-95). Restaurants du Casino (41, rue de Clichy. Tél. : 42-80-34-62). Taverna Kronenbourg (24, bd. des Italiens. Tél. : 47-70-16-64).

### 11<sup>e</sup> :

Brasserie Flo (7, coar des Petites-Bourises. Tél. : 47-70-13-59).

### 12<sup>e</sup> :

La Plud Rare (149, av. Ledru-Rollin. Tél. : 43-79-87-06).

### 13<sup>e</sup> :

Le Train Bleu (Buffet de la Gare de Lyon. Tél. : 43-43-09-06). La Flamande (4, rue Talne. Tél. : 43-43-21-80). La Solenne (164, av. Daumesnil. Tél. : 43-07-68-97).

### 14<sup>e</sup> :

Les Vieux Métiers de France (son charmant décor, sa cave avec le vin de Suresnes, la cuisine de Michel Nicolas, 13, bd. Auguste-Blanqui. Tél. : 45-88-90-03). L'Auberge Etchagorry (41, rue Croixbarbe. Tél. : 43-31-63-03).

### 15<sup>e</sup> :

Les Petites Sorcières (12, rue Liancourt. Tél. : 43-21-95-68). Louis Landis (bien relevé par Hervé Rumeau, avec sa neuve petite terrasse, 157, av. du Maine. Tél. : 45-43-08-04). Le Canard au Pot (2, rue Boulard. Tél. : 43-22-79-62). Le Lamparo (la meilleure bouillabaisse de Paris signée du bon M. Gras revenu à Paris, 186, rue du Château. Tél. : 43-35-31-61).

### 16<sup>e</sup> :

Les Calibrités (Hôtel Nicko, 61, quai de Grenelle. Tél. : 45-75-62-62). L'Aquitaine (Christiane Manesja et ses filles, 54, rue de Dantzig. Tél. : 48-28-67-38). Moros-Gaudry (6, rue de



### 17<sup>e</sup> :

Guy-Savoy (18, rue Troyon. Tél. : 43-80-40-61). Le Manoir de Paris (6, rue Pierre-Demours. Tél. : 45-72-25-25). La Barrière de Clichy (2, bd de Douaumont. Tél. : 47-37-05-18, du 8 au 22 excepté). Alain-Morin (et sa nouvelle bonne formule pas chère, sa terrasse agréable, 123, av. de Wagram. Tél. : 42-27-61-50). Le Beudant (97, rue des Dames. Tél. : 43-87-11-20). Epi-cure (22, rue Fourcroy. Tél. : 47-63-34-00). Guyonne (14, rue de Thann. Tél. : 42-27-25-43). La Gourmandine (26, rue d'Armaillé. Tél. : 45-72-00-82). André-Baumann (64, av. des Ternes. Tél. : 45-74-16-66). Chez Landrin (154, bd Pereire. Tél. : 43-80-87-40).

### 18<sup>e</sup> :

Beauvilliers (et ses balcons fleuris du 52, rue Lamarck. Tél. : 42-54-54-42). Le Clodion (57, rue Caulaincourt. Tél. : 46-06-20-26). Les Chants du piano (10, rue Lambert. Tél. : 42-62-02-14). Au Clair de la lune (9, rue Poulbot. Tél. : 42-58-97-03). Le Poulot Gourmet (tousjours d'un bon rapport qualité-prix, 39, rue Lamarck. Tél. : 46-06-86-00).

### 19<sup>e</sup> :

Aux Deux Taureaux (206, av. Jean-Jaurès. Tél. : 46-07-39-31). Pavillon Fucille (Buttes-Chaumont. Tél. : 42-08-92-62, jusqu'au 6 et après le 24).

### 20<sup>e</sup> :

La Cavalier. Tél. : 45-67-06-85). Didier Delu (et sa collection de vieux malt whiskies, 85, rue Leblanc. Tél. : 45-54-20-49). Coctex (2, rue de Langac. Tél. : 48-42-55-26, sauf du 15 au 23). Clos des Morillons (50, rue des Morillons. Tél. : 48-28-04-37). L'Étape (89, rue de la Convention. Tél. : 45-54-73-49). La Table d'Oscear (tout nouveau et tout bon, 25, rue Oscar-Roty. Tél. : 45-57-19-55).

### 21<sup>e</sup> :

Robuchon (Jamin, 32, rue de Longchamp. Tél. : 47-27-12-27). Le Toit de Passy (94, av. Paul-Doumer. Tél. : 45-24-53-37). Patrick (à partir du 9/8, 28, rue Duret. Tél. : 45-00-17-67). Sous l'Olivier (15, rue Goethe. Tél. : 47-20-84-81).

### 22<sup>e</sup> :

Maghreb : Martin-Alma (44, rue Jean-Goujon. Tél. : 43-59-28-78, sauf du 11 au 23). Wally (16, rue Le Regratier. Tél. : 43-25-01-39. Dîners).

### 23<sup>e</sup> :

Benky (61, quai de Grenelle, 15<sup>e</sup>. Tél. : 45-75-62-62). Indes : Palais de Kashmir (77, rue du Poteau, 18<sup>e</sup>. Tél. : 42-59-40-86).

### 24<sup>e</sup> :

Proche banlieue

92. Neully : La Rascasse (restaurant de bons poissons, 10, av. de Madrid. Tél. : 46-24-03-30). La Bourdier (4, rue Bourdier. Tél. : 47-45-34-55, à la bonne franquette). Vauves : Au Pic du Midi (cuisine d'une dame d'ARC, 94, av. Victor-Hugo. Tél. : 46-42-19-93). Montreuil : Filoche (51, av. Aristide-Bränd. Tél. : 40-92-12-50).

### 78 :

Port-Marty : Le Lion d'Or (7, rue de Paris. Tél. : 39-58-44-56). Saint-Germain : Casmadore (1, av. Kennedy. Tél. : 34-51-93-80). Versailles : Les Trois Marches (3, rue Colbert. Tél. :

39-50-13-21. Le nec plus ultra). La Boule d'Or (25, rue du Maréchal-Foch. Tél. : 39-50-22-97). Le Potager du Roy (1, rue du Maréchal-Joffre. Tél. : 39-50-35-34). Le Londres (7, rue Colbert. Tél. : 39-50-05-79. Pour grignoter avant la visite du château). Le Vésinet : A la Grâce de Dieu (nouveau et bien bon, 75-77, bd Carnot. Tél. : 34-80-05-44, sauf du 11 au 17). 93. Livry-Gargan : Auberge Saint-Quentinoise (23, av. de la République. Tél. : 43-81-13-08). 94. Chennevières-sur-Marne : Le Vieux Clodoche (18, rue de Champigny. Tél. : 45-76-09-39). 95. Argenteuil : Closerie Pergourdine (85, bd Jean-Allemagne. Tél. : 39-80-01-28). LA REYNIÈRE.

### DERNIÈRE MINUTE

Sont également ouverts en août : Au Chatelet Gourmand 13, rue des Lavandières-Sainte-Opportune (1<sup>er</sup>). Tél. : 40-26-45-00 (après le 11). Le Franc Pinot (quai Bourdon (4<sup>e</sup>). Tél. : 43-29-46-98. Le Grenadin 46, rue de Naples (8<sup>e</sup>). Tél. : 45-63-28-92. Aux Délices du Châtelet (48, rue de Clichy (9<sup>e</sup>). Tél. : 48-74-25-66. Le Lamparo 186, rue du Château (14<sup>e</sup>). Tél. : 43-35-31-61. Le Père Claude 51, av. de la Motte-Picquet (15<sup>e</sup>). Tél. : 47-34-03-05. Le Saint Vincent 26, rue de la Croix-Nivert (15<sup>e</sup>). Tél. : 47-34-14-94. Marius 82, bd. Murat (16<sup>e</sup>). Tél. : 46-51-67-80. Et encore notez que Wally (Wally Sébaste, 11/18, rue Le Regratier (4<sup>e</sup>). Tél. : 43-25-01-39) sera non seulement ouvert en août mais aux déjeuners, avec en plus, un menu « Oasis » (120 F), et que Drouant (place Gaillon (2<sup>e</sup>). Tél. : 42-65-15-16), proposera à l'ancien Grill, rebaptisé « Café Drouant », le soir, avant et après spectacle, un menu (200 F) vin et café compris.

### AMBASSADES DE CUISINES ÉTRANGÈRES

Italie : La Main à la pâte (35, rue Saint-Honoré, 1<sup>er</sup>. Tél. : 45-08-85-73). Il Tiepolo (7, rue des Ecoles, 5<sup>e</sup>. Tél. : 45-51-52-69). La Florence (22, rue du Champ-de-Mars, 7<sup>e</sup>. Tél. : 43-26-83-59). La Fontana (26, av. des Champs-Élysées, 8<sup>e</sup>. Tél. : 42-25-14-72). L'Appennino (61, rue de l'Amiral-Mouchez, 13<sup>e</sup>. Tél. : 45-89-08-15, du 11 au 23 excepté). Comi (72, rue Lauriston, 16<sup>e</sup>. Tél. : 47-27-74-67). Allemagne : Le Vieux Berlin (32, av. George-V, 8<sup>e</sup>. Tél. : 47-20-88-96). Maghreb : Martin-Alma (44, rue Jean-Goujon, 8<sup>e</sup>. Tél. : 43-59-28-78, sauf du 11 au 23). Wally (16, rue Le Regratier, 4<sup>e</sup>. Tél. : 43-25-01-39. Dîners). Japon : Benky (61, quai de Grenelle, 15<sup>e</sup>. Tél. : 45-75-62-62). Inde : Palais de Kashmir (77, rue du Poteau, 18<sup>e</sup>. Tél. : 42-59-40-86).

### PROCHE BANLIEUE

92. Neully : La Rascasse (restaurant de bons poissons, 10, av. de Madrid. Tél. : 46-24-03-30). La Bourdier (4, rue Bourdier. Tél. : 47-45-34-55, à la bonne franquette). Vauves : Au Pic du Midi (cuisine d'une dame d'ARC, 94, av. Victor-Hugo. Tél. : 46-42-19-93). Montreuil : Filoche (51, av. Aristide-Bränd. Tél. : 40-92-12-50). 78. Port-Marty : Le Lion d'Or (7, rue de Paris. Tél. : 39-58-44-56). Saint-Germain : Casmadore (1, av. Kennedy. Tél. : 34-51-93-80). Versailles : Les Trois Marches (3, rue Colbert. Tél. :

### CAMPAGNE

CHAUMONT-SUR-THARONNE : HOTEL RESTAURANT CHAUMONT-SUR-THARONNE 41600 CHAUMONT-SUR-THARONNE Tél. : 34-88-05-12 Relais gastronomique

### CÔTE D'AZUR

NICE HOTEL LA MALMAISON Néopoll Best Western \*\*\*\*N Hôtel de charme près mer, calme, grand confort. 30 CL. INSONORISÉES ET CLIMATISÉES TV COULEUR PAR SATELLITE Restaurant de qualité. 48, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE Tél. 93-87-42-56 - Télex 078-411.

### GASCOGNE

CHATEAU BELLEVUE \*\*\* Calme et repos en Gascogne. 25 chambres, haut confort, toutes avec s.d.b. et w.c. Parc et piscine. Prox. : lac, golf, tennis. Restaurant gastronomique. Tél. 62-68-51-95. Télex 521 429.

### MONTAGNE

05350 SAINT-VÉRAN (Hautes-Alpes, Queyras) Parc régional. Site classé. Le VILLARD, tél. 92-45-82-08. Comb. - studio - cuisinière-grill. Tennis. De 50 F à 150 F par pers. et par jour. BEAUREGARD, tél. 92-45-82-62. Piscine. Tennis. 1/2 pens. 1 029 F à 1 617 F sans. Familios 1 309 F à 1 848 F sans.

### PROVENCE

ROUSSILLON EN PROVENCE LE MAS DE GARRIGON \*\*\* LE PETIT HOTEL DE CHARMES DU LUBRON est aussi une étape gourmande. Piscine - Équitation. STAGES DE CUISINE à partir d'octobre Forfaits de 4 jours Resa. et rés. : 90-05-63-22 Madame Rech-Druart

### SUISSE

LAC MAJEUR LOCARNO GRAND HOTEL Complètement rénové. Nouvelle piscine. Tennis. Au sein d'un grand parc au centre de la cité. Cuisine soignée. Dir. A. Casti tél. 19-41/93/330282 - Télex 846143 Via Sempione, CH 6600 LOCARNO.

### HAUTES-ALPES

05350 MOLINES-EN-QUEYRAS (Hautes-Alpes) PARC RÉGIONAL. Alt. 2000 m. Soleil mérid. Randonnées, activités avec encadrement sur place. HOTEL LE COGNARET \*\*\*\*N LOGIS DE FRANCE Tél. (16) 92-45-81-03

### PARIS

SORBONNE HOTEL DIANA \*\* 73, rue Saint-Jacques. Chambres avec bain, w.c., TV couleur. Tél. direct. De 290 à 350 F. - Tél. 43-64-92-65.

### ARDÈCHE

07200 JOYEUSE HOTEL LES CÈDRES \*\* Découvrez les gorges de l'Ardeche en canot. 1/2 pens. 5 jours 1 705 F. Piscine, parc, parking. Tél. 75-39-48-60.

### HAUTES-ALPES

CH-1854 LEYSIN - Rég. Laman, 1350 m A 4 h 30 de PARIS TGW HOTEL-CHALET PAIX Familial, gourmand, 2<sup>ème</sup> NN, vue panor., bon air alpin. 7 j. demi-pens. t.c. 1 890 FF (douche w.c.). Tél. 19-41/25/34-13-75.

VOYAGES - AVENTURES  
à pied, en 4x4  
et sous les étoiles  
SAHARA - KENYA  
Maroc, Mali, Turquie, etc...  
Doc. av. des Ternes  
75017 Paris - 43.42.45.45  
**NOMADE**

vu dans le n°19 des  
BANCS d'ESSAIS du  
TOURISME  
**Vacances chez Fidel Castro**  
Dans ce numéro des Banques d'Essais du Tourisme, vous découvrirez les grands projets de Fidel Castro pour vos futures vacances à Cuba. Cuba où, pour la première fois dans l'histoire des pays socialistes, les investisseurs du monde entier vont construire des installations de vacances et créer des sociétés privées en association avec l'Etat cubain qui veut être prêt pour l'an 2000 du tourisme grâce à ses 4000 km de côtes et à son étagement de plus de 1200 îlots dont chacun est un petit paradis marin. Dans ce même numéro :  
- un extraordinaire photomontage de 16 pages sur les temples et les bouddhas d'or de Bangkok.  
- l'Irlande du Sud, sa bière, ses filles rousses, et son art de vivre câblé.  
- le vrai-jeu ranch du viking J.R. Ewing. Deltas et son univers employable !  
- Valence, la ville de Romeo et Juliette où les amants du monde entier ont gravé leur nom au pied du balcon où ils découvrirent l'amour.  
- 55 pages de vacances où il reste de la place en août.  
Banque d'Essais du Tourisme juillet/août chez votre marchand de journaux et dans les relais H !

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT  
**Le Monde**  
RADIO TELEVISION  
COMMUNICATION

## VACANCES-VOYAGES

**HÔTELS**

**Aquitaine**  
ENTRE MER ET MÉDOC  
HOTEL RESTAURANT \*\*\*\*N Parc fluvial à la Pizieu, bon air, piscine, jeux et cyclable, w.c., golf. 1/2 pension 245 F. LES ARDILLIÈRES, 33160 SALAUNES. Tél. 56-58-58-06.

**Campagne**  
CHAUMONT-SUR-THARONNE : HOTEL RESTAURANT \*\*\*\*N LA CROIX BLANCHE CHAUMONT-SUR-THARONNE Tél. : 34-88-05-12 Relais gastronomique

**Côte d'Azur**  
NICE  
HOTEL LA MALMAISON Néopoll Best Western \*\*\*\*N Hôtel de charme près mer, calme, grand confort. 30 CL. INSONORISÉES ET CLIMATISÉES TV COULEUR PAR SATELLITE Restaurant de qualité. 48, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE Tél. 93-87-42-56 - Télex 078-411.

**Gascogne**  
CHATEAU BELLEVUE \*\*\* Calme et repos en Gascogne. 25 chambres, haut confort, toutes avec s.d.b. et w.c. Parc et piscine. Prox. : lac, golf, tennis. Restaurant gastronomique. Tél. 62-68-51-95. Télex 521 429.

**Montagne**  
05350 SAINT-VÉRAN (Hautes-Alpes, Queyras) Parc régional. Site classé. Le VILLARD, tél. 92-45-82-08. Comb. - studio - cuisinière-grill. Tennis. De 50 F à 150 F par pers. et par jour. BEAUREGARD, tél. 92-45-82-62. Piscine. Tennis. 1/2 pens. 1 029 F à 1 617 F sans. Familios 1 309 F à 1 848 F sans.

**Provence**  
ROUSSILLON EN PROVENCE  
LE MAS DE GARRIGON \*\*\*  
LE PETIT HOTEL DE CHARMES DU LUBRON est aussi une étape gourmande. Piscine - Équitation. STAGES DE CUISINE à partir d'octobre Forfaits de 4 jours Resa. et rés. : 90-05-63-22 Madame Rech-Druart

**Suisse**  
LAC MAJEUR  
LOCARNO  
GRAND HOTEL  
Complètement rénové. Nouvelle piscine. Tennis. Au sein d'un grand parc au centre de la cité. Cuisine soignée. Dir. A. Casti tél. 19-41/93/330282 - Télex 846143 Via Sempione, CH 6600 LOCARNO.

CH-1854 LEYSIN - Rég. Laman, 1350 m  
A 4 h 30 de PARIS TGW  
HOTEL-CHALET PAIX  
Familial, gourmand, 2<sup>ème</sup> NN, vue panor., bon air alpin. 7 j. demi-pens. t.c. 1 890 FF (douche w.c.).  
Tél. 19-41/25/34-13-75.

## ENSEIGNE

# Le Chianti ou l'anti-fiasco

SOLLICITÉS par un groupement de producteurs d'écrire sur le Chianti un texte destiné à accompagner des photos de Fulvio Roiter, les plus grandes « plumes » d'Italie se sont vu retourner leur copie ! Motif : trop de concepts inadéquats. Le plus criant était naturellement l'accent unanimement mis sur la fiasquée empâtée, synonyme, dans l'imaginaire national et international, de vin des collines toscanes. Or, pour quiconque fait profession de travailler la vigne entre Florence et Sienne, le seul fiasco qui vaille aujourd'hui est « la bordelaise » de 75 centilitres, moins rustique, plus raffinée.

Qu'importe, dira-t-on, pourvu qu'on ait l'ivresse ! Oui et non. Car le Chianti, à l'instar de tous les vins de table de ce pays, mais davantage qu'eux peut-être pour en être convaincu, a bel et bien un problème d'image. Une législation longtemps laxiste, une profession organisée « à l'italienne », c'est-à-dire fort peu : et la qualité s'est mise à plier du nez comme croissaient les quantités offertes.

Certes, une ambiance « vacancière », la beauté des lies et celle des fermes font passer bien des choses dans l'ordre du boire, tout comme dans celui du manger, la relative monotonie d'une cuisine abusivement décrite comme « la troisième du monde après la française et la chinoise ». Mais que survienne, comme il peut arriver ailleurs, un « sinistre » tel celui, en 1986, du « Barbera-qui-tue » (un vin piémontais pour comble !) et la suspicion

est jetée sur l'ensemble d'une production honnête.

On est donc bien conscient, dans le Chianti estival, de la pente à remonter. La meilleure nouvelle en ce domaine est arrivée en 1984 : lorsque la zone dite « classico », c'est-à-dire l'appellation A d'origine contrôlée la plus ancienne (1932), s'est vu décerner la miraculeuse petite lettre « G » - G pour Garantie, - la plaçant à l'égal du Brunello de Montalcino et du Nobile de Montepulciano toscans, du Barolo et du Babarocco piémontais et, tout récemment, de l'Albana de Romagne, tout à fait au sommet de la pyramide des vins nationaux.

La quasi-totalité des quelque huit-cents producteurs de Chianti classico se sont en outre regroupés sous l'étiquette de « Coq noir » (Gallo nero), un très ancien symbole héraldique de la région. Ce Consortium a pour vocation d'être « le bras armé » de la défense officielle dans la défense de la qualité.

Le salame (saucisson aux figues), les papardelle (pâtes fraîches) alla lepre (accommodées d'une « sauce au lièvre »), costate alla fiorentina (côte de bœuf) : ces raffinements de la cuisine toscane, le meilleur d'Italie, se savourant ainsi très agréablement à la table de M. Giovanni Capelli, de Montecatini avec un « classico » 1985 - en attendant, dans deux ans, la « réserve » 1987 que l'on annonce ici comme « celle du demi-siècle ».

Il était temps que le vin italien soit un peu tiré vers le haut. Il ne pouvait plus vivre trop longtemps, en effet, sur sa réputation d'être, « de toute façon », excellent. Sur les quelques soixante-quinze millions d'hectolitres produits annuellement dans la péninsule - le record du monde - seuls 10 % sont en AOC - contre 25 % environ en France - et les fameux DOC-G (dénomination d'origine contrôlée ET garantie) ne représentent à leur tour qu'un très petit pourcentage des DOC tout court.

Certains producteurs ont, ici, compris que, avec l'arrivée sur le marché national des consommateurs enrichis par le « deuxième miracle économique italien » du milieu des années 80, et avec les exigences accrues des importateurs étrangers (allemands principalement), la péninsule devait entrer dans « la culture, non plus de la vigne, mais du vin », selon le mot de M. Maurizio Castelli, oenologue du Château de Volpaia, au cœur du Chianti : par exemple apprendre les techniques, encore balbutiantes ici, du vieillissement, ou encore, ne plus considérer que la qualité est une fonction arithmétique du degré alcoolique.

Un coup d'œil dirigé vers la Californie, dont les méthodes sont, ici, auscultées à l'égal ou moins des françaises, l'autre vers Milan, source des investissements fonciers et « crasseux » pour l'évenir, - l'Italie se prépare ainsi à prétendre entrer dans l'aristocratie des grands crus.

JEAN-PIERRE CLERC.







LE FESTIVAL D'AVIGNON

Lieder de Schubert et Brahms, mélodies de Fauré

Michel Hermon chantera l'opéra

Metteur en scène, il a donné quelques spectacles marquants : un Britannicus très freudien (c'était en 1989) ; une pièce de Horvath alors peu connue, Don Juan revisité de guerre, qui montrait la détresse de l'homme seul...

Il est comédien aussi. Il est blond, grand, beau, lumineux et il chante. Il a chanté des chansons de Tilly qui racontaient le monde glauque des miséreux, des désemparés, et qu'il a présentés ici, dans un lieu désormais abandonné, le cœur de l'Oratoire. Un monde dur, qui rappelle celui de Pfla, moins le romantisme lyrique.

On ne l'a plus entendu pendant des mois, et il revient. Mais avec des lieder de Schubert, Brahms, des mélodies de Fauré... « Le répertoire a changé, pas le contact avec le public. C'est toujours une affaire d'émotion à transmettre. » Il est dans le site Benoît-XII, pour trois réactifs.

« Je n'ai pas quitté le théâtre par dégoût du théâtre, dit-il. Je voulais seulement m'adonner au chant. Il ne s'agit pas d'une décision brutale. J'ai toujours été imprégné de musique. J'ai commencé à flirter avec elle il y a douze ans. Et puis j'ai vu Ingrid Caven au Pigeon. »

Michel Hermon voit Ingrid Caven chanter les chansons ironiques et violentes de Fédorov dans le cadre perversément kitsch du Pigeon. Il tente sa propre expérience dans la cave du Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis. Le succès vient, mais le créneau est limité. D'autre part, il se rend compte qu'il n'est pas fait pour la chanson, même la chanson de texte. Textes si noirs qu'à la fin, dit-il, « on devient cafardeux ». Il reconnaît et admet qu'il ne veut rien d'autre que chanter l'opéra et qu'il doit changer de vie. Coup avec tout ce qui a rempli sa vie. Il ne sait plus se dispenser et n'a jamais rien fait à moitié.

Rien ne le détourne de sa nouvelle passion. Il arrête de fumer, va prendre des cours de chant



une fois par semaine à Marseille, vit sur la tournée du spectacle Pfla. Trois soirées par mois lui permettent de tenir, mais il ne veut pas exploiter le filon jusqu'à la lassitude et n'a plus le loisir ni l'envie de préparer autre chose. « Je suis entré pendant un temps dans une chorale, je donne quelques leçons, et puis j'arrête. J'ai devancé de temps mon nouveau professeur de chant habite Paris, à 100 mètres de chez moi. »

On pourrait croire à un vertige mystique, mais Michel Hermon est toujours aussi solitaire, charnel. C'est souvent de la conscience professionnelle, l'orgueilleuse volonté d'aller jusqu'au bout de ce

qu'il a entrepris : chanter l'opéra, rien d'autre. Son physique de jeune quadragénaire costaud et charmeur lui vaut des propositions pour le cinéma, la télévision. Il refuse. « Je n'ai pas le temps et ce m'ennuie. » Il a même refusé à Patrick Chéreau sa participation dans Hamlet. « Mais je lui ai dit que s'il me demandait pour Don Giovanni, j'irai. Je suis arrivé à un point professionnel où je peux passer des auditions. Je serai bientôt en mesure de tenir un rôle entier. Quand je serai prêt, mon expérience de la scène me servira. »

COLETTE GODARD.

\* Salle Benoît-XII, 21 h 30, 30 juillet et 1<sup>er</sup> août.

MUSIQUES

A Montpellier, « Don Giovanni », de Gazzaniga

Le pot de terre et le pot de fer

Au cours du Festival de Radio-France et de Montpellier-Languedoc-Roussillon, on a exhumé le Don Giovanni de Giuseppe Gazzaniga, composé quelque temps avant celui de Mozart. La lutte est inégale.

On savait depuis longtemps que le livret de Don Giovanni n'était pas sorti tout droit de la plume de Lorenzo Da Ponte mais qu'il était largement imité de celui que Giovanni Bertati écrivit pour un opéra du même nom, musique de Giuseppe Gazzaniga (1743-1818), joué à Venise le 5 février 1787 et peut-être ailleurs dès 1782. 1787 était en tout cas l'année des Don Giovanni puisqu'il s'en donna encore deux : l'un de Gardi à Venise, l'autre de Fabrizio à Rome ; le sujet était dans l'air mais Da Ponte a fait un peu plus que de prendre le vent.

Pour René Kœring, qui aime à soulever le pot de terre dans sa lutte inégale contre le pot de fer, il relève le talent de bons compositeurs écroulés par le génie des grands. L'occasion était belle de permettre enfin de juger sur pièces en présentant le Don Giovanni de Gazzaniga et Bertati au cours du Festival international de Radio-France et de Montpellier-Languedoc-Roussillon, dont il est le directeur artistique. On sait ainsi désormais que Mozart n'a pas copié la partition de son prédécesseur — on ignore d'ailleurs toujours jusqu'à quel point il la connaît — mais que celle-ci méritait le succès qu'elle a connu jusqu'en 1821, surtout en Italie où le « vrai » Don Giovanni semblait un grimoire inabordable.

L'opéra de Gazzaniga est en effet beaucoup plus léger ; moins long de moitié, son orchestration réduite aux cordes, deux hautbois et deux cors, exclut tout effet spectaculaire, et la conception même du sujet reste de l'ordre du divertissement. L'histoire de Don Giovanni n'était d'ailleurs présentée, en seconde partie de la soirée, que comme l'aboutissement d'un prologue où les membres d'une troupe de théâtre se querellaient sur ce qu'ils allaient jouer. C'était une fable, montrée comme telle, pas un drame.

L'idée de Da Ponte et de Mozart d'en faire le sujet même de tout le spectacle apparaît ainsi étonnamment romantique, néo-shakespearienne, davantage en accord avec la sensibilité du public de Prague ou d'Allemagne qu'avec le goût italien, qui le refusait longtemps. On comprend tout de suite pourquoi Weber, Hoffmann ou Stendhal chassaient sans hésiter Mozart parmi les romantiques.

La fureur du ciel

Da Ponte s'est attaché à étoffer le personnage de Donna Anna, à peine esquissé ici, à créer autour de Don Giovanni la menace d'une vengeance terrestre comme un étau qui se resserre, alors qu'il n'y a rien de tel chez Bertati, où seule l'idée scénaristique d'inventer à souper la statue du Commandeur déclenche le fureur du ciel. Le rôle de Don Ottavio n'est pas très développé, mais il est moins inconsistant dans l'original que chez Da Ponte ; enfin, outre une scène de jalousie assez piquante entre Elvira et une jeune paysanne, Bertati a imaginé de couper le morceau qui fait pendant à l'air du « catalogue » de protestations véhémentes de la pauvre Elvira, ce qui se révèle beaucoup plus théâtral que le silence, fil-à-fil indigné, où elle est réduite chez Mozart.

Dans les grandes lignes, donc, Da Ponte a tiré le leçon de son modèle et l'a magnifié, tout en lais-

sant de côté quelques bonnes idées. Mais, à travers le vêtement tellement plus riche de la musique composée par Mozart, il n'y paraît plus, et les trouvailles réelles qui légitiment l'exhumation éphémère de la partition de Gazzaniga ne permettent pas de placer l'auteur sur le même rang que Cimarosa, Paisiello ou Salieri.

Pour cette exécution en concert où les interprètes chantaient les airs par cœur et s'aidaient parfois de la partition dans les récitifs, René Kœring a imaginé une scénographie ingénieuse dans l'ensemble, réalisée en quelques jours avec des moyens de fortune, mais assez fidèle au mouvement de la musique pour la servir, notamment lors de l'arrivée presque silencieuse de la statue du Commandeur, où il fallait en effet chasser le dramatisme au profit du mystère glauque.

La distribution était dominée par Donald Litzker (ténor) dans le rôle-titre, Jean-Luc Chaignaud (baryton), son valet, Rachel Yakar (donna Anna), puis la paysanne Matarrain (et Françoise Pollet (Elvira), Philippe Herreweghe, qui dirigeait l'Orchestra da Camera di Padova e del Veneto avec le souci de style qu'on lui connaît, n'a peut-être pas toujours tiré autant qu'il aurait fallu la partition vers le théâtre ; mais avec un temps de répétitions fort limité, la sûreté de la mise en place a dû rester sa préoccupation principale.

GERARD CONDÉ.

\* Diffusion sur France-Musique le samedi 30 juillet à 21 h 30.

Cinq stars et six semaines de concerts pour les droits de l'homme

Pour célébrer le quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, sous l'égide d'Amnesty International, Bruce Springsteen, Peter Gabriel, Sting, Tracy Chapman et Youssou N'Dour vont participer, pendant six semaines, à une tournée de concerts à travers le monde.

Lors de chaque concert, la déclaration sera distribuée à tous les participants afin qu'ils la paraphent. Toutes les signatures recueillies par Amnesty International seront transmises, le 10 décembre prochain, aux gouvernements du monde entier.

Partie de Londres le 2 septembre prochain, cette tournée de six semaines couvrira plus de 55 000 kilomètres, jusqu'à Buenos-Aires ; elle passera par une vingtaine de villes d'Europe, d'Afrique, d'Asie et des Amériques. Dans chaque pays, les cinq artistes qui forment l'ensemble de la tournée seront rejoints par des artistes locaux.

À Paris, le concert aura lieu le 4 septembre 1988 à l'hippodrome de Vincennes ; c'est Michel Jonasz qui se joindra aux cinq artistes permanents de la tournée.

NOTES

Les photos de Jean-Louis Garnell à Lyon

Seule révélation de la mission photographique de la DATAR, Jean-Louis Garnell s'était distingué par ses travaux en couleur à la chambre sur les espaces urbains. La même invention caractéristique de la série des « désordres » qu'il poursuit à titre personnel depuis deux ans. Ce qui est communément nommé le fourbis s'avère une construction savante dans son laisser-aller où l'on prend le plaisir de le regarder attentivement. Sous des dehors catholiques, des formes complexes et très architecturées se font jour. Vision intimiste du paysage quotidien, dépourvu de temps, mais aussi reflet simplement poétique de la vie, ces chantiers d'objets inouïs sont les plus pures créations du hasard. La tranquille turbulence de ces compositions brutes obtient sans manipulation esthétique ce que sur Jean-Louis Garnell on trouve de plus fascinant. De ces tableaux traités dans des tons pastels, il ressort moins de frayeur ou de dégoût qu'une étonnante et savoureuse poésie.

P. R. \* Jean-Louis Garnell, « Désordre », et aussi Evelyn Ford, « Chêne intérieurs » et « Autochromes natures mortes », à la Fondation nationale de la photographie, 25, rue du Premier-Film, à Lyon, jusqu'au 31 juillet.

Un livre de Frédéric Mitterrand

Un texte de Frédéric Mitterrand, chuchoté, accompagné du bande-titre de Patrick Jouy consacré aux quarante ans de l'agence Rapho et présenté à Arles voici un an. On le retrouve, légèrement retouché, dans le livre qu'Hubert Nyssen publie aujourd'hui. C'est en sous-titre que court, sans reprendre souffle, ce verbe imprégné de la chaleur familiale qui caractérise l'agence fondée par Charles Rado. Frédéric Mitterrand, en mêlant destin, souvenirs personnels, fantômes et émotions suscités par les

photographies, traverse l'histoire de la France et du monde. Envisagé comme un voyage sans repères, moyen idéal de posséder le passé, la photo fait ressurgir des absences. Cet ode au souvenir, bruisant d'aveux secrets, aide à ne pas oublier ce que jamais rien n'est totalement perdu, puisque demeure toujours quelque chose ou quelqu'un à aimer.

P. R. \* Frédéric Mitterrand, Tous désirs confondus, avec des photographies de Boubat, Charbonnier, Doineau, Glogner, Luzzati, Nispet, Romès, Sack, Weiss. Actes Sud/Rapho, 47 p., 85 F.

« Les Scénaristes italiens »

Sergio Amidei, Suso Cecchi d'Amico, Tullio Pinelli, Agostino Ingrassia, dit Aga, Furio Scarpelli, Leo Benvenuti et Piero di Bernardi, Ruggero Maccari, Rodolfo Sotgiu, Vincenzo Cerami, Torino Guerra, Cesare Zavattini... De 1935 aux années 80, le cinéma italien doit aux scénaristes une bonne part de son particularisme, de son évolution, de ses métamorphoses, de la vitalité de ses genres. Marie-Christine Questembert les a fait parler de leur travail, des rapports de la narration littéraire avec le langage cinématographique.

Ces entretiens — passionnants — sont précédés d'un hommage à Ennio Flaiano, suivis du témoignage de Guido Aristarco, le plus importante figure de la critique cinématographique italienne. Rédacteur en chef de Cinema Nuovo, Aristarco fut, en 1946, coscénariste d'un film de résistance politiquement engagé, La solita via livata ancora, d'Aldo Vergano, avec Giuseppe de Santis et Carlo Lizzani, qui allaient devenir cinéastes.

Ainsi le livre boucle-t-il son itinéraire. Il ne reste plus qu'à se pencher sur les filmographies. Un ouvrage absolument indispensable. J. S. \* Les Scénaristes italiens, de Marie-Christine Questembert, préface de Jean Argile. Edition Ciné continents/Hatier, collection « Bibliothèque du cinéma », dirigée par Gilles Jacob, 302 pages illustrées, 120 F.

CINÉMA

« L'Ascension », de Larissa Chepitko

Le Cosmos et le 14-Juillet-Parnasse poursuivent leur cycle croisé consacré au cinéma soviétique. C'est l'occasion de redécouvrir l'Ascension, de Larissa Chepitko.

Pendant la dernière guerre, quel- que part dans la neige, un groupe de partisans de l'armée rouge traque les nazis et crève de faim. Deux hommes partent en mission. Un rusé, coriace, Rybak, et un instituteur recouvert dans l'artillerie, le père Sotnikov. Il fait très froid sur l'écran — superbe noir et blanc très contrasté — et l'on se demande si Sotnikov ne va pas nous quitter prématurément. Mais non, il tient le

THÉÂTRE

Festival des Pyrénées

Shakespeare au pied de la montagne

Pour la quatrième année consécutive, François Joxe organise une Festival de théâtre dans le cadre grandiose du cirque de Gavarnie. Le plus gigantesque décor du monde. Pour une fois, les superlatifs sont de mise. En créant en 1985 le Festival des Pyrénées, François Joxe s'est appuyé sur les vertigineux gradins de glace et de neige du cirque de Gavarnie. Il y joue Dieu de Victor Hugo — sans doute un hommage au créateur de la scène, — la Divine Comédie de Dante, avec accompagnements d'orgues et, l'année dernière, la Chanson de Roland, inimitable en ces lieux. François Joxe est

« L'Ascension », de Larissa Chepitko

Portnov et son complexe

coup, il use même un Allemand. Un staretz lui ôde un agneau, une femme seule avec trois petits enfants se cache un moment, hélas, Sotnikov éternel et les Allemands font prisonniers les partisans et leurs complices involontaires.

Entre en scène l'abominable nazi Portnov, chargé de l'interrogatoire, un beau visage à la Cézanne, des yeux très clairs, annonçant d'une voix douce qu'il va révéler à Sotnikov « le sac de merde » qui est en lui comme en chacun de nous. Dès lors, la démonstration de Chepitko devient pesante, systématique au point d'en être impressionnante. Portnov, c'est le mal absolu, laid, triste, avec ses bourreaux : Sotnikov c'est l'étincelle de dignité indétruite qui prouve qu'un peu de Dieu est aussi dans le sac sacré. Et

plus on avance dans la douleur, plus le tableau se précise : Sotnikov est un personnage émacié du Greco, flétri, un peu féminin, c'est le Christ, face au satanique Portnov et à la lâcheté des autres, plus ou moins grande selon les caractères, Rybak étant parfait dans le rôle de Judas. Tableau qui culmine après la mort d'une jeune femme (le calvaire) sur une bête (le Golgotha) où se dresse un gibet.

Il faut un certain effort pour voir une métaphore aussi soigneusement démarquée, sans nuances. Le dernier sourire de Sotnikov à un enfant qui le regarde mourir, le désespoir de Rybak qui n'arrive pas, lui, à se pendre comme Judas, le stupéfait de Portnov qui pressent vaguement, du fond de son âme, qu'un miracle est passé près de lui, sont assez fortement interprétés pour effacer ce qui

peut passer par moments pour de la naïveté. Larissa Chepitko, la défunte épouse d'Elena Klimov, connaît un grand succès en 1977 à Berlin avec l'Ascension, qui mérite d'être redécouvert aujourd'hui, pour sa puissance, cette vigueur qui bouillonnent tout.

MICHEL BRAUDEAU, \* Le 1<sup>er</sup> août au 14-Juillet-Parnasse, 11, rue Jules-Clapain, Paris 6.

MODE

Le Dé d'or de la haute couture à Marc Bohan. — La vingt-cinquième Dé d'or de la haute couture a été attribuée jeudi 28 juillet à Marc Bohan de chez Christian Dior par quarante voix contre onze à Peço Rabarba.

DON CAMILO Tel. 42 60 82 84 LE RIRE DE L'ETE BERNARD MABILLE PIERRE DOUGLAS et tout un programme 148

IMPERATIF DE RESERVER La Direction de la réservation

Le Monde RADIO TELEVISION COMMUNICATION

JEAN-JACQUES ROLLAT.

\* Jusqu'au 2 août.



# Culture

## ARTS

### Les collections d'Eindhoven à Nîmes

## Un modèle néerlandais ?

Chagall, Delaunay, Picasso, Cobra, le minimal : c'est un musée au complet qui s'est déplacé des Pays-Bas jusqu'à Nîmes. La leçon est à méditer.

A Nîmes, on n'a pas de musée d'art contemporain — pas encore, — mais on ne manque pas d'idées pour faire patienter les amateurs. Tantôt, ce sont les collections du futur fonds local qui sont présentées à titre de préfiguration ou pour séduire quel que donateur à venir. Tantôt, ce sont les collections d'un autre musée d'art contemporain qui suggèrent ce qui sera un jour, plus tard, dans quelques années au mieux, dans le bâtiment qui doit combler le grand trou caillouteux creusé face à la Maison carrée.

Ce procédé d'invitation-déménagement est peu fréquent, ne serait-ce que parce que peu de musées se soucient de se vider de leur substance toute une saison. L'acte est donc la généralité du Van Abbe Museum d'Eindhoven, qui n'a pas refusé de laisser émigrer ses chefs-d'œuvre et ses séries les plus cohérentes. On ne saurait espérer meilleure occasion ni meilleur « échantillon représentatif » pour analyser un peu le fonctionnement de cette singularité moderne, et à la mode, qui a nom musée d'art contemporain.

Le cas d'Eindhoven est un effet merveilleusement exemplaire, et l'on ne peut s'étonner de le voir choisi comme modèle dans une ville dont l'importance et les moyens se comparent aisément à ceux de la cité néerlandaise. Sa collection a été constituée à partir de 1946, achetée après achat, don après don, afin d'occuper une galerie édifiée à l'initiative d'un industriel et collectionneur local, H.-J. Van Abbe. Elle se compose d'œuvres de deux types, les « historiques » d'une part, et les « contemporaines » d'autre part, qui sont plus discutées, les « contemporaines » de l'autre, qui racontent les épisodes les plus récents de l'art occidental dans l'ordre chronologique.

Des toiles « canoniques », il n'y a que peu à dire. Acquises dans le but estimable d'évoquer les pères fondateurs, elles ne se distinguent ni par leur nombre ni par leur qualité. Exceptions faites, un Picasso cubiste, *Portrait de Fernand* de 1909, d'une des versions de *l'Equipe de Cardiff*, de Delaunay, et de *l'Hommage à Apollinaire*, de Chagall, peint en 1912, on ne trouve rien à Eindhoven de proprement admirable. Les musées de Grenoble et de Saint-Etienne ne sortiraient pas écriés d'un parallèle et opposé à leurs victorieux collègues de la région Rhône-Alpes. On chercherait vainement à Eindhoven une œuvre qui ne soit pas un peu de la peinture néerlandaise et flamande du vingtième siècle exposée, qui ne compte qu'un seul De Smet, un Permeke assez médiocre et pas le moindre Van Dongen, mais ce dernier n'en finit pas d'explorer une réputation de futilité à laquelle ne croient plus que ceux qui refusent de regarder ses tableaux.

**L'absolu puritanisme**  
L'essentiel est ailleurs, naturellement : dans le contemporain tout fraîchement peint, là où conservateurs et collectionneurs croisent leur libre arbitre sans contrainte et n'achètent plus selon une histoire établie par d'autres, mais selon une idée ou une esthétique qui leur sont propres. A l'évidence, c'est là que les directeurs successifs du Van Abbe Museum ont manifesté leur originalité. Et c'est là que commencent incertitudes et doutes.

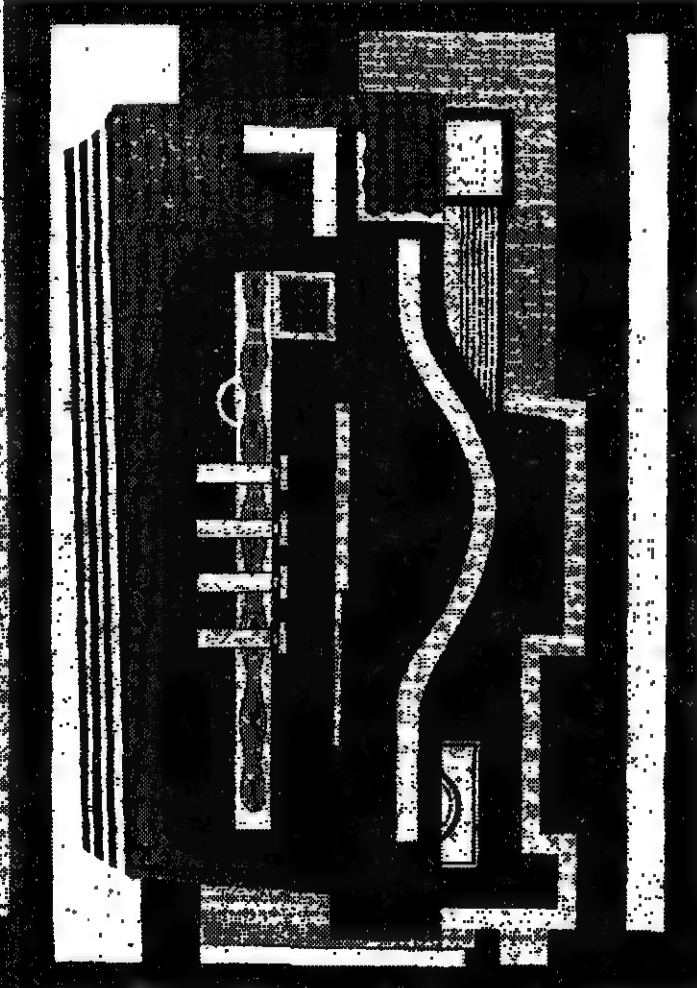
Trois ensembles ont été progressivement organisés, qui se réfèrent à trois périodes, d'une quinzaine d'années chacune. D'abord, de 1950 à 1965 à peu près, lyrisme, abstraction expressionniste, gestualité, couleur foudroyée, école de Paris et groupe Cobra. En 1965, le musée rend hommage à Duchamp, et deux ans après, à Picasso : les temps changent, la peinture doit se porter droite et pauvre, ou être délaissée, ou est pur, minimal et carré. A Eindhoven, loin d'ignorer cette évolution venue des Etats-Unis, on la célèbre, on l'encourage presque. Stella et Kelly sont au mur, Carl André et Judd sur le plancher, tous également géométriques et délibérément décevants. Avec une cohérence que le regard rétrospectif exagère sans doute, le musée se transforme en temple de l'absolu puritanisme, sous le signe de Ryman dont il accueille une suite de carrés blancs immaculés. Quelques pièces d'Arte Povera complètent cette apologie de la négation considérée comme un des beaux-arts.

A la fin des années 70, changement à vue : Stella a abandonné

depuis longtemps le monochrome noir : Kelly, Louis et Larry Poon sont passés de mode. Retour de la figure, retour de la narration, des mythes et des citations. Les musées suït, sans rechigner. Vivent Kiefer, Lipertz et Penck, vivent tous ceux qui se souviennent, ou semblent se souvenir, de Kokoschka ou d'Appel, ces prédateurs qui bénéficient alors du plus imprévu des retours de flamme !

Tout cela est bel et bon, assurément, et il serait abusif de faire grief à un musée de la conscience et du zèle qu'il met à suivre et enregistrer les variations du goût et celles du marché. Chambre de vérification, greffe d'un état civil en mouvement personnel, il fait salle neuve quand il faut. A ce titre, le Van Abbe Museum mérite cent fois sa réputation, mérite d'être tenu pour l'un des meilleurs en Europe et mérite que l'on s'ingénie à s'inspirer de son modèle. Il suffit d'admettre que son musée et chronologie doivent coïncider et que le propos de tout conservateur est par nature du genre narratif et historique. Modes et faveurs, enfouissements et réévaluations, chronique à l'année, tel serait alors son domaine d'élection. Il aurait pour devoir d'être de son temps, absolument de son temps.

**Exclusions**  
On peut sans doute se rallier à une telle doctrine et ériger la contemporanéité en dogme ou article de foi. Mais c'est faire de la docilité la vertu suprême. C'est en somme écrire l'apologie de l'aveuglement et proscrire le choix au nom d'un absolu de la modernité parfaitement chimérique et mythique. On



Fernand Léger : « L'Accordéon », 1926

### Alain Jacquet à la Galerie des Arènes Cosmi-comics

Alain Jacquet a réinventé l'un des procédés favoris du maniérisme, la peinture à rebrous, celle qui pourrait s'accompagner de titres tels que « Ou est Boudha » ou « Cherchez le singe ». S'inspirant des photographies de la Terre publiées par la NASA dans les années 70, Jacquet a peu à peu glissé de la reprise de l'image selon les procédés de son « meo-arta » — sérigraphie et agrandissement de la trame du cliché — vers un exercice plus pictural. Contours des continents et spirales des dépressions marquées des photographies sont discrètement et finement suggérées d'autres images, d'autres figures, qui s'inscrivent en pointillé sur le disque planétaire et le recouvrent entièrement.

Les ressources de cette technique sont immenses : elle permet le jeu optique cher aux contemporains d'Archimboldo. Elle autorise encore des pratiques plus perverses, symbolistes avec ironie, allégoriques, mais

dans la dérision. L'aigle américain plane sur le monde, l'air méchant, les plumes en forme de tourbillons d'ouragan. La géographie tourne à l'anatomie, et un singe indécant et une grue apparaissent à la surface du globe. Ou c'est le Boudha qui naît des cumulus, surgi d'une grisaille très habilement évoquée.

Il faut, pour se renouveler et ne jamais ennuier dans un genre apparemment si limité, de l'esprit, un savoir-peindra du talent, et la conviction que la peinture ne perd rien de sa richesse à jouer avec les idées, les références, les religions et l'actualité. Les douze toiles qui expose Jacquet sont la meilleure défense et illustration de ce sentiment encore profondément inactuel.

Ph. D.  
\* Galerie des Arènes, boulevard des Arènes, Nîmes, tous les jours, de 10 heures à 19 heures, jusqu'au 9 octobre.

# Communication

### Alors que M. Robert-André Vivien réclame de nouvelles règles

## La CNCL donne un visa de pluralisme à « 7 sur 7 »

Dans l'état actuel des règles qu'elle a édictées pour le respect du pluralisme dans l'audiovisuel, la CNCL ne trouve rien à redire au choix des invités de l'émission d'Anne Sinclair, « 7 sur 7 », diffusée par TF1. Telle est en substance la réponse de la Commission nationale à M. Robert-André Vivien, qui s'inquiétait auprès d'elle du choix « partiel » des invités.

Au député RPR qui relevait (le Monde du 22 juillet) une série d'apparitions d'invités proches de la majorité, la CNCL rappelle que le pluralisme doit s'apprécier de façon globale dans la programmation d'une chaîne, et qu'en outre les règles sont différentes pendant et après une consultation électorale.

Ainsi la CNCL a-t-elle comptabilisé l'intervention de M. Bernard Tapie le 1<sup>er</sup> mai dans le temps de parole de la majorité présidentielle, dont il était un des candidats aux législatives. Alors que le même Bernard Tapie, invité le 19 juin, n'était plus investi d'aucun mandat ou fonction officielle — même s'il était toujours actionnaire de TF1 — n'a pas été retenu dans le calcul de la règle des « trois tiers » (majorité-gouvernement-opposition) qui pré-

vaut en dehors des campagnes électorales. De même, la CNCL n'a pas retenu dans ses décomptes les interventions de MM. Servan-Schreiber et Maxwell (un autre actionnaire de TF1), diffusées après la campagne électorale.

Ces calculs ne satisfont apparemment pas M. Vivien, qui, dans une réponse ironique à la CNCL, affirme « apprécier » une distinction qui « revient à dire en clair que le 1<sup>er</sup> mai M. Bernard Tapie était socialiste et que le 19 juin il ne l'était plus ». Et dans la foulée, le président du groupe d'études RPR de la communication à l'Assemblée réclame de nouvelles règles pour l'appréciation du pluralisme, annonçant que son groupe soumettrait des propositions avant la fin du mois de septembre.

La CNCL reconnaît en effet « ce que la règle des trois tiers peut avoir de formel » et annonce son intention de « poursuivre sa réflexion » en dégageant des règles à la fois « moins formelles et plus en harmonie avec les pratiques nouvelles de la communication politique ».

M.C.L.

### Le conflit de l'imprimerie Jean Didier

### Un meeting à Lille avant une fête prévue à Massy

**LILLE**  
de notre correspondant

On était loin des affrontements de Massy, tout au moins pour l'ambiance, lors du meeting CGT qui s'est tenu jeudi en début d'après-midi à Hellemmes-Lille devant l'imprimerie Jean Didier. Aux quelques trois cents militants présents, dans un fort contingent venu de la région parisienne, le secrétaire général du Livre CGT, Jacques Piot, a même pu annoncer un meeting de fête, lundi prochain 1<sup>er</sup> août à Massy, à l'occasion de la reprise du travail. Quant à Roger Lancy, secrétaire de l'« Iso-de-France », après avoir retracé le génèse du conflit, il a dénoncé des méthodes patronales « d'un autre âge ». Le délégué régional Philippe Givert a insisté sur le fait que l'attitude patronale à Massy était la même qu'à Hellemmes, où, la semaine dernière, le patron « est le champion de la déqualification, de la déqualification, des heures supplémentaires et de la sélection à l'embauche ».

Pendant que les rotatives tournaient à l'intérieur de l'usine, tous les orateurs ont insisté sur le thème que seule la lutte paie, en dénonçant la passivité « proche de la complaisance » des pouvoirs publics. Mais, à n'en pas douter, les ouvriers de Didier étaient déjà jeudi après-midi la fin du conflit, avant même que ne reprennent, vendredi après-midi, les négociations.

GEORGES SUEUR

### Plus de 220 radios seront autorisées dans la région Rhône-Alpes

La CNCL a publié jeudi 28 juillet la liste des radios qu'elle s'apprête à autoriser sur la bande FM dans la région Rhône-Alpes. Sur 223 fréquences prévues, 126 seront réservées à des radios indépendantes, 24 à des stations appartenant à des réseaux régionaux, 59 à des réseaux nationaux et 14 aux radios périphériques. Notamment, la radio fondée il y a sept ans à Lyon par Pierre Alberti et devenue réseau national, obtient quant à elle une douzaine d'autorisations, suivie de NRI, Europe 2, Fun et KFM. Les agglomérations de Lyon et de Grenoble seront les plus chargées en radios puisqu'ont été dérogées une trentaine de fréquences pour la première, 29 pour la seconde. En revanche, les radios de montagne situées près de la frontière suisse sont très pénalisées, à la fois en nombre de fréquences et en puissance d'émission.

Dans un communiqué, la Commission précise qu'elle s'est « efforcée d'établir un équilibre entre les radios locales indépendantes en raison de leur intérêt, en prenant particulièrement en considération celles qui ont respecté les conditions de leur autorisation antérieure, et la mise en place des réseaux tant régionaux que nationaux reconnus par la loi ».

Les autorisations ne deviendront effectives qu'un jour de leur parution au Journal officiel. Aux radios retenues par la CNCL de proposer au plus vite un site d'émission et de s'engager, précise la Commission, par écrit, « à respecter la fréquence, la puissance et les contraintes d'émission les concernant ».

### Une lettre de M. Claude Contamine PDG d'Antenne 2

A la suite de l'article publié dans le Monde sur le titre « A2, le gel », M. Claude Contamine, PDG d'Antenne 2, nous a adressé la lettre suivante :

« L'article publié appelle de ma part les rectifications et précisions suivantes :

1) Depuis un an et demi, Antenne 2 a rempli sa mission de première chaîne publique avec la grille de programmes la plus équilibrée entre les différents genres d'émissions. Elle a innové en proposant quarante-deux émissions nouvelles depuis septembre 1987 :

2) Son audience est stabilisée : 31,7% en juin 1987 ; 31,1% en juin 1988. Dans ce même mois de juin 1988, Antenne 2 est la seule chaîne à avoir maintenu sa durée d'écoute quotidienne et à avoir ainsi accru sa part de marché :

3) Antenne 2 est le principal pôle de création française : 450 heures de fiction, 200 heures de documentaires originaux ont été lancés en quatorze mois ;

4) L'information représente le plus fort volume de toutes les chaînes françaises (1 300 heures annuelles). Pendant 1<sup>er</sup> trimestre quinzaine de juillet, les foyers français ont consacré 52 millions d'heures d'écoute aux émissions

d'information d'Antenne 2 contre 49 millions à celles de TF1 :

5) Faut-il enfin rappeler qu'Antenne 2 est la chaîne préférée de 46% des Français (sondage SOFRES de janvier 1988 sur un échantillon représentatif de 900 personnes.)

[Rappelons que la direction d'Antenne 2 a pu largement s'exprimer dans les colonnes du Monde le 23 mars dernier et que nous n'avons pas attendu cette date pour rendre compte de nos efforts, tant dans les domaines de production (le Monde du 21 octobre 1987) que de l'information (sondage du supplément « Radio-Télévision » du 8-9 février 1988), ou sur le plan de l'audience (le Monde du 11 juin 1988). De même, les comptes rendus des soirées électorales ont largement fait écho au succès des soirées organisées par Antenne 2. Il nous a semblé nécessaire, dans ces conditions, de donner, pour une fois, la parole au personnel et aux syndicats.]

6) Bénéficiaires en hausse de 154% pour Fininvest (Berlusconi), — La Fininvest, société holding du groupe Berlusconi, a annoncé pour 1987 des bénéfices en hausse de 153,8% par rapport à 1986, atteignant 101,1 milliards de francs (450 millions de francs). Le bénéfice consolidé du groupe atteint, lui, 200 milliards de francs (800 millions de francs environ).

7) M. Neiertz attende ses propos sur la publicité télévisée. — Après les vives réactions suscitées par ses déclarations du 28 juillet à RMC, qui proposaient de libérer la publicité pour la distribution à la télévision (le Monde du 29 juillet), M. Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat à la consommation, est revenu sur ses propos pour préciser qu'elle s'exprimait à titre personnel. Elle a ainsi indiqué le 29 juillet que c'est au nouveau Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) qu'il incomberait de se prononcer sur la question, ajoutant que cette ouverture, à étudier à l'échelon européen, serait des « avantages économiques certains : le renforcement de la concurrence, de l'information sur les prix et la fin d'une certaine hypocrisie ».

### Avec la baisse de la TVA

## Le marché du disque progresse de 31,8% au premier semestre

La baisse de la TVA sur le disque (ramenée de 33,3% à 19,6%) a eu des effets favorables sur la consommation au premier semestre. Celle-ci a progressé globalement de 31,8% par rapport à la même période de 1987, estime le Syndicat national de fabrication phonographique (SNEP).

Cette évolution satisfaisante est toutefois contrastée selon le type de produits, note le SNEP.

Ainsi, la vente des disques compacts fait un bond de 78,3% pour atteindre 619 millions de francs. Les ventes de cassettes se portent bien aussi, avec 416 millions de francs (+43,8%). En revanche, les disques vinyl 33 tours, avec 284 millions de francs, ne progressent que de 3,7%. Et les disques 45 tours sont en régression de 7,5% avec des ventes de 282 millions de francs.

### Avec la baisse de la TVA

## Le marché du disque progresse de 31,8% au premier semestre

Ainsi, la vente des disques compacts fait un bond de 78,3% pour atteindre 619 millions de francs. Les ventes de cassettes se portent bien aussi, avec 416 millions de francs (+43,8%). En revanche, les disques vinyl 33 tours, avec 284 millions de francs, ne progressent que de 3,7%. Et les disques 45 tours sont en régression de 7,5% avec des ventes de 282 millions de francs.

### OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISE ?

Téléphones d'abord ou venez à la

## LIBRAIRIE LE TOUR DU MONDE

3, rue de la Pompe, 75118 PARIS 45-20-87-12

— Si le titre que vous cherchez figure dans notre stock (100 000 livres dans tous les domaines) : vous l'aurez en 24 heures.

— Si n'y figure pas : nous diffuserons gratuitement votre demande auprès d'un réseau de correspondants : vous recevrez une proposition écrite et chiffrée dès que nous trouverons un livre.

AUCUNE OBLIGATION D'ACHAT

## LES SOIRÉES DE JEAND'HEURS

LE PLUS GRAND SON ET LUMIÈRE DE L'EST DE LA FRANCE

VOUS PROPOSENT

### EN AVANT-PREMIÈRE NATIONALE

## LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

30 juillet 1988

Prix : Adultes : 70 F — Enfants : 30 F

RÉSERVATION : 84, boulevard de La Rochelle, 55000 Bar-le-Duc, tél. : 29-45-18-18.

# théâtre

Le théâtre de la Ville de Paris a annoncé la programmation de sa saison 1988-1989. Parmi les nouvelles créations, on compte notamment *Le Temps de l'été* de Bernard-Marie Koltès, *Le Dernier Jour de la Création* de Jean-Claude Van Cauwelaert, et *Le Grand Jeu* de Georges Feytaud. Le festival de la Ville de Paris sera également consacré à la mise en scène de *Le Temps de l'été* par Jean-Claude Van Cauwelaert.

# cinéma

Le festival de la Ville de Paris a annoncé la programmation de sa saison 1988-1989. Parmi les nouvelles créations, on compte notamment *Le Temps de l'été* de Bernard-Marie Koltès, *Le Dernier Jour de la Création* de Jean-Claude Van Cauwelaert, et *Le Grand Jeu* de Georges Feytaud. Le festival de la Ville de Paris sera également consacré à la mise en scène de *Le Temps de l'été* par Jean-Claude Van Cauwelaert.

### PARIS EN VISITES

SAMEDI 30 JUILLET

10h30 : Musée de la Ville de Paris, *Le Temps de l'été* de Bernard-Marie Koltès.

14h30 : Musée de la Ville de Paris, *Le Dernier Jour de la Création* de Jean-Claude Van Cauwelaert.

18h30 : Musée de la Ville de Paris, *Le Grand Jeu* de Georges Feytaud.

20h30 : Musée de la Ville de Paris, *Le Temps de l'été* de Bernard-Marie Koltès.

22h30 : Musée de la Ville de Paris, *Le Dernier Jour de la Création* de Jean-Claude Van Cauwelaert.















# Economie

## SOMMAIRE

■ Le gouvernement termine le projet de loi budgétaire pour 1989. A l'exception de quelques secteurs comme l'éducation nationale, l'emploi, la recherche et la formation, les dépenses seront diminuées (lire page 1 et ci-contre).

■ Le Congrès américain a voté des indemnités de près de 6 milliards de dollars aux agriculteurs victimes de la sécheresse (lire page 21).

■ Les dépenses liées à la politique de l'emploi en 1987 ont augmenté de 5,3 % (lire page 24).

■ Le gouvernement prend différentes initiatives afin de développer la concurrence. Il souhaite autoriser de nouveaux vendeurs d'essence sur les autoroutes et favoriser la publicité des prix (lire ci-contre).

## SOCIAL

### En grève depuis trois mois

### Les mineurs de Gardanne ont occupé la mairie de Marseille

Les mineurs CGT de Gardanne-Meyreuil (Bouches-du-Rhône) ont occupé la mairie de Marseille, le jeudi 28 juillet, l'anniversaire du premier trimestre de conflit portant depuis le 28 avril sur des revendications salariales. Une kermesse, réunissant près de cinq mille personnes selon la CGT et trois mille cinq cents selon la police, a été organisée sur le carreau de la mine. Plus de deux mille manifestants environ ont participé, à partir de 14 heures, à une « marche sur Marseille ».

Au même moment, une cinquantaine de mineurs investissait la mairie de Marseille. S'enfermant dans le bâtiment, ils ont allumé des feux de bengale, déployés des drapeaux rouges et défilé une banderole. Ils ont quitté les lieux vers 18 h 15.

Après cette occupation, M. Robert Vigouroux, maire (PS) de Marseille, a publié un communiqué dans lequel il « regrette les exactions commises par des grévistes à la mairie » et « condamne cette violence gratuite et inutile ».

« La ville de Marseille souligne qu'elle n'a aucune responsabilité dans ce conflit et elle n'a ni l'autorité ni les moyens de le régler. » Selon M. Vigouroux, « des groupes ont forcé les services des bureaux de plusieurs adjoints et de locaux administratifs, causant d'importants dégâts matériels ». « J'ai toujours souhaité, affirme M. Vigouroux, qu'une solution intervienne dans l'intérêt des salariés, de leurs familles et de leur entreprise. Cela dit, le droit de grève ne peut être en aucun cas le droit de faire n'importe quoi. Il a ses règles et ses exigences. »

**PA**  
prend la parole  
aux  
1<sup>ères</sup> Journées Prospectives  
du journal.  
**Le Monde**  
11. 12. 13 Octobre 1988 à l'UNESCO  
TEL. (1) 47.53.70.70

## CONJONCTURE

### La préparation du budget de 1989

## Priorité à la réduction du déficit

(Suite de la première page.)

Une chose est certaine, en tout cas : une source importante de recette va se raréfier. Se posera donc le problème de l'effort que l'Etat peut consentir pour renforcer, en tant qu'actionnaire unique, le capital des entreprises restées publiques. Car même si leur situation financière s'est très nettement améliorée (elles ont globalement dégagé, pour le secteur concurrentiel (1), un bénéfice d'environ 9 milliards de francs en 1987), leurs besoins restent très importants pour se mesurer à leurs concurrents étrangers : Bull, Thomson, Cdf-Chimie, Pechiney, réclament de l'argent et bien sûr Renault qui, supportant un endettement global de 46 milliards de francs demande à l'Etat de passer l'éponge sur la partie qui lui est due, soit 11 milliards de francs.

Il y a là, au travers des dotations, l'un des choix importants du budget de 1989, un choix dont dépendront par contrecoup le sort des dépenses comme celles consacrées au plan autoroutier de M. Méhaignerie, 2730 kilomètres en dix ans, « un vrai feu d'artifice », s'inquiète-t-on au gouvernement : un choix dont dépendront aussi les dépenses consacrées à l'aide personnelle au logement, aux PAP (prêts à l'accession) qui auront coûté cette année 9 milliards de francs à l'Etat (prêts à l'accession à la propriété) : difficile d'accorder des réductions d'impôts coûteuses pour attirer l'épargne dans l'immobilier alors que, dans le même temps, l'Etat se charge de dépenses pour subventionner le logement, estime la nouvelle équipe gouvernementale.

En tout état de cause, les calculs préliminaires incitent les pouvoirs publics à considérer 10 milliards de francs comme un maximum pour les dotations en capital de 1989, soit nettement moins qu'au cours des années précédentes (2). Quant aux certificats d'investissement (ces actions sans droit de vote qu'ont obtenus la plupart des gouvernements publics pour se procurer des fonds sans se privatiser), le nouveau gouvernement y est très peu favorable, estimant qu'ils affaiblissent le standing des sociétés qui les émettent.

Le gouvernement Rocard hérite de choix importants déjà effectués par l'équipe Chirac-Balladur : réduction de l'impôt sur les sociétés au taux de 42 %, incitation fiscale à l'épargne-retraite, aide fiscale au logement, abatement sur les revenus d'actions et d'obligations

Sur l'autre volet budgétaire, en revanche, celui de la fiscalité, le nouveau premier ministre se démarque : il n'y aura plus de baisse de l'impôt sur le revenu et la préparation du budget lui laisse des marges de manœuvre ce sont quelques taxes sur l'assurance qui seront réduites (dans la mesure où elles n'existent pas à l'étranger), ou bien encore la TVA qui sera abaissée. Mais manifestement, l'heure n'est plus aux baisses d'impôt comme cela avait été le cas depuis deux ans. En attendant, bien sûr, 1990 et les grandes manœuvres européennes qui concerneront la fiscalité de l'épargne...

Tout compte fait, les dépenses de l'Etat devraient, l'année prochaine, progresser d'environ 4,5 % et atteindre quelque 1130 milliards de francs. Les recettes augmenteront spontanément d'un peu plus de 5 %, soit plus vite que le produit intérieur brut en valeur, ce qui permettra de réduire le déficit, mais posera le problème d'un nouvel accroissement de la pression fiscale.

Pas facile de vouloir tout à la fois réduire les déficits publics et les impôts de l'Etat.

ALAIN VERNOLES.

### Un choix lourd de conséquences

Ce n'est qu'après de longues discussions que le premier ministre s'est rendu à l'argumentation du ministre des finances et, semble-t-il, de ses collaborateurs personnels. Les taux d'intérêt à long terme ne pourront vraiment baisser que lorsque l'Etat empruntera moins pour financer les intérêts de sa dette (100 milliards de francs environ l'an), intérêts qui progresseront encore à un rythme de 11 % l'année prochaine. En fait, le stock actuel de dette, qui atteint environ 1300 milliards de francs, ne commencera à se stabiliser en partage de la richesse nationale (PNB) qu'à partir du moment où le déficit budgétaire reviendra à moins de 70 milliards de francs par an. C'est alors que le gouvernement retrouvera des marges de manœuvre, et s'échappera au risque que lui fait courir l'évolution des taux d'intérêt.

Le raisonnement l'ayant convaincu, M. Rocard a fait de la réduction du déficit à 100 milliards de francs une priorité. Choix lourd de conséquences, ne serait-ce que sur le plan politique, un premier ministre socialiste reprenant à son compte la stratégie de MM. Chirac et Balladur...

## La hausse des prix de détail en juin : + 0,2 %

|   | VARIATIONS (en %) AU COURS             |                                       |                                       |                                   |
|---|--|---------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|
|   | Des 12 derniers mois (juin 87/juin 88) | Des 6 derniers mois (juin 87/dec. 87) | Des 3 derniers mois (juin 88/mars 88) | De dernier mois (juin 88/mars 88) |
| ● ENSEMBLE                              | + 2,6                                  | + 1,7                                 | + 1,0                                 | + 0,3                             |
| ● ALIMENTATION (y.c. boissons)          | + 1,4                                  | + 0,8                                 | + 0,3                                 | + 0,2                             |
| Prod. à base de céréales                | + 3,1                                  | + 1,7                                 | + 0,3                                 | + 0,1                             |
| Viandes                                 | + 3,5                                  | + 2,2                                 | + 1,8                                 | + 0,9                             |
| Poissons et charcuterie                 | + 1,6                                  | + 0,2                                 | + 0,4                                 | + 0,3                             |
| Vol. lap., vol. prod. base viande       | - 0,8                                  | - 1,1                                 | - 1,1                                 | - 0,1                             |
| Produits de la pêche                    | + 2,4                                  | + 1,2                                 | - 0,3                                 | - 0,1                             |
| Lait, fromages                          | + 1,3                                  | + 1,3                                 | + 0,2                                 | + 0,1                             |
| Œufs                                    | - 3,0                                  | - 4,4                                 | - 2,0                                 | - 0,1                             |
| Corps gras et beurre                    | + 0,2                                  | + 0,1                                 | + 0,1                                 | + 0,1                             |
| Légumes et fruits                       | + 1,6                                  | + 0,3                                 | + 0,5                                 | + 0,5                             |
| Autres produits alimentaires            | + 1,2                                  | + 0,3                                 | + 0,2                                 | + 0,1                             |
| Boissons alcoolisées                    | + 1,3                                  | + 1,1                                 | + 0,4                                 | + 0,2                             |
| Boissons non alcoolisées                | - 2,9                                  | - 0,1                                 | + 1,1                                 | + 0,0                             |
| ● PRODUITS MANUFACTURÉS                 | + 1,6                                  | + 1,4                                 | + 1,1                                 | + 0,2                             |
| 1) Habillement et textiles              | + 3,3                                  | + 1,5                                 | + 0,7                                 | + 0,2                             |
| Vêtements de dessus                     | + 3,0                                  | + 1,1                                 | + 0,7                                 | + 0,1                             |
| Autres vêtements et accessoires         | + 4,0                                  | + 3,6                                 | + 1,8                                 | + 0,2                             |
| Articles chaussants                     | + 2,6                                  | + 0,9                                 | + 0,4                                 | + 0,2                             |
| Autres articles textiles                | + 2,3                                  | + 3,6                                 | + 1,1                                 | + 0,3                             |
| 2) Autres produits manufacturés         | + 1,3                                  | + 1,3                                 | + 1,2                                 | + 0,3                             |
| Membres et tapis                        | + 3,4                                  | + 2,1                                 | + 0,8                                 | + 0,1                             |
| Appareils ménagers élec. et gaz         | - 0,4                                  | - 0,1                                 | - 0,3                                 | - 0,1                             |
| Autres art. équipement du ménage        | + 2,7                                  | + 1,9                                 | + 1,0                                 | + 0,3                             |
| Services, produits entretien            | + 0,7                                  | + 0,3                                 | + 0,2                                 | + 0,2                             |
| Articles toilette et soins              | + 0,8                                  | + 1,3                                 | + 0,9                                 | + 0,3                             |
| Véhicules                               | - 0,4                                  | + 1,3                                 | + 0,3                                 | + 0,1                             |
| Papeterie-librairie-journaux            | + 4,0                                  | + 2,4                                 | + 0,7                                 | + 0,1                             |
| Photo, optique, électroacoustique       | + 4,6                                  | + 1,7                                 | + 0,7                                 | + 0,3                             |
| Autres articles de loisirs              | + 2,9                                  | + 1,4                                 | + 0,7                                 | + 0,2                             |
| Constructions, énergie                  | - 0,3                                  | + 0,3                                 | + 1,6                                 | + 0,7                             |
| Tabacs, prod. pharm. divers             | + 7,1                                  | + 5,1                                 | + 5,0                                 | + 0,1                             |
| 3) Produits manufact. secteur privé (1) | + 1,7                                  | + 1,2                                 | + 0,5                                 | + 0,1                             |
| ● SERVICES                              | + 4,9                                  | + 2,7                                 | + 1,4                                 | + 0,3                             |
| Services relatifs au logement           | + 6,0                                  | + 3,1                                 | + 1,6                                 | + 0,1                             |
| Dont : loyers                           | + 6,5                                  | + 3,2                                 | + 1,6                                 | + 0,0                             |
| Soins personnels, habillement (2)       | + 6,1                                  | + 3,7                                 | + 1,6                                 | + 0,6                             |
| Services de santé                       | + 4,3                                  | + 3,1                                 | + 2,0                                 | + 0,1                             |
| Transports publics                      | + 2,9                                  | + 2,3                                 | + 1,4                                 | + 1,3                             |
| Services d'utilitaires véh. privés (3)  | + 4,0                                  | + 3,6                                 | + 1,1                                 | + 0,3                             |
| Hôtels, cafés, rest., casinos           | + 5,6                                  | + 3,1                                 | + 1,6                                 | + 0,5                             |
| Autres services (4)                     | + 1,7                                  | - 0,2                                 | + 0,0                                 | + 0,2                             |

L'indice de l'INSEE, calculé sur la base 100 en 1980, s'est inscrit en juin 1988 à 171,6 contre 171,1 en mai.

En rythme annuel sur les trois derniers mois, la hausse des prix est de 4 %.

- (1) Hors énergie.
- (2) Le poste « soins personnels, soins d'habillement » comprend notamment les dépenses de rasage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.
- (3) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péage sur autoroutes, etc.
- (4) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électroacoustiques, tirage de films, redvance TV, etc.

## Le gouvernement entend favoriser la concurrence

### De nouveaux distributeurs d'essence pourraient être autorisés sur les autoroutes

Le gouvernement de M. Michel Rocard entend poursuivre et accentuer la politique menée en faveur de la concurrence. Jeudi 28 juillet, M. Veronique Neiertz, secrétaire d'Etat chargée de la consommation, a indiqué son intention de « renforcer les moyens du Conseil de la concurrence » - en le dotant de rapporteurs supplémentaires - et d'accroître les sanctions, dans le cas d'entente par exemple. M. Neiertz est intervenu à l'occasion de la présentation par M. Christian Babusiaux, directeur au ministère de l'Economie, du rapport annuel d'activité pour 1987 de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

Cette administration joue un rôle important pour la mise en œuvre de la politique de la concurrence. Elle mène des actions dans des domaines aussi divers que la sécurité alimentaire, l'observation des pratiques commerciales (les soldes saisonniers, le paracommercialisme...) et la surveillance des concentrations et des ententes.

Dans ce domaine, le ministère de l'Economie a indiqué, jeudi 28 juillet, qu'il venait de saisir le Conseil de la concurrence sur trois dossiers : le ciment, la farine et les marchés publics. Pour les ciments, M. Bérégovoy, le ministre de l'Economie, demande au conseil d'apprécier « les pratiques de prix uniformes, quel que soit le coût de livraison, entre les principaux producteurs ». Elle n'est pas pour conséquence de limiter fortement la concurrence par les prix. La seconde saisine concerne le comportement de l'Association

nationale de la menuiserie française, qui regroupe 90 % des entreprises du secteur, et qui alimente en farine les artisans boulangers et les grands transformateurs. Dans la troisième affaire, la Rue de Rivoli interroge le conseil sur des anomalies qui auraient été constatées lors d'un appel d'offres relatif à la construction d'une maison de retraite.

Dans l'avenir, les saisines par l'administration du Conseil de la concurrence devraient être plus fréquentes, a indiqué M. Babusiaux. Alors que sa direction l'avait saisi à seize reprises au cours de l'ensemble de l'année 1987, elle a déjà demandé au conseil d'intervenir dix-huit fois sur les sept premiers mois de 1988.

Toujours dans la même perspective, M. Neiertz a souligné la volonté du gouvernement « d'une plus grande ouverture à la concurrence dans certains secteurs ». Elle a notamment fait référence à la distribution de carburants sur les autoroutes. De nouveaux revendeurs pourraient être autorisés à vendre de l'essence sur les autoroutes ou à leur proximité. L'affichage des prix - déjà rendu obligatoire sur les autoroutes - est un autre axe de l'action que compte mener M. Neiertz.

Reconnaissant qu'il y a dans de nombreuses professions « des défauts d'affichage », elle compte engager des discussions avec les professionnels dans ce domaine. D'ores et déjà, les banquiers ont promis d'afficher les tarifs bancaires dès le trimestre prochain.

E. I.

## AFFAIRES

### Après le remplacement à la tête de l'UAP

## Il n'y a pas de changement « à l'horizon » pour les PDG d'entreprise publique, déclare M. Bérégovoy

Comment redonner leur liberté aux actionnaires membres des « ayants droit » constitués par M. Edouard Balladur lors des privatisations ? Ces actionnaires sont en effet tenus de conserver leurs titres au moins deux ans et ne peuvent les céder au cours des trois années suivantes qu'avec l'accord du conseil d'administration.

« Faut-il modifier la loi de privatisation d'août 1986 ? » s'est interrogé M. Pierre Bérégovoy, le ministre de l'Economie, jeudi 28 juillet, lors de son point hebdomadaire avec la presse. « J'y réfléchis, a-t-il indiqué, mais je n'y suis pas très favorable. » Il souhaite éviter que ces entreprises privatisées « ne puissent faire l'objet de surenchères par des investisseurs étrangers ».

Sur l'ouverture du capital des entreprises publiques, le ministre de l'Economie a réaffirmé que « le 8 mai, les électeurs ont tranché. Il n'y aura ni renationalisation, ni privatisations ». Il a cependant indiqué que des augmentations de capital pourraient être envisagées, sans dérogation de précisions.

Evouant le remplacement de M. Dromer par M. Peyrelevede à la tête de l'UAP, le ministre a déclaré qu'il ne voyait pas d'autre changement « à l'horizon » à la présidence d'entreprises publiques, sauf le cas de M. Jean-Maxime Lévesque, « attendu par la limite d'âge » en septembre et actuellement président du Crédit lyonnais.

### ● Téléviseurs couleur : l'arrêt des importations japonaises est momentanément couronné.

La décision de Bruxelles d'autoriser la France à interdire l'importation de quelque 300 000 téléviseurs japonais en provenance d'autres pays de la CEE (le Monde daté 24-25 juillet) n'est pas exceptionnelle. Le Syndicat des industries de matériels audiovisuels électroniques (SIMAVELEC) tient à faire cette mise au point. Il rappelle que, dans le cadre des accords commerciaux franco-japonais, le quota de téléviseurs importés chaque année est de 84 000 appareils. Tout dépassement déclenche automatiquement des interdictions. De telles mesures sont régulièrement prises deux fois par an. Les dernières en date sont du 10 décembre 1987 et du 18 janvier 1988 (séances au 30 juin 1988). Le SIMAVELEC indique, en outre, que la décision de Bruxelles concerne les téléviseurs couleur originaires du Japon, mais ne vise pas les téléviseurs vendus sous marques japonaises, ou autres, fabriqués sur le territoire communautaire. Il ne s'agit donc pas de pénaliser les matériels produits dans les usines nippones implantées dans la CEE.

### En privilégiant les investissements « actifs »

## Le groupe Suez reclasse son portefeuille de participations

La prise de contrôle de la Société générale de Belgique (SGB) a confirmé Suez dans la stratégie que la Compagnie financière avait définie en matière de participations au moment de sa privatisation en octobre dernier. Elle veut privilégier les participations « stratégiques », où elle entend jouer un rôle d'actionnaire stable et actif. Celles-ci représentaient la moitié de son portefeuille de 6 milliards de francs au moment de sa privatisation. Elles en constituent les deux tiers désormais (compte non tenu de la SGB).

Pour les autres participations conçues pour « tourner » sur cinq ans, Suez n'est qu'un actionnaire financier passif qui profite de bonnes occasions pour se désengager et valoriser au mieux son investissement. Plusieurs opérations au cours des mois passés illustrent la mise en œuvre de cette stratégie.

Côté participations stratégiques, au nombre desquelles s'inscrivent Accor, la Lyonnaise des eaux, Cap Gemini... Suez a ainsi augmenté sa part Renault-Goban à quelques 5 % pour 310 millions de francs, pris près de 10 % d'Exor (holding principal actionnaire de Perrier) pour 370 millions et investi 150 millions de francs pour acquérir environ 5 % dans Harlin, holding qui possède 40 % d'Elders, important groupe australien très diversifié.

C. B.

### La Colombie met en vente sa participation dans Sofasa-Renault

Le gouvernement colombien a annoncé qu'il allait mettre en vente la participation de 50 % détenue par l'organisme d'Etat IFI (Instituto de Fomento Industrial) dans Sofasa, société industrielle et commerciale dont Renault-Goban a quelques 5 % pour 310 millions de francs, pris près de 10 % d'Exor (holding principal actionnaire de Perrier) pour 370 millions et investi 150 millions de francs pour acquérir environ 5 % dans Harlin, holding qui possède 40 % d'Elders, important groupe australien très diversifié.

A ce jour, Renault n'a pas reçu de réponse officielle et le gouvernement colombien a annoncé son intention de lancer une offre publique pour la vente de sa participation. Cependant, les statuts de Sofasa prévoient, d'une part que Renault dispose d'un droit de préemption en cas de vente de ses titres par l'IFI, d'autre part que tout montage d'un véhicule d'une autre marque par Sofasa nécessite l'accord du français.

### La Bundesbank poursuit le relèvement de ses taux

Jeudi 28 juillet, la Banque fédérale d'Allemagne (Bundesbank) a relevé d'un demi-point son taux d'avances sur titres (Lombard) qui passe de 4,5 % à 5 %. Ce taux avait été abaissé de 5 % à 4,5 % le 5 novembre dernier pour plaire aux Etats-Unis et freiner la baisse du dollar, et il revient donc à son niveau initial. Son relèvement fait suite à trois augmentations du taux des pensions qui accorde la Bundesbank aux établissements bancaires, porté successivement, depuis le 21 juin, de 3,25 % à 4 %.

Le taux Lombard s'applique à des avances spéciales faites aux banques en dernier ressort, à un coût normalement supérieur au taux du marché ou à celui des pensions de la Banque fédérale qui constitue véritablement le taux directeur. Son relèvement de se produit donc qu'en dernier, ratifiant ainsi une hausse antérieure. En Allemagne, son augmentation était largement anticipée, le loyer de l'argent au jour le jour ayant déjà augmenté en passant précisément à 4,50 %.

Ce relèvement n'a aucun effet sur les marchés des changes où le mark s'est à nouveau affaibli après un timide raffermissement.

F. R.

## AGRICULTURE

### Le gel des terres vu des Alpes-de-

## La plaine contre le ma-

perspective de gel des terres dans les Alpes-de-Provence, entre les départements de la plaine et les Alpes-de-Haute-Provence, les agriculteurs de la plaine ont exprimé leur mécontentement par le biais d'une lettre adressée au préfet de la Haute-Provence.

Tous les quatre secteurs ont subi les mêmes conditions de gel. Les agriculteurs de la plaine ont exprimé leur mécontentement par le biais d'une lettre adressée au préfet de la Haute-Provence.

« Nous sommes très mécontents de la situation de la plaine », a déclaré M. Louis Gilly, député de la Haute-Provence, dans une lettre adressée au préfet de la Haute-Provence.

« Nous sommes très mécontents de la situation de la plaine », a déclaré M. Louis Gilly, député de la Haute-Provence, dans une lettre adressée au préfet de la Haute-Provence.

« Nous sommes très mécontents de la situation de la plaine », a déclaré M. Louis Gilly, député de la Haute-Provence, dans une lettre adressée au préfet de la Haute-Provence.

« Nous sommes très mécontents de la situation de la plaine », a déclaré M. Louis Gilly, député de la Haute-Provence, dans une lettre adressée au préfet de la Haute-Provence.

## NAUTIQUE

### Canada passe à la commande d'Airbus

Le Canada a passé la commande d'Airbus pour la livraison de 10 avions A-320 d'Air France à destination de la base de la GRC à Ottawa.

### M. Delabarre étudie le rapport d'urgence sur l'accident de l'A-320

M. Michel Delabarre, ministre de l'Aviation et de la Mer, a étudié le rapport d'urgence de l'Accident de l'Air France A-320 d'Air France à destination de la base de la GRC à Ottawa.

« Nous sommes très mécontents de la situation de la plaine », a déclaré M. Louis Gilly, député de la Haute-Provence, dans une lettre adressée au préfet de la Haute-Provence.

« Nous sommes très mécontents de la situation de la plaine », a déclaré M. Louis Gilly, député de la Haute-Provence, dans une lettre adressée au préfet de la Haute-Provence.

« Nous sommes très mécontents de la situation de la plaine », a déclaré M. Louis Gilly, député de la Haute-Provence, dans une lettre adressée au préfet de la Haute-Provence.

« Nous sommes très mécontents de la situation de la plaine », a déclaré M. Louis Gilly, député de la Haute-Provence, dans une lettre adressée au préfet de la Haute-Provence.

## REPÈRE

Le taux Lombard s'applique à des avances spéciales faites aux banques en dernier ressort, à un coût normalement supérieur au taux du marché ou à celui des pensions de la Banque fédérale qui constitue véritablement le taux directeur.

Le taux Lombard s'applique à des avances spéciales faites aux banques en dernier ressort, à un coût normalement supérieur au taux du marché ou à celui des pensions de la Banque fédérale qui constitue véritablement le taux directeur.

Le taux Lombard s'applique à des avances spéciales faites aux banques en dernier ressort, à un coût normalement supérieur au taux du marché ou à celui des pensions de la Banque fédérale qui constitue véritablement le taux directeur.

Le taux Lombard s'applique à des avances spéciales faites aux banques en dernier ressort, à un coût normalement supérieur au taux du marché ou à celui des pensions de la Banque fédérale qui constitue véritablement le taux directeur.

## Déficit budgétaire

Projections pour 1988 sur l'état des lieux.

Projections pour 1988 sur l'état des lieux.

Projections pour 1988 sur l'état des lieux.

Projections pour 1988 sur l'état des lieux.

## Prix

Plan O.C. au Japon.

Plan O.C. au Japon.

Plan O.C. au Japon.

Plan O.C. au Japon.



# Économie

## AGRICULTURE

### Le gel des terres vu des Alpes-de-Haute-Provence

#### La plaine contre la montagne

La perspective de gel des terres en France fait surgir un antagonisme, dans les Alpes-de-Haute-Provence, entre les céréaliers de plaine et les producteurs de montagne. Après le Cher (*Le Monde* du 27 juillet) et le Val-d'Oise (*Le Monde* du 29 juillet), nous terminons par les Alpes de Haute-Provence notre enquête sur la jachère.

DIGNE  
de notre correspondant

« Le gel des terres est une sorte de chômage technique déguisé. Il aboutit à priver l'agriculteur d'un outil de production. Mais les exploitants sont des gens raisonnables. Si le gel doit permettre de réduire les excédents, ils acceptent cette mesure. A la condition que non qu'elle entraîne pas une diminution de leurs revenus. »

Président de la chambre d'agriculture, M. Sylvain Bernard tente de résumer le sentiment général des agriculteurs du département. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, la jachère aura une incidence pour 60 à 70 % des agriculteurs. Ceux qui sont spécialisés dans les surfaces céréalières ou pour qui les céréales

constituent une production complémentaire. Trois ou quatre secteurs représentant 35 000 à 40 000 hectares seront touchés : les plateaux non irrigués de Valensole et de Forcalquier, le Sisteronais et les contreforts du val de Durance. Dans le département, dans la plaine en particulier, la production céréalière est le second gagne-pain des exploitants, après l'arboriculture. Dans les vallées des Alpes du Sud, les agriculteurs se sentent concernés par la jachère au même titre qu'un cultivateur de la Beauce ou de la Brie.

« Mieux vaut geler les terres qui n'ont pas beaucoup de productivité et maintenir celles qui ont un rendement intéressant, estime M. André Finalet, agriculteur aux Mées, à 20 kilomètres de Digne. N'est-il pas préférable d'avoir de beaux alpages en zone de montagne plutôt que de s'écarter à faire pousser des céréales pour le bétail à un prix non concurrentiel ? Les éleveurs pourront alors acheter aux agriculteurs de la plaine. Mais il faudra pour cela des indemnités conséquentes. »

Pour M. Lucien Gilly, éleveur à Jausiers, dans la haute vallée de l'Ubaye, « les agriculteurs de la plaine sont capables de subvenir aux besoins de nos cheptels, mais les éleveurs de montagne peuvent-ils renoncer à leurs arpent de cultures céréalières ? »

Le gel des terres est une mesure technique provisoire qui peut être dangereuse à long terme. Ceux qui ne gèleront pas ou dont la production est importante, garderont les marchés aux dépens des autres. La contrepartie du gel - la prime - apparaît comme une « carotte » qui permettra à certains de passer le cap et d'attendre l'âge de la retraite. Plus rarement de revenir sur le marché.

« Au lieu de geler les terres de la CEE, augmentons les productions oléagineuses. Il y a là une reconversion possible pour les agriculteurs, qui permettrait à l'Europe d'être auto-suffisante en soja et en produits pour bestiaux », observe M. Jean Chabot, exploitant à Marceux, une petite commune proche de Digne. « La jachère est un pis-aller, pas une solution. Surtout dans une zone marginale comme la nôtre. Imaginons une nouvelle crise du lavandin. La prime de 2 000 francs par hectare affectation des terres, 30 000 hectares sur le plateau de Valensole retourneraient à la friche. Ce serait une catastrophe économique et écologique. »

Enfin, si M. Chabot voit d'un très bon œil l'abandon du projet de jachère verte qui aurait constitué un handicap supplémentaire et une concurrence déloyale pour les zones d'élevage traditionnelles, il ne donne pas pour autant quibus au nouveau ministre de l'Agriculture. « Plutôt que de proposer le gel des terres, il serait préférable de taxer les engrais. Cela aurait l'avantage de diminuer le rendement dans les zones les plus productives, de niveler les cours du marché tout en évitant la pollution des nappes phréatiques par les nitrates. »

FRANÇOIS DES BOUCHONNIERS

### Alors que la pluie revient aux Etats-Unis

#### Le Congrès accorde aux agriculteurs près de 6 milliards de dollars d'indemnité sécheresse

WASHINGTON  
de notre correspondant

Après la sécheresse, la pluie et un flot de dollars d'indemnité pour les agriculteurs américains. Alors que la majeure partie des Etats-Unis en particulier le Middle West, a reçu ces derniers jours d'importantes chutes de pluie, les deux chambres du Congrès américain ont voté, jeudi 28 juillet, les indemnités les plus élevées qui aient jamais été accordées aux fermiers : près de 6 milliards de dollars.

Certes les récentes précipitations n'ont pas réparé tous les effets de l'exceptionnelle sécheresse qui a affecté au printemps et au début de l'été, une bonne part des grandes régions céréalières des Etats-Unis. De même les indemnités ne devraient pas compenser complètement les pertes subies par les agriculteurs, estimées globalement à 10 milliards de dollars. Et pour certains fermiers, incapables de « tenir » financièrement jusqu'à l'arrivée des déneigements, il est peut-être déjà trop tard.

Mais le changement de temps et la générosité du Congrès, particulièrement stimulés en amont électoral, ont très nettement amélioré la perspective. La pluie est tombée à un moment crucial pour les cultures de soja, qui devaient être, pour l'essentiel, sèches. La situation reste plus délicate pour le maïs, qui a, dans certains Etats, subi des dégâts irréversibles. Mais à la Bourse de Chicago les cours des principales céréales ont chuté en même temps que les averse, après avoir monté en flèche au début de l'été.

Le niveau du Mississippi - voie de transport essentiel pour les céréales du Middle West, et ou des centaines de barges son restées longtemps immobilisées - est en train de remonter rapidement. Cependant, dans de nombreux Etats, le total des précipitations reste très insuffisant, et les réserves d'eau du sol sont loin d'être reconstituées. En certaines régions, la sécheresse persiste d'ailleurs - de graves incendies, vraisemblablement attisés par des pyromanes, continuent à ravager le parc national de Yellowstone, dans le Wyoming.

La sécheresse est tenue pour responsable, au moins pour partie, de l'accélération de l'inflation - qui atteint désormais 4,7 % en niveau annuel. Mais ce sont surtout ses effets possibles sur le déficit budgétaire qui inquiètent l'administration.

#### Intérêts particuliers

A priori, la sécheresse doit permettre à l'Etat fédéral de faire des économies, puisque les subventions qu'il verse régulièrement aux agriculteurs sont fonction de la production, et que celle-ci devrait baisser. Ce sont en principe les sommes ainsi économisées qui devraient être restituées aux producteurs sinistrés sous forme d'indemnités.

Le président Reagan et les responsables du budget ont fermement enjoint le Congrès de ne pas aller au-delà, sous peine d'aggraver le déficit budgétaire et donc de mettre en jeu les mécanismes prévus par la loi Gramm-Rudman - qui opèrent certains Etats, subit des dégâts irréversibles. Mais à la Bourse de Chicago les cours des principales céréales ont chuté en même temps que les averse, après avoir monté en flèche au début de l'été.

Il semble que M. Reagan ait été, dans une certaine mesure, entendu, le Congrès étant parvenu à rassurer ceux de ses membres qui voulaient se livrer à leur pénible tâche : faire figurer dans la loi d'indemnités toute sorte de provisions favorables à des « intérêts particuliers », et qui auraient singulièrement alourdi l'addition (certaines différences subsistent entre les textes votés respectivement par la Chambre des représentants et le Sénat, et devront faire l'objet de l'habituelle procédure de conciliation. Mais, en réalité, personne ne sait très exactement combien coûteront les dispositions votées par le Congrès. Ses estimations vont, pour l'instant, de 5,7 à 5,9 milliards de dollars), et les circonstances se prêtent mal à la rigueur.

Les deux partis ont fixé leur cible lors des élections de novembre, et le président Reagan lui-même pourra difficilement ignorer les réalités politiques et les intérêts des républicains et du vice-président George Bush. Le texte de la loi devrait lui être soumis dans la première quinzaine d'août, soit juste avant l'ouverture de la Convention républicaine.

Déjà, M. Reagan est soumis à de fortes pressions de la part des élus de son parti qui le supplient de renoncer à mettre son veto à une loi contraignant les entreprises à informer soixante jours à l'avance leur personnel en cas de fermeture. S'il persiste néanmoins dans son intention de rejeter cette mesure très populaire parmi les salariés de l'industrie, il pourra difficilement, sous prétexte de rigueur budgétaire, risquer de mécontenter, en plus, les agriculteurs.

JAN KRALJIC

## AÉRONAUTIQUE

### Le Canada passe une nouvelle commande d'Airbus

La compagnie Canadienne Internationale (deuxième transporteur aérien du Canada) a annoncé, le 29 juillet à Calgary (Alberta), qu'elle avait passé commande de dix-sept Airbus A-320 et pris une option sur trente-quatre autres appareils du même modèle. Le transporteur a commandé, en outre, trois Boeing 747-400 et pris une option sur quatre autres avions similaires. Des dix-sept Airbus commandés, sept ont déjà été revendus à la CIRA A-320 Limited, basée en Irlande, société détenue à 25 % par la PWA Corporation, qui contrôle à part entière Canadienne Internationale. Les premières livraisons de l'Airbus, qui est équipé d'un moteur CFM 56-3A construit par les sociétés française SNECMA et américaine General Electric, sont prévues pour 1994. L'acquisition d'Airbus par Canadienne Internationale intervient une semaine après que Air Canada, en voie de privatisation, a commandé trente-cinq Airbus A-320 et pris une option sur vingt autres appareils. - (AFP)

### M. Delebarre étudie le rapport d'enquête sur l'accident de l'A-320

M. Michel Delebarre, ministre des transports et de la mer, a qui a été remis le rapport préliminaire d'enquête sur l'accident de l'Airbus A-320 d'Air France à Mulhouse fin juin, devait faire connaître le 29 juillet son sentiment sur le contenu de ce document. La commission d'enquête administrative et technique était présidée par M. Claude Béchet, commandant de bord à Air France. Selon des informations concordantes qui reprennent celles qui ont filtré et là depuis trois semaines, l'analyse des boîtes noires de l'appareil et les conclusions de la commission d'enquête mettraient hors de cause la conception technique de l'appareil A-320. Il n'y aurait donc eu aucune défaillance matérielle de l'avion. En revanche, il semble établi que l'avion volait trop bas et à une vitesse inférieure à la minimale. Chez Air France, qui de son côté conduit une enquête interne, on indique que le commandant de bord Michel Asseline et son copilote Pierre Médéa, qui étaient aux commandes de l'appareil, ont depuis été suspendus de vol.

## REPÈRES

### Chômage

#### Baisse au Japon

Au Japon, le taux de chômage, corrigé des variations saisonnières, s'élevait en juin à 2,4 %, son niveau le plus bas sur soixante-sept mois, a indiqué, vendredi 29 juillet, à Tokyo, l'Agence japonaise pour l'économie. Le nombre de personnes sans emploi était en juin de 1,56 million, soit quatre-vingt-dix mille de moins qu'en mai. - (AFP)

### Conjoncture

#### Stabilité en RFA

Les excédents extérieurs allemands se sont montrés pratiquement stables en mai 1988. Si le surplus commercial est revenu à 10,3 milliards de marks contre 10,5 milliards en mai 1987, il est supérieur à celui d'avril 1988 (9,5 milliards). L'excédent de la balance des paiements finit un peu : 7,5 milliards de moins en mai 1988 contre 9,6 milliards en avril 1988 et 8,4 milliards en mai 1987. Les prix à la consommation ont diminué de 0,1 % en juillet 1988 par rapport à juin en données brutes, grâce à la baisse saisonnière des produits alimentaires.

En rythme annuel, par rapport au mois de juin 1987, ces prix s'inscrivent en augmentation de 1 %, contre 1,1 % en juin et mai 1988, en ligne avec les prévisions du gouvernement, qui tablent sur un taux d'inflation de 1 % pour l'année 1988.

### Consommation

#### Nouvelle progression américaine

Les dépenses de consommation ont augmenté aux Etats-Unis de 1 %

### REPÈRES

#### Chômage

en juin, enregistrant ainsi leur plus forte progression depuis le mois 1987 (plus 1,9 %), a indiqué jeudi 28 juillet le département du commerce. Les revenus avant impôts des Américains ont également progressé d'une façon sensible, avec une hausse de 0,7 % (soit plus 0,5 % en mai).

La nette accélération des dépenses de consommation, qui avait déjà enregistré une hausse de 0,6 % en mai, risque de relancer les craintes d'une surchauffe économique et d'une reprise de l'inflation, selon les analystes. - (AFP)

### Déficit budgétaire

#### Prévisions en hausse pour 1988 aux Etats-Unis

Le gouvernement américain a révisé en hausse le déficit du budget fédéral pour l'année fiscale en cours. Au lieu des 148,7 milliards retenus dans son estimation précédente (de février), il a évalué jeudi 28 juillet à 152,3 milliards le déficit budgétaire attendu. Il serait ainsi légèrement supérieur à celui de 1987 (150,4 milliards).

Dans son rapport de mi-saison, l'administration Reagan a par ailleurs estimé à 140,1 milliards le déficit du budget fédéral pour l'année fiscale 1989, qui commencera le 1<sup>er</sup> octobre. - (AFP)

### Prix

#### Plus 0,2 % en un an au Japon

Ayant baissé de 0,2 % en juin par rapport à mai, les prix à la consommation ont augmenté en un an au Japon de 0,2 %, a indiqué vendredi 29 juillet l'Agence de gestion et de coordination à Tokyo. - (AFP)

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

# CERUS

COMPAGNIES EUROPEENNES REUNIES

## Augmentation de capital

Montant de l'émission : F 3.957.320.000

Nombre d'actions émises : 10.414.000 actions de F 200 nominal

Prix d'émission : F 380

Jouissance : 1<sup>er</sup> juillet 1988

Délai de souscription : du 18 juillet au 6 août 1988

Lieux de souscription : Banque Nationale de Paris, Banque Shearson Lehman Hutton - Banque Indosuez, Banque Worms - Banque Parisienne d'Investissements et d'Arbitrage - Barclays Bank, Banque Verme et Commerciale de Paris

Cours extrêmes de l'action depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1988 : plus haut : F 572 - plus bas : F 431

Dernier dividende : F 22,50 (dont F 7,50 d'avoir fiscal) le 1<sup>er</sup> juillet 1988.

Une note d'admission (Vies DOR 88-242 en date du 06.07.88) est tenue sans frais à la disposition du public. BALO du 11.07.88

## Le gouvernement entend favoriser la concurrence

### De nouveaux distributeurs d'essence seraient autorisés sur les autoroutes

Le gouvernement entend favoriser la concurrence dans le secteur de la distribution de carburants sur les autoroutes. Des nouveaux distributeurs seraient autorisés à ouvrir des stations-service sur ces axes à grande circulation. Cette mesure vise à réduire les coûts pour les automobilistes et à améliorer la qualité des services offerts. Le ministre de l'Énergie a annoncé que des appels d'offres seraient lancés prochainement pour sélectionner les candidats intéressés. Les stations autorisées seraient soumises à des conditions strictes de sécurité et de respect de l'environnement. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une politique plus large de libéralisation du marché de l'énergie.

## Le groupe Suez reclassifie son portefeuille de participations

Le groupe Suez a reclassifié son portefeuille de participations en fonction de la stratégie à long terme de la société. Les actifs ont été regroupés en plusieurs catégories, notamment les entreprises à fort potentiel de croissance et celles à rendement stable. Cette réorganisation vise à optimiser la performance globale du groupe et à faciliter la prise de décision. Les nouvelles participations incluent des sociétés opérant dans divers secteurs, tels que l'énergie, les services et l'industrie. Le groupe s'engage à poursuivre sa politique de diversification et de développement international.

## Le groupe Suez reclassifie son portefeuille de participations

Le groupe Suez a reclassifié son portefeuille de participations en fonction de la stratégie à long terme de la société. Les actifs ont été regroupés en plusieurs catégories, notamment les entreprises à fort potentiel de croissance et celles à rendement stable. Cette réorganisation vise à optimiser la performance globale du groupe et à faciliter la prise de décision. Les nouvelles participations incluent des sociétés opérant dans divers secteurs, tels que l'énergie, les services et l'industrie. Le groupe s'engage à poursuivre sa politique de diversification et de développement international.



Marchés financiers

Pour essayer de résoudre sa crise interne LVMH devrait se transformer en société à conseil de surveillance

Le conseil d'administration de LVMH Moët-Hennessy Louis Vuitton devait se réunir, le 29 juillet, pour décider d'une modification des statuts et d'une transformation en société à direction et conseil de surveillance. Cette proposition, faite par M. Racamier, vice-président et représentant du clan Vuitton, apparaît comme un épisode supplémentaire de la crise que traverse le groupe.

Le groupe Tapié condamné à verser une partie des bénéfices de Look aux anciens propriétaires

Le tribunal de commerce de Nevers a reconnu à la famille Bey-Catin, anciens propriétaires de la société Look (fixation de 92), le droit de disposer d'une partie des bénéfices réalisés par le groupe Bernard Tapié, actuel propriétaire. Le tribunal constate que l'augmentation de capital de la société voulue par M. Tapié, par incorporation de créances, n'a pas encore été réalisée.

OPA sur la compagnie d'assurances La Suisse

La bataille à trois pour la prise de contrôle de la compagnie d'assurances La Suisse a conduit à la première offre d'achat lancée le 18 juillet, a retiré sa proposition. En face de lui était entrée en lice la Rentenanstalt, la première compagnie suisse d'assurance-vie. Avec l'accord des dirigeants de La Suisse, Rentenanstalt a lancé, mercredi 27 juillet, une OPA à 12 000 francs suisses l'action. Elle est supérieure de 20 % à une troisième proposition faite en début de semaine par M. Tito Tetamanti et son holding Saurer (le Monde du 28 juillet). Les dirigeants de la Rentenanstalt ont déclaré que leur société ne s'engagerait en aucun cas à son offre de 12 000 francs suisses par action, niveau que les actions de La Suisse avaient dépassé jeudi à la Bourse de Zurich.

L'ancien président de la COB chargé d'une mission. - M. Yves Le Portz, qui sera remplacé prochainement par la présidence de la COB (Commission des opérations de Bourse) par M. Jean Farga, s'est vu confier, par M. Pierre Bérégovoy, une mission de réflexion sur les nouveaux pouvoirs nécessaires pour la COB.

NEW-YORK, 28 juillet ↑ PARIS, 28 juillet ↓

Vif redressement Résistance

Après la pluie, le beau temps. Wall Street a, jeudi, retrouvé le sourire. Le démarrage de la journée avait pourtant été laborieux. D'abord, les cours s'étaient alourdis. Mais, progressivement, l'écart a été comblé. Finalement, sur une vague d'achats de dernière minute, le marché s'est soulevé, l'indice des industries s'établissant à 2 052,33, soit à 28,63 points au-dessus de son niveau précédent. Le bilan global n'a cependant pas pleinement reflété ce résultat. Sur 1 944 valeurs traitées, 894 seulement ont monté, 546 ont encore baissé et 514 n'ont varié.

Plusieurs facteurs ont convaincu la Bourse new-yorkaise de reprendre son essor. Et pour commencer, la décision du FED de ne pas agir sur le levier des taux pour contraindre l'inflation rassérénait. La fermeté du dollar et du marché obligataire a produit également une excellente impression, avec la baisse des matières premières.

Enfin, la reprise de l'activité sur le front des OPA (Mac Graw Hill) a redonné du punch à la spéculation. Les transactions ont un peu gagné avec 154,7 millions de titres échangés contre 135,89 millions.

Table with columns: VALEURS, Cours de 27 juillet, Cours de 28 juillet. Lists various stock values and prices.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

IN2 GROUPE INTERTECHNIQUE. Activités commerciales au 30 juin 1988. Pour l'ensemble du groupe IN2 : le chiffre d'affaires hors taxes consolidé s'est élevé à 450,9 MF...

INTERTECHNIQUE. Activités commerciales au 30 juin 1988. Pour l'ensemble du groupe Intertechnique, le chiffre d'affaires hors taxes consolidé s'est élevé à 821,8 MF...

HYDRO RAPPORT TRIMESTRIEL Second trimestre 1988. Les résultats après impôts de Norsk Hydro pour le second trimestre de l'année 1988 ont atteint 924 millions de couronnes...

RÉSULTATS TRIMESTRIELS. Table with columns: Millions de couronnes, 1988 (1er tr., 2e tr.), 1987 (1er tr., 2e tr., 3e tr., 4e tr.).

Tous les chiffres sont basés sur les principes comptables américains (US GAAP). Nota : Le communiqué complet en anglais et sa traduction complète en français, sont disponibles sur simple demande adressée à la Banque Paribas : 3, rue d'Antin, 75002 Paris. Réf. 211 b.

LONDRES, 28 juillet ↑ TOKYO, 28 juillet ↑

Légère hausse La hausse continue

La hausse de la livre sterling, qui a semblé ébranler momentanément une nouvelle remontée des taux d'intérêt, a encouragé les investisseurs au 'Stock Exchange'. L'indice FT 100 a gagné 1,2 % (+0,12 %) à 1 480,7. Le volume des échanges a fortement augmenté avec 494,3 millions de titres négociés contre 363 millions la veille. L'activité était soutenue par les rumeurs multiples d'OPA. Ainsi dans le domaine de la communication et de l'électronique, Peugeot et Royal International étaient très recherchés. Il en était de même dans le secteur électrique pour Oxford Instrument. La société spécialisée en recherche médicale, Amersham, voyait les cours de ses actions fortement progresser à la suite de l'annonce par le gouvernement de sa 'golden share' (action spécifique). Les valeurs bancaires étaient en grande partie orientées à la baisse, emmenées par la Lloyds. Le groupe de BTI Tyler Woodrow...

Table with columns: VALEURS, Cours de 27 juillet, Cours de 28 juillet. Lists London and Tokyo market values.

FAITS ET RÉSULTATS

ICI : résultats semestriels venaient. - Le groupe britannique ICI, numéro 1 mondial de la chimie, annonce pour les six premiers mois de l'exercice en cours, un bénéfice consolidé avant impôts de 783 millions de livres. Le chiffre d'affaires consolidé est en hausse de 13 % par rapport à l'exercice enregistré en 1987 à parité d'échange, ce résultat est le plus élevé jamais enregistré pour un semestre. Qui plus est c'est supérieur aux prévisions faites par les analystes de la City (entre 750 et 770 millions de livres). Le chiffre d'affaires augmente de 5,3 % à 5,86 milliards de livres. Le dividende trimestriel est augmenté de 12,5 % à 18 pence. Le conseil des ICI estime que les perspectives sont encourageantes pour le reste de l'année.

Phillips : orage sur les profits. - Le géant néerlandais annonce, pour le premier semestre, une chute de 20 % de son bénéfice net à 338 millions de florins. Véritable baromètre de la santé du groupe, le résultat d'exploitation (1,3 milliard de florins) recule de 11 % malgré l'amélioration observée durant le deuxième trimestre. Le chiffre d'affaires s'élevait à 25,5 milliards de florins. Il progresse de 9 % en valeur, mais de 5 % seulement en valeur en raison des variations de changes. La direction prévoit pour l'exercice 1988 en entier un résultat à peu près égal au précédent (618 millions de florins), grâce à des plus-values dans l'origine d'a pas été révisée. Un membre du conseil de groupe, M. H. Appelo, attribue à l'érosion des prix sur le marché de l'électronique grand public une bonne partie de la baisse des pro-

Kodak : bénéfice record grâce à Sterling. - Le groupe annonce pour le deuxième trimestre un bénéfice net record de 390 millions de dollars (+ 8 %), qui porte à 650 millions de dollars (+ 20 %) son résultat semestriel, pour un chiffre d'affaires accru de 27 % à 7,46 milliards. La progression des bénéfices et du chiffre d'affaires reflète en partie l'acquisition par Kodak, en février dernier, du groupe pharmaceutique Sterling Drug Co. Le porte-parole de Kodak a toutefois souligné que son groupe aurait obtenu des résultats records sans la contribution de Sterling. La hausse sensible des ventes s'explique aussi par la forte augmentation des ventes à l'étranger (+ 33 % contre + 24 % pour les ventes aux Etats-Unis) grâce, notamment, au recul du dollar.

PARIS :

Second marché (cotation)

Table with columns: VALEURS, Cours préc., Dernier cours, VALEURS, Cours préc., Dernier cours. Lists Paris market values and prices.

LA BOURSE SUR MINITEL 36-15 LEMONDE

Marché des options négociables le 28 juillet 1988

Table with columns: VALEURS, PRIX exercice, OPTIONS D'ACHAT, OPTIONS DE VENUE. Lists option market data.

MATIF

Table with columns: COURS, ÉCHÉANCES, PRIX D'EXERCICE. Lists MATIF market data.

INDICES

Table with columns: CHANGES, BOURSES. Lists market indices and exchange rates.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

Table with columns: COURS DU JOUR, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Lists interbank foreign exchange rates.

TAUX DES EUROMONNAIES

Table with columns: SE-U, DM, Sfr, Lit, etc. Lists Euro currency rates.

BOURSE DU 28 J

Large table with multiple columns listing various stock market data and prices.

Comptant

Table with columns: VALEURS, Cours préc., Cours de la veille. Lists cash market data.

Actions

Table with columns: VALEURS, Cours préc., Cours de la veille. Lists action market data.

Cote de change

Table with columns: COURS, COURS DE LA VEILLE. Lists exchange rates.







| ÉTRANGER   | POLITIQUE  | SOCIÉTÉ  | CULTURE  | ÉCONOMIE   | SERVICES   | TÉLÉMATIQUE  |
|--|--|--|--|--|--|--|
| 3 La campagne présidentielle au Liban : deux mois pour trouver un compromis. | 6 L'avenir de la Nouvelle-Calédonie.<br>- Une élection sénatoriale partielle en Tarn-et-Garonne. | 7 Grève de la faim à la prison de Lyon.<br>- Journal d'un amateur, par Philippe Boucher. | 15 Un Don Giovanni inconnu au Festival de Montpellier.<br>- Macbeth dans le cirque de Gavarria.          | 20 Le gouvernement entend favoriser la concurrence.<br>- La hausse des prix de détail en juin. | Abonnements ..... 9<br>Admiss. grandes écoles ..... 18<br>Annonces classées ..... 19<br>Carnet ..... 19<br>Météorologie ..... 18<br>Mots croisés ..... 14<br>Philatélie ..... 18<br>Radio-télévision ..... 10<br>Spectacles ..... 17 | • Admission à Polytechnique, UTC ..... ECOLES<br>• L'Info 24 h/24 ..... AFP<br>36-15 taping LEMONDE<br>• Jouez avec le Monde JEU<br>• Messagerie internationale ..... DIA<br>36-15 taping LM |
| 4 Le gouvernement grec pourrait réexaminer sa politique proche-orientale.    | 7 Point de vue : « Vers une majorité authentique », par Pierre Uri.                              | 8 Nettes recrudescence des accidents de la route.  | 16 La musée d'Endhoven à Nîmes.<br>- COMMUNICATION : la CNCL répond à M. Vivian à propos de « 7 sur 7 ». | 21 Fin de la sécheresse aux Etats-Unis.  |  |  |

## Le prix de la lutte contre le chômage en 1987

### Le plan Séguin a coûté 12,6 milliards de francs entre les exonérations de charges sociales et les stages

En 1987, les dépenses liées à la politique de l'emploi ont encore augmenté de 5,3 % en francs courants et de 2,1 % en francs constants, selon une étude du ministère du travail et de l'emploi, publiée le 27 juillet. Elles se sont élevées à 191,7 milliards de francs et représentent, comme depuis trois ans, 3,6 % du produit intérieur brut. Cependant, le rythme des hausses annuelles du coût s'est ralenti depuis 1984.

Sur l'ensemble de ces dépenses, 45 % sont financés par le budget de l'Etat et les régions, pour la formation professionnelle. Les 55 % restants viennent des employeurs et des salariés qui supportent le régime d'assurance-chômage et contribuent à la formation continue avec la cotisation de 1,2 % de la masse salariale. Qualifiés de mesures « passives », l'indemnisation du chômage et le financement des incitations aux retraits d'activité - les préretraites pour l'essentiel - figurent pour 63,2 % dans le volume global des dépenses. En 1973, ces mesures intervenaient pour 34,1 % sur un montant total de 10,2 milliards en

francs courants. Parmi les opérations « actives », la formation professionnelle entre pour 24,6 % dans le coût global, contre 56,2 % en 1973.

Encore cette distribution entre mesures « passives », ou « actives » n'est-elle pas toujours opérante. Pour partie, la politique de l'emploi s'est déplacée vers le traitement social et les clés de répartition ne rendent pas compte de l'évolution. Ainsi, les procédures utilisées pendant la dernière période viennent-elles gonfler les résultats de la formation professionnelle avec le plan d'urgence en faveur des jeunes et les stages pour les chômeurs de longue durée.

An total, et en 1987, l'Etat a dépensé 12,6 milliards de francs, au moins, entre les exonérations de charges sociales et les frais de la formation, pour ces deux grands dispositifs massivement utilisés par M. Philippe Séguin, sans que les conséquences en emplois nets et réels soient probantes. D'autre part, les TUC ont nécessité 3,6 milliards, sans changement par rapport à 1986.

En 1987, en vigueur jusqu'en 1983, sont désormais en voie d'extinction puisqu'il n'y a plus de nouveaux bénéficiaires, et les préretraites FNE ont enregistré une croissance plus faible « du fait d'un transfert de ce dispositif vers le régime d'assurance-chômage des licenciés âgés de plus de cinquante-cinq ans », d'autre part. Dernier point : il faut noter une baisse de la part de financement de FUNEDIC dans le versement des allocations (de 91 % en 1984 à 85 % en 1987) à cause du développement des allocations de solidarité, payées par le budget de l'Etat.

Du côté de la formation professionnelle, l'effort est estimé à 47,1 milliards de francs, après 42,4 milliards en 1986 mais comprend également la formation en alternance des jeunes et d'autres opérations du même ordre pour les chômeurs de longue durée. La progression ayant été de 7 % contre 13 % l'année précédente, cela revient à constater que la « priorité des priorités » demeure un élément du discours qui ne se traduit pas parfaitement dans les faits.

L'Etat et les régions y sont engagés à hauteur de 19,7 milliards de francs, la hausse « résultant essentiellement » des actions en faveur des jeunes, soit 5,7 milliards de francs (dont les STVP), et des chômeurs de longue durée. Les entreprises ont, pour leur part, dépensé 27,2 milliards de francs, estime le ministère, contre 24,4 milliards en 1986. Mais, là encore, l'augmentation provient du développement des formations en alternance (3,1 milliards de francs).

Tous ces chiffres confirment donc le coût important de la politique de l'emploi quand il faut combattre les conséquences sociales d'un chômage élevé. Ils confirment également la place prise par le traitement social dont les résultats ont été moins « actifs » qu'il ne le faudrait.

ALAIN LEBEAURE

## La rencontre RPR-UDF

### L'union sans M. Barre

Pour mérité qu'elle soit après plusieurs mois d'activité intense, la trêve estivale sera de courte durée, d'autant que le programme de l'année prochaine s'annonce chargé. Avant de s'accorder quelques vacances, l'opposition a donc fait le point, le jeudi 28 juillet. Mais la rencontre des deux délégations, conduites par M. Giscard d'Estaing et par M. Chirac, était destinée plus à faire l'inventaire des convergences qu'à recenser les points de friction, à tracer quelques directions pour l'avenir plutôt qu'à ressasser le passé.

L'UDF et le RPR se sont mis ainsi d'accord sur la périodicité de leur concertation : les deux états-majors se retrouveront au moins tous les deux mois, plus souvent si l'une des deux formations le demande ou si survient un « grand débat politique national ». Pratiquement cela signifie que rendez-vous est pris pour la fin septembre mais que le référendum national sur la Nouvelle-Calédonie obligerait, à des retrouvailles anticipées. L'hypothèque que les divergences entre le FLNKS et le gouvernement font peser sur l'organisation de cette consultation, n'a pas permis à l'opposition d'arrêter sa position. Tout au plus, percept-on un début de préoccupation au sein du RPR où l'on soupçonne le chef de l'Etat de tenter de « regonfler » le Front national qui s'attribuerait le score de « non » - qu'il serait sans doute le seul à préconiser.

La question de l'attitude à observer à l'égard du Front national, bien que le communiqué n'en fasse pas état, a été évoquée. Aucune réponse nouvelle n'a été apportée bien qu'une accélération de cette réflexion sur l'extrême-droite ait été souhaitée par M. Alain Madelin, seul à représenter le Parti républicain en l'absence de M. François Léotard. M. Gérard Longuet, venu au rendez-vous, a dû partir : il n'y avait pas deux mois une seule phrase prévue pour le PR dans la délégation de l'UDF.

Le communiqué commun fait aussi état d'un accord sur le renforcement des relations entre les

groupes parlementaires « afin d'harmoniser leurs positions ». M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, qui a profité de son point de presse pour commenter la réunion qui venait d'avoir lieu, est allé un peu plus loin en déclarant que l'objectif de son parti est d'avoir « sur les grands textes des positions communes et des votes identiques ». Du côté de l'UDF, on a plutôt compris, comme l'expliquaient des participants, qu'il y a une obligation de moyens (la concertation) mais pas de fins (identité de vote).

L'impôt de solidarité sur la fortune, dont il a également été question, revêtira sans doute la valeur d'un premier test de cette « harmonisation ». Aux yeux de M. Charles Pasqua, « personne n'a envie de voter » et ce, précise-t-il, pour « des raisons d'opportunité économique », vis-à-vis de l'Europe notamment. Mais l'ancien ministre de l'intérieur souligne la nécessité qu'il y a à « manifester le souci de solidarité ».

Toutefois, plutôt que de placer ses alliés sous haute surveillance, le RPR, par la voix de M. Juppé, a préféré insister sur la non-ambiguïté qu'il débelle dans la démarche de l'UDF, centristes y compris. Il s'est ainsi félicité que l'opposition se soit engagée à « préparer l'alternance » et qu'aucun de ceux s'en réclamant ne soit sur la possibilité de jouer un rôle de suppléant, ou d'appoint à un PS en état de précarité.

#### Désunion sans conséquence

En d'autres termes, c'est ce que M. André Rossinot président du Parti radical appelle « la réponse au 14 juillet » date à laquelle M. Mitterrand a tenu des propos jugés « fermes ».

Révélatrice, à ce sujet, est la petite manifestation de désunion à laquelle a donné lieu, dans le huis-clos de la rencontre, le choix des qualificatifs à apposer au mot opposition. Plutôt que ceux de « résolue et constructive », qui figuraient dans le texte initial, l'UDF aurait préféré

par exemple « unie et raisonnée ». Le débat pour romantique qu'il fut, a tourné court : le communiqué avait déjà été distribué.

Quant aux échéances électorales, il n'y a guère que les cantonales qui ont conduit les deux délégations à marquer leurs préférences pour des discussions départementales et pour des candidatures d'union. Cela laisse évidemment une marge d'autonomie aux responsables locaux des partis qui pourront ainsi apprécier jusqu'où ils peuvent aller vers la droite... ou vers la gauche. MM. Juppé et Gaudin se rencontreront à la fin du mois d'août pour étudier les cas litigieux. Cette réunion du 28 juillet aura marqué en tout cas l'entente définitive du sigle URJ qui n'aura vécu que le temps des législatives et survécu dans l'esprit de Giscard d'Estaing à peine quelques semaines de plus.

Développer l'union dans l'opposition et « préparer ensemble l'alternance » comme l'ont décidé RPR et UDF, constituent, certes, un engagement auquel tenaient MM. Chirac et Giscard d'Estaing. La médiatisation spectaculaire de leur rencontre n'a rendu que plus voyante l'absence de M. Raymond Barre. Pourtant ce dernier n'est pas inactif. Aux interlocuteurs qu'il rencontre, le député du Rhône fait part de ses analyses : il remarque ainsi que les conflits internes au Parti socialiste conduisent ou conduiront M. Rocard à commettre des erreurs et à user beaucoup de son énergie ; il recommande d'examiner les projets en fonction de ce qu'ils sont et non des états-majors. Quant à la « convention sociale libérale européenne » dont l'ancien premier ministre

caresse le projet, ses contours et sa vocation restent, aux dires de ceux qui l'écourent, un peu flous.

Le souci de M. Barre de ne pas laisser en déshérence ceux qui l'ont soutenu et qui n'appartiennent et ne veulent appartenir à aucun parti, ira-t-il jusqu'à constituer une force organisée ? Pour l'instant M. Méhaignerie laisse les centristes suivre, à titre d'« observateurs », cette initiative...

ANNE CHAUSSEBOURG

### Les cendres de Jean Monnet seront transférées au Panthéon

Le Journal officiel du vendredi 29 juillet donne publication d'un décret signé par le président de la République, en date du 28 juillet 1988, décret autorisant le transfert au Panthéon du corps de Jean Monnet.

Créateur de la planification française, Jean Monnet fut le véritable père de la Communauté européenne. Il est mort à Rambouillet le 16 mars 1979.

### BOURSE DE PARIS

#### Matinée du 28 juillet

#### Hausse

Stimulée par les performances des Bourses américaine et japonaise, la Bourse de Paris est repartie à la hausse vendredi. L'indice de référence instantané gagnait 0,56 % après avoir ouvert sur une note positive de 0,45 %. En hausse on note Labinal (+ 7,5 %), Sagem (+ 5,1 %), CFI (+ 4,6 %), Cédélem (+ 4,3 %) et Bail Equipement (+ 3,8 %). En baisse figurait Pêchebron (- 3,8 %), Darty (- 3,4 %) et Lociudus (- 2,9 %).

Le numéro du « Monde » daté 29 juillet 1988 a été tiré à 485 184 exemplaires

**LA DÉCORATION EN SOLDES!**  
**RODIN**  
98, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

En tous styles, toutes dimensions, laques et patines anciennes : également transformables en couchage de deux personnes (concessionnaire exclusif Jean Roche). Rémy réédite les plus beaux meubles - Louis XIII, - Rustique - (noyer de France), en passant par le XVIII<sup>e</sup> siècle, jusqu'à l'Art nouveau et même l'Art déco.

**Rémy**  
Rémy : 80-82, rue du Faubourg-Saint-Antoine 12<sup>e</sup>, 43-43-65-58.

### Mouvement contradictoire

Cette réserve faite, il apparaît que l'indemnisation du chômage et l'incitation au retrait d'activité ont mobilisé ensemble 121,1 milliards de francs. Tandis que les dépenses occasionnées par l'assurance-chômage augmentaient de 9,2 % en un an - alors que le nombre de chômeurs s'accroissait de 5,3 % - celles provoquées par les préretraites diminuaient de 11 %.

Une double raison explique ce mouvement contradictoire. La convention de FUNEDIC assure une meilleure couverture du champ d'indemnisation et des revalorisations sont intervenues pour certaines allocations, d'une part. Les garanties de ressources et les contrats de soli-

### Après le viol et l'assassinat d'une fillette près de Digne

#### Les deux suspects entendus par la gendarmerie déferés au parquet

Les deux suspects placés en garde à vue après la mort de la petite Céline Jourdan, sept ans, assassinée le 26 juillet à La Motte-du-Caire (Le Monde du 29 juillet), devaient être déferés vendredi 29 juillet au parquet de Digne (Alpes-de-Haute-Provence). Richard Roman, vingt-huit ans, et Didier Gentil, vingt-sept ans, pourraient être inculpés d'assassinat, séquestration d'enfant, viol aggravé sur mineure de moins de quinze ans avec violence et infraction à la législation sur les stupéfiants.

**LASSERRE**  
Fermeture le 30 juillet après le dîner  
Réouverture le 30 août

Etonnante collection de lits de repos...



### EN BREF

• Manifestations pour l'emploi dans le Valenciennais. - Les organisations syndicales ont manifesté vendredi matin 29 juillet, près d'un millier de personnes pour protester contre la suppression d'emplois aux Ateliers du Nord (ANF) et la liquidation de l'unité d'Alsthom. Le cortège de la CPDT, de FO et de la CFTC s'est dirigé vers la sous-préfecture, qui a été occupée jusqu'à la soirée par quelque deux cents manifestants. De son côté, la CGT a rassemblé, l'après-midi sur la place d'Armes, un petit millier de personnes. Après le charbon et l'acier, c'est maintenant le ferroviaire qui s'efface. Pour le Valenciennais, qui compte trente mille chômeurs, soit près de 20 % de la population active, la situation est catastrophique. Ce n'est pas l'annonce d'une unité belge de fabrication de matériels textiles qui vient assourdir le sentiment de déclin. M. Christian Bataille, vice-président du conseil régional, a adressé un mémorandum sur le Valenciennais et la Sambre à M. Jacques Chirac, ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions. - (Corresp.).

• Deux soldats syriens tués à Beyrouth-Ouest. - Un homme armé a abattu deux soldats syriens, vendredi matin 29 juillet, près d'un poste de contrôle occupé par les troupes de Damas dans le secteur musulman de Beyrouth-Ouest.

L'agresseur, vêtu d'un treillis militaire analogue à ceux qu'utilise l'armée libanaise, a tué les soldats avec un fusil équipé d'un silencieux. Les deux militaires sont morts sur le coup, à 200 mètres environ du poste de contrôle.

Mardi, deux responsables intégristes sunnites libanais, hostiles à la Syrie, avaient été assassinés dans le secteur chrétien au nord de Beyrouth, contrôlé par la milice des Forces libanaises (FL) et par l'armée libanaise, à leur domicile de Jounieh (18 kilomètres au nord de Beyrouth), à l'aide d'armes munies de silencieux. - (Reuters, AFP).

• NIGÉRIA : Wole Soyinka critique le gouvernement. - Le prix Nobel de littérature, Wole Soyinka, a accusé le gouvernement militaire de Lagos de ne pas respecter les droits de l'homme, dans un article publié par le Guardian, de Lagos, le mercredi 27 juillet. Le gouvernement du général Ibrahim Babangida a dissout, en février, la principale confédération syndicale du pays. En outre, la police aurait récemment procédé à des arrestations à l'issue d'une grève d'universitaires après que leur syndicat eut été interdit. - (Reuters).

• NORMED : le plan social est adopté. - Envisagé par M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail et de l'emploi, pour répondre à la situation particulière des salariés âgés de cinquante à cinquante-trois ans, licenciés des chantiers navals de la NORMED, le plan social a obtenu un avis favorable de toutes les parties concernées (Le Monde daté 24-25 juillet). Les conseils généraux du Var et des Bouches-du-Rhône ont accepté d'y participer, ainsi que le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Selon ce plan, les bénéficiaires seront d'abord accueillis dans un congé de conversion rémunéré à 65 % du salaire brut antérieur jusqu'à leur prise en charge par FUNEDIC, et ce en attendant l'âge de la retraite. Les salariés doivent opter pour ce dispositif avant le 31 juillet. Après les quatre cents personnes concernées de La Ciotat et de La Seyne, une centaine d'autres, à Dunkerque, pourraient bénéficier des mêmes avantages.

• Deux soldats syriens tués à Beyrouth-Ouest. - Un homme armé a abattu deux soldats syriens, vendredi matin 29 juillet, près d'un poste de contrôle occupé par les troupes de Damas dans le secteur musulman de Beyrouth-Ouest.

L'agresseur, vêtu d'un treillis militaire analogue à ceux qu'utilise l'armée libanaise, a tué les soldats avec un fusil équipé d'un silencieux. Les deux militaires sont morts sur le coup, à 200 mètres environ du poste de contrôle.

Mardi, deux responsables intégristes sunnites libanais, hostiles à la Syrie, avaient été assassinés dans le secteur chrétien au nord de Beyrouth, contrôlé par la milice des Forces libanaises (FL) et par l'armée libanaise, à leur domicile de Jounieh (18 kilomètres au nord de Beyrouth), à l'aide d'armes munies de silencieux. - (Reuters, AFP).

• NIGÉRIA : Wole Soyinka critique le gouvernement. - Le prix Nobel de littérature, Wole Soyinka, a accusé le gouvernement militaire de Lagos de ne pas respecter les droits de l'homme, dans un article publié par le Guardian, de Lagos, le mercredi 27 juillet. Le gouvernement du général Ibrahim Babangida a dissout, en février, la principale confédération syndicale du pays. En outre, la police aurait récemment procédé à des arrestations à l'issue d'une grève d'universitaires après que leur syndicat eut été interdit. - (Reuters).

• NORMED : le plan social est adopté. - Envisagé par M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail et de l'emploi, pour répondre à la situation particulière des salariés âgés de cinquante à cinquante-trois ans, licenciés des chantiers navals de la NORMED, le plan social a obtenu un avis favorable de toutes les parties concernées (Le Monde daté 24-25 juillet). Les conseils généraux du Var et des Bouches-du-Rhône ont accepté d'y participer, ainsi que le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Selon ce plan, les bénéficiaires seront d'abord accueillis dans un congé de conversion rémunéré à 65 % du salaire brut antérieur jusqu'à leur prise en charge par FUNEDIC, et ce en attendant l'âge de la retraite. Les salariés doivent opter pour ce dispositif avant le 31 juillet. Après les quatre cents personnes concernées de La Ciotat et de La Seyne, une centaine d'autres, à Dunkerque, pourraient bénéficier des mêmes avantages.

• ETATS-UNIS : un condamné à mort a été exécuté. - Un Américain de 34 ans, James Messer, condamné à mort en 1980, pour le meurtre de sa nièce de huit ans, a été exécuté sur la chaise électrique jeudi 28 juillet dans une prison de Jackson (Géorgie).

Il est le 101<sup>e</sup> condamné à mort à avoir été exécuté depuis que la Cour suprême a autorisé en 1976 les différents Etats américains à rétablir la peine de mort, et le 13<sup>e</sup> dans l'Etat de Géorgie où le rétablissement du châtiment suprême a été décidé en 1983. - (AFP).

### Le communiqué commun :

#### « Une opposition résolue et constructive »

Voici le texte du communiqué commun UDF-RPR diffusé à l'issue de la rencontre :

• Les délégations de l'UDF et du RPR, conduites respectivement par Valéry Giscard d'Estaing et par Jacques Chirac, se sont rencontrées, le jeudi 28 juillet, dans l'esprit d'union qui anime les deux formations depuis plusieurs années.

• Les deux délégations sont convenues de se réunir tous les deux mois ainsi qu'à la demande de l'une des deux formations ou, le cas échéant, en vue de préparer les grands débats politiques nationaux.

• Elles sont également convenues de renforcer les relations entre leurs groupes parlementaires afin d'harmoniser leurs positions dans les débats à l'Assemblée nationale et au Sénat.

• Le RPR et l'UDF ont décidé de se concerter pour préparer les prochaines échéances électorales. Ils ont en particulier décidé de rechercher dans le cadre des investitures accordées par leurs instances départementales l'union la plus large aux élections cantonales.

• Afin d'harmoniser les orientations des deux formations sur les problèmes qui engagent l'avenir de notre pays et de préparer ainsi un projet pour la prochaine alternance, les deux délégations se sont mises d'accord pour la création de groupes de travail sur les sujets suivants : l'adaptation de notre système éducatif, la création de nouveaux emplois, la préparation de la France à l'échéance 1992 et la recherche d'une plus grande solidarité.

• Alain Juppé et Jean-Philippe Lachenaud sont chargés de formuler des propositions concrètes pour la mise en place de ces structures.

• L'UDF et le RPR sont décidés à développer leur union, à tracer la voie d'une opposition résolue et constructive et à préparer ensemble l'alternance qui donnera toutes ses chances à notre pays.